

Le mardi 26 mars 2019
À 20 h 30 – Salle l'Amphi
Pôle intercommunal du Pays de Meslay-Grez

Étaient présents:

Commune	Nom	Prénom
ARQUENAY	LANGLOIS	Gustave
BAZOUGERS	RAPIN	Yveline
BAZOUGERS	FERRAN	David
BAZOUGERS	LANDELLE	Jérôme
BEAUMONT PIED DE BOEUF	GANGNAT	Pascal
BOUERE	CHAUVEAU	Jacky
BOUERE	AVALLART	Pierre
CHEMERE LE ROI	LANDELLE	Jean-Luc
GREZ EN BOUERE	LASSALLE	Jean-François
GREZ EN BOUERE	FOUCHER	Michel
LA BAZOUGE DE CHEMERE	LEGEAY	Franck
LA CROPTE	LAMBERT	Paul
LE BIGNON DU MAINE	BELLAY	Jean-Louis
LE BURET	CATILLON	Didier
MAISONCELLE DU MAINE	GENDRON	Didier

MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc
MESLAY DU MAINE	GAUTIER	Huguette
MESLAY DU MAINE	BORDIER	Pierre
MESLAY DU MAINE	TAUNAIS	Maryse
MESLAY DU MAINE	BRUNEAU	Sylvie
MESLAY DU MAINE	JARDIN	Elisabeth
RUILLE FROID FONDS	CHAUVIN	Frédéric
SAINT BRICE	BOISSEAU	André
SAINT DENIS DU MAINE	BOIZARD	Bernard
SAINT LOUP DU DORAT	BREHIN	Jean-Claude
VAL DU MAINE	RICORDEAU-MAILLET	Martine
VAL DU MAINE	LEFLOCH	Michel
VILLIERS CHARLEMAGNE	SABIN	Jacques
VILLIERS CHARLEMAGNE	BUCHOT	André

Étaient absents excusés :

Messieurs Lavoué Christian – Foucher Stéphane – Boulay Christian a donné pouvoir à Sylvie Bruneau – Brault Jacques a donné pouvoir à Huguette Gautier – Foucault Roland – Abafour Michel - Cottereau Michel - Mesdames Mahieu Céline a donné pouvoir à Jacky Chauveau - Perthué Evelyne – Helbert Marie-Claude - Frétigné Cécile.

Assistait également à la séance: Sylvie Landelle – DGS

Ordre du jour

1. Compte administratif et compte de gestion 2018,
2. Rapport budgétaire 2019 Conseil Exploitation Eau,
3. Rapport budgétaire 2019 Conseil Exploitation Assainissement,
4. Rapport budgétaire 2019 commission Tourisme,
5. Rapport budgétaire 2019 Bureau - Administration générale,
6. Rapport budgétaire 2019 commission Energie et développement durable,
7. Rapport budgétaire 2019 Finances- Budget primitif 2019 - vote des taux.

Dossier N°1 Compte Administratif et Compte de Gestion 2018

Le Conseil de Communauté, réuni sous la Présidence de Monsieur Poulain Jean-Marc premier vice-président, délibérant sur les comptes administratifs 2018 de la Communauté de Communes du Pays Meslay-Grez.

Après avoir pris connaissance de la présentation faite du Compte Administratif 2018, et des affectations de résultats proposées, lesquelles peuvent se résumer ainsi :

Structure du budget de la Communauté de Communes 2018

Compétences	Répartitions budgets
Economie	Budget Annexe Economie
	Budget Annexe Za Chalopinière
	Budget Annexe ZA Guiternière/Bouere/Grez en Bouère
	Budget Annexe Za Bazougers
	Budget Annexe Za Villiers Charlemagne
	Budget Annexe Za Ballée
Tourisme	Budget Annexe Za St Loup du Dorat
Culture, Sports, Affaires sociales, Enfance Jeunesse, Voirie.	Budget Annexe Tourisme
Déchets	Budget Principal
Eau	Budget Annexe DM/Déchetteries/ Prévention
Eau (Bazougers)	Budget Annexe Eau Régie
Assainissement collectif (Bazougers)	Budget Annexe Eau DSP
Assainissement Collectif et non Collectif)	Budget Annexe Assainissement DSP
	Budget Annexe Assainissement Régie

Consolidation des résultats 2018

Récapitulatif des résultats de clôture 2018	Résultats de clôture	RESULTATS DEFINITIFS (Avec RAR)	FCTVA sur RAR et 4ème TRIM 2018	Emprunts non réalisés	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL - COMMUNAUTE DE COMM	1 522 790,62 €	262 393,90 €	464 705,00 €	179 703,00 €	906 801,90 €
BUDGET ANNEXE - ASSAINISSEMENT REGIE	145 371,22 €	266 332,88 €	- €	- €	266 332,88 €
BUDGET ANNEXE - ASSAINISSEMENT DSP	22 993,60 €	22 993,60 €	- €	- €	22 993,60 €
BUDGET ANNEXE - EAU REGIE	1 350 002,72 €	1 047 749,46 €	- €	- €	1 047 749,46 €
BUDGET ANNEXE - EAU DSP	321 380,77 €	336 990,77 €	- €	- €	336 990,77 €
BUDGET ANNEXE - ZA BALLEE	44 650,99 €	44 650,99 €	- €	- €	44 650,99 €
BUDGET ANNEXE - ZA VILLIERS	4 672,49 €	- 970,21 €	- €	- €	- 970,21 €
BUDGET ANNEXE - ZA ST LOUP	- 2 013,33 €	- 132 611,15 €	- €	- €	- 132 611,15 €
BUDGET ANNEXE TOURISME	- 2 711,00 €	- 22 217,43 €	22 474,00 €	- €	256,57 €
BUDGET ANNEXE DECHETTERIE	164 100,80 €	381 691,65 €	- €	- €	381 691,65 €
BUDGET ANNEXE ECONOMIE	- 99 825,21 €	- 422 377,32 €	- €	541 371,97 €	118 994,65 €
BUDGET ANNEXE ZI DU FRESNE - LA GUITERNIERE BOUERE GREZ EN BOUERE	- €	- €	- €	- €	- €
BUDGET ANNEXE ZA DE LA CHALOPINIERE	- €	- €	- €	- €	- €
BUDGET ANNEXE ZA DU CLOS MACE BAZOUGE	- €	- €	- €	- €	- €
BUDGET ANNEXE SSIAD	23 996,59 €	- €	- €	- €	23 996,59 €
BUDGET CIAS	- €	- €	- €	- €	- €
Total	3 495 410,26 €	1 784 627,14 €	487 179,00 €	721 074,97 €	3 016 877,70 €

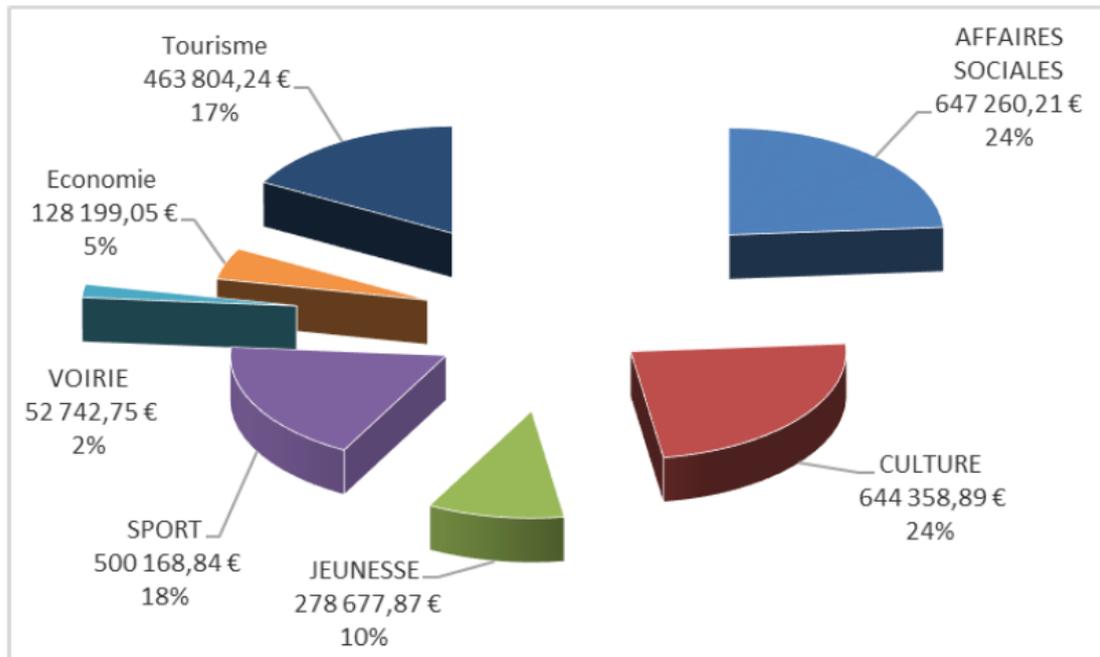


Répartition par principales missions

Répartition CA 2018 par principaux services	AFFAIRES SOCIALES	CULTURE	JEUNESSE	SPORT	VOIRIE	Economie	Tourisme
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	644 869 €	671 621 €	273 678 €	524 478 €	52 743 €	128 199 €	463 804 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	616 435 €	144 100 €	100 943 €	91 819 €	22 774 €	306 338 €	260 350 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-28 434 €	-527 520 €	-172 735 €	-432 659 €	-29 968 €	178 138 €	-203 454 €
TRAVAUX INVESTISSEMENT					41 637 €		
<i>Capital emprunt</i>	72 600 €	20 344 €	623 €	114 556 €		234 085 €	33 727 €
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	0 €	63 802 €	0 €	95 419 €	16 872 €	0 €	1 400 €
Résultat 2018 avec AC	-101 034 €	-484 062 €	-173 358 €	-451 796 €	-54 733 €	-55 947 €	-235 780 €
Résultat 2017 avec AC	-100 676 €	-475 761 €	-168 224 €	-521 722 €	-48 679 €	-169 582 €	-235 382 €
<i>Variations 2017/2018</i>	358 €	8 301 €	5 134 €	-69 926 €	6 054 €	-113 635 €	398 €

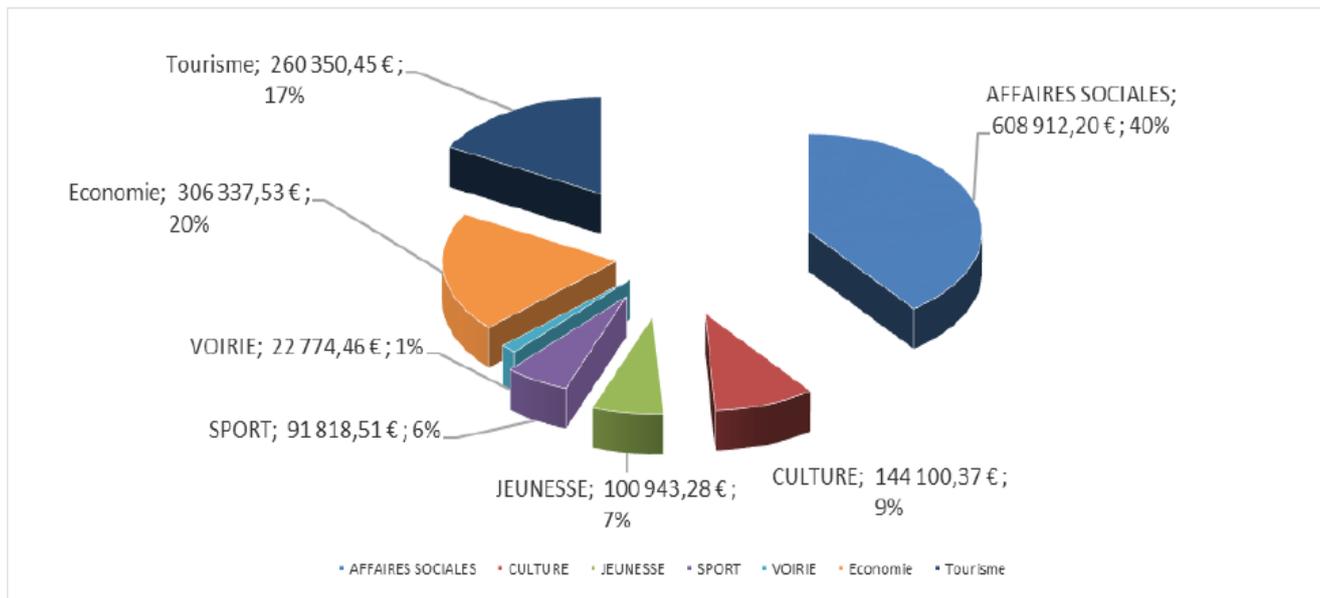


Répartition des dépenses par principales missions





Répartition des recettes par principales missions



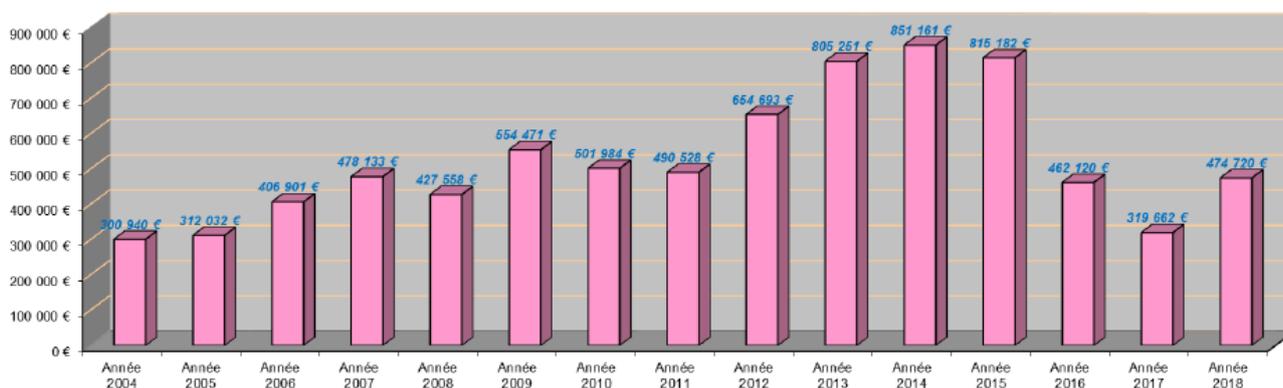
Recettes fiscales 2018

Recettes fiscales effectives par année	2017			2018		
	Montant (€)	Pourcentage	Pourcentage	Montant (€)	Pourcentage	Pourcentage
TFNB	53 390,00 €	1,62%	38,45%	53 974,00 €	1,54%	36,92%
TAFNB	15 625,00 €	0,47%		16 012,00 €	0,46%	
TFPB	62 422,00 €	1,89%		63 879,00 €	1,83%	
TH	1 137 393,00 €	34,47%		1 156 346,00 €	33,09%	
CVAE	434 371,00 €	13,16%	45,58%	456 657,00 €	13,07%	44,26%
CFE	1 021 321,00 €	30,95%		992 933,00 €	28,41%	
IFER	48 473,00 €	1,47%		97 056,00 €	2,78%	
Compensations d'exonération nouveau régime	101 661,00 €	3,08%	3,08%	104 861,00 €	3,00%	3,00%
DCRTP	125 954,00 €	3,82%	11,08%	125 954,00 €	3,60%	10,45%
FNGIR	239 545,00 €	7,26%		239 288,00 €	6,85%	
TASCOM	45 927,00 €	1,39%	1,39%	149 060,00 €	4,27%	4,27%
Rôles supplémentaires et complémentaires	13 796,00 €	0,42%	0,42%	38 428,00 €	1,10%	1,10%
TOTAL	3 299 878,00 €	100,00%	100,00%	3 494 448,00 €	100,00%	100,00%
	185 493,00 €			194 570,00 €		



Marge autofinancement 2018 Budget Principal

Evolution de la marge de financement



ETAT DES AVANCES DES BUDGETS ANNEXES

AVANCES du BUDGET PRINCIPAL vers les BUDGETS ANNEXES			
Budgets	Situation au 31/12/17	Mouvements 2018	Situation au 31/12/18
ZI du Fresne	338 251,09 €	- 59 285,89 €	278 965,20 €
ZA Villiers	26 351,88 €		26 351,88 €
ZA du Clos Macé	87 061,73 €	- 3 478,16 €	83 583,57 €
ZA la Chalopinière	46 825,11 €		46 825,11 €
TOTAL	498 489,81 €	- 62 764,05 €	435 725,76 €



ETAT DES PROVISIONS 2018

PROVISIONS - Situation au 31 décembre 2018				
Budgets	Total au 31 décembre 2017	Mouvements 2018		Total au 31 décembre 2018
		dotation au c/6817	Reprise au c/7817	
Principal	5 859,96 €	3 450,00 €	1 548,93 €	7 761,03 €
Economie	112 571,36 €	6 000,00 €	1 130,48 €	117 440,88 €
Déchets	28 139,45 €	10 877,00 €	15 371,55 €	23 644,90 €
Assainissement	15 171,50 €	2 110,00 €	707,43 €	16 574,07 €
Eau	- €	29 000,00 €	7 950,40 €	21 049,60 €
TOTAL	161 742,27 €	51 437,00 €	26 708,79 €	186 470,48 €



Budget Principal

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY GREZ

Compte Administratif 2018

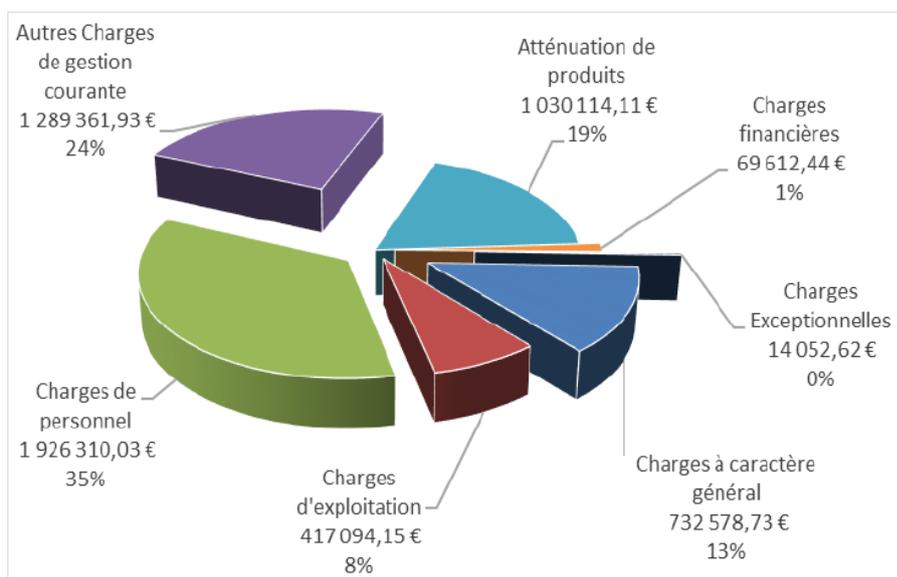
Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		457 540,19		409 691,09	0,00	867 231,28
Opérations de l'exercice	-5 538 632,59	6 121 672,65	-982 518,58	1 055 037,86	-6 521 151,17	7 176 710,51
TO TAUX	-5 538 632,59	6 579 212,84	-982 518,58	1 464 728,95	-6 521 151,17	8 043 941,79
Résultats de clôture	0,00	1 040 580,25	0,00	482 210,37	0,00	1 522 790,62
Restes à réaliser			-2 883 695,22	1 623 298,50	-2 883 695,22	1 623 298,50
TO TAUX CUMULES avec RAR	-5 538 632,59	6 579 212,84	-3 866 213,80	3 088 027,45	-9 404 846,39	9 667 240,29
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	1 040 580,25	-778 186,35	0,00	0,00	262 393,90



Compte Administratif 2018

Budget Principal

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY GREZ



5,54 M€

Dépenses de fonctionnement

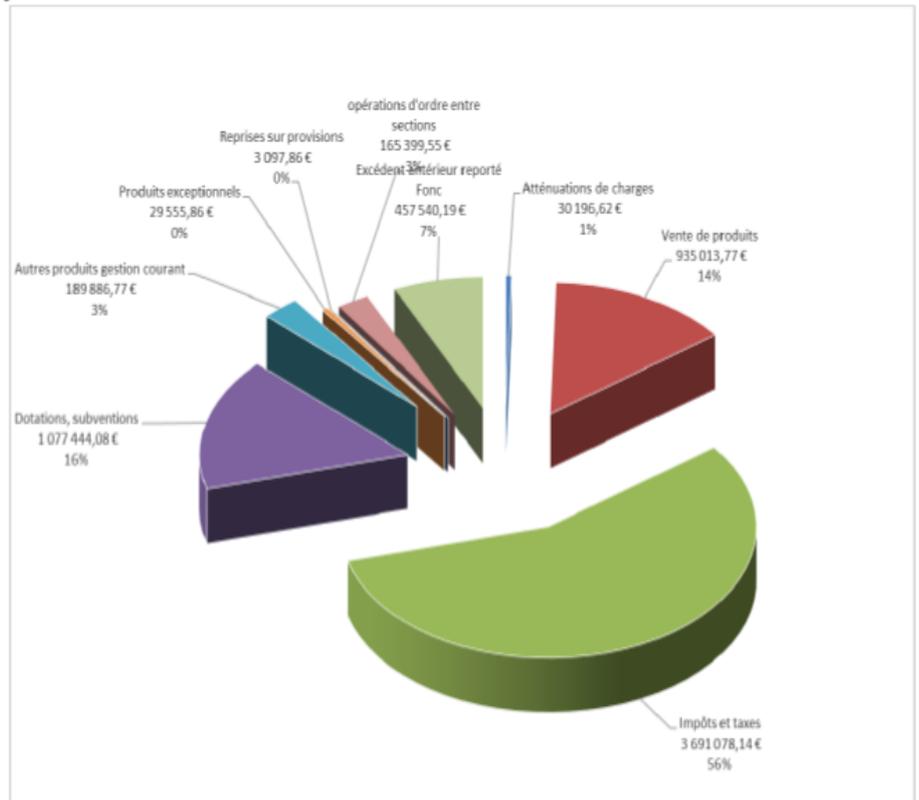


Compte Administratif 2018

Budget Principal

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY GREZ

6,58M€



Recettes de fonctionnement



Budget Principal

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY GREZ

Au vu des résultats du Compte administratif 2018, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante

- 1) De reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 906 801,90 €.**
- 2) D'imputer au compte 1068 de la section d'investissement, la somme de 133 778,35€**
- 3) De reprendre en excédent d'investissement la somme de 482 210,37€.**



Budget Annexe

TOURISME

Compte Administratif 2018

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés	-31 149,42			31 149,42	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-534 886,99	614 260,67	-184 338,30	102 253,62	-719 225,29	716 514,29
TO TAUX	-566 036,41	614 260,67	-184 338,30	133 403,04	-719 225,29	716 514,29
Résultats de clôture	0,00	48 224,26	-50 935,26	0,00	-2 711,00	0,00
Restes à réaliser			-61 397,31	41 890,88	-61 397,31	41 890,88
TOTAUX CUMULES avec RAR	-566 036,41	614 260,67	-245 735,61	175 293,92	-780 622,60	758 405,17
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	48 224,26	-70 441,69	0,00	-22 217,43	0,00



Budget Annexe

TOURISME

Au vu des résultats du Compte administratif 2018, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

- 1) De reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 26 006,83 €.
- 2) D'imputer au compte 1068 de la section d'investissement la somme de 22 217,43 €
- 3) De reprendre en déficit d'investissement la somme de 50 935,26 €.



Budget Annexe

DECHETS

Compte Administratif 2018

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		346 260,48		46 545,21	0,00	392 805,69
Opérations de l'exercice	-1 012 402,99	1 089 629,90	-482 881,85	176 950,05	-1 495 284,84	1 266 579,95
TO TAUX	-1 012 402,99	1 435 890,38	-482 881,85	223 495,26	-1 495 284,84	1 659 385,64
Résultats de clôture	0,00	423 487,39	-259 386,59	0,00	0,00	164 100,80
Restes à réaliser			-212 409,15	430 000,00	-212 409,15	430 000,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-1 012 402,99	1 435 890,38	-695 291,00	653 495,26	-1 707 693,99	2 089 385,64
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	423 487,39	-41 795,74	0,00	0,00	381 691,65



Budget Annexe

DECHETS

Au vu des résultats du Compte administratif 2018, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante

- 1) De reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 381 691,65€.
- 2) D'imputer au compte 1068 de la section d'investissement la somme de 41 795,74 €.
- 3) De reprendre en déficit d'investissement la somme de 259 386,59€.



Compte Administratif 2018

Budget Annexe

ECONOMIE

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés	-47 188,88			34 094,38	-13 094,50	0,00
Opérations de l'exercice	-308 427,96	355 616,84	-603 751,14	469 831,55	-912 179,10	825 448,39
TO TAUX	-355 616,84	355 616,84	-603 751,14	503 925,93	-925 273,60	825 448,39
Résultats de clôture	0,00	0,00	-99 825,21	0,00	-99 825,21	0,00
Restes à réaliser			-462 052,11	139 500,00	-462 052,11	139 500,00
TO TAUX CUMULES avec RA	-355 616,84	355 616,84	-1 065 803,25	643 425,93	-1 387 325,71	964 948,39
RÉSULTATS DEFINITIFS	0,00	0,00	-422 377,32	0,00	-422 377,32	0,00



Budget Annexe

ECONOMIE

Au vu des résultats du Compte administratif 2018, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante

- 1) De reprendre en déficit d'investissement la somme de 99 825,21 €.



Budget Annexe

ZA DE LA CHALOPINIÈRE

Compte Administratif 2018

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-63 547,80	63 547,80	-56 588,52	56 588,52	-120 136,32	120 136,32
TO TAUX	-63 547,80	63 547,80	-56 588,52	56 588,52	-120 136,32	120 136,32
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TO TAUX CUMULES	-63 547,80	63 547,80	-56 588,52	56 588,52	-120 136,32	120 136,32
RESULTATS DEFINITIIFS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Budget Annexe

ZA LA GUITERNIÈRE – BOUÈRE - GREZ EN BOUÈRE

Compte Administratif 2018

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-495 389,14	495 389,14	-456 343,15	456 343,15	-951 732,29	951 732,29
TO TAUX	-495 389,14	495 389,14	-456 343,15	456 343,15	-951 732,29	951 732,29
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser					0,00	0,00
TO TAUX CUMULES	-495 389,14	495 389,14	-456 343,15	456 343,15	-951 732,29	951 732,29
RESULTATS DEFINITIIFS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Budget Annexe

ZA BALLEE

Compte Administratif 2018

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		28 518,79		15 697,04	0,00	44 215,83
Opérations de l'exercice	-2 144,16	1 474,16	-525,00	1 630,16	-2 669,16	3 104,32
TO TAUX	-2 144,16	29 992,95	-525,00	17 327,20	-2 669,16	47 320,15
Résultats de clôture	0,00	27 848,79	0,00	16 802,20	0,00	44 650,99
Restes à réaliser				0,00	0,00	0,00
TO TAUX CUMULES avec RAR	-2 144,16	29 992,95	-525,00	17 327,20	-2 669,16	47 320,15
RESULTATS DEFINITIIFS	0,00	27 848,79	0,00	16 802,20	0,00	44 650,99



Budget Annexe

ZA BALLEE

Au vu des résultats du Compte administratif 2018, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante

- 1) De reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 27 848,79 €.
- 2) De reprendre en excédent d'investissement la somme de 16 802,20 €.



Budget Annexe

ZA DU CLOS MACE A BAZOUGERS

Compte Administratif 2018

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-100 048,23	100 048,23	-86 774,44	86 774,44	-186 822,67	186 822,67
TO TAUX	-100 048,23	100 048,23	-86 774,44	86 774,44	-186 822,67	186 822,67
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TO TAUX CUMULES	-100 048,23	100 048,23	-86 774,44	86 774,44	-186 822,67	186 822,67
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Budget Annexe

ZA ST LOUP

Compte Administratif 2018

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés				6 879,85	0,00	6 879,85
Opérations de l'exercice	-916,00	916,00	-9 652,18	759,00	-10 568,18	1 675,00
TO TAUX	-916,00	916,00	-9 652,18	7 638,85	-10 568,18	8 554,85
Résultats de clôture	0,00	0,00	-2 013,33	0,00	-2 013,33	0,00
Restes à réaliser			-200 347,82	69 750,00	-200 347,82	69 750,00
TO TAUX CUMULES avec RAR	-916,00	916,00	-212 013,33	77 388,85	-210 916,00	78 304,85
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	0,00	-134 624,48	0,00	-132 611,15	0,00



Budget Annexe

ZA ST LOUP

Au vu des résultats du Compte administratif 2018, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

- 1) De reprendre en déficit, au compte 001 de la section d'investissement, la somme de 2 013,33 €



Compte Administratif 2018

Budget Annexe

ZA VILLIERS

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	- 22 918,57 €	22 918,57 €	-14 489,97 €	19 162,46 €	-37 408,54	42 081,03
TOTAUX	-22 918,57	22 918,57	-14 489,97	19 162,46	-37 408,54	42 081,03
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	4 672,49	0,00	4 672,49
Restes à réaliser			-5 642,70	0,00	-5 642,70	0,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-22 918,57	22 918,57	-20 132,67	19 162,46	-43 051,24	42 081,03
RESULTATS DEFINITIIFS	0,00	0,00	-970,21	0,00	-970,21	0,00



Budget Annexe

ZA VILLIERS

Au vu des résultats du Compte administratif 2018, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

- 1) De reprendre en excédent, au compte 001 de la section d'investissement, la somme de 4 672,49 €



Budget Annexe

ASSAINISSEMENT Régie

Compte Administratif 2018

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		100 888,09		39 323,33	0,00	140 211,42
Opérations de l'exercice	-386 244,78	620 495,32	-445 772,99	216 682,25	-832 017,77	837 177,57
TO TAUX	-386 244,78	721 383,41	-445 772,99	256 005,58	-832 017,77	977 388,99
Résultats de clôture	0,00	335 138,63	-189 767,41	0,00	0,00	145 371,22
Restes à réaliser			-81 075,34	202 037,00	-81 075,34	202 037,00
TO TAUX CUMULES avec RAR	-386 244,78	721 383,41	-526 848,33	458 042,58	-913 093,11	1 179 425,99
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	335 138,63	-68 805,75	0,00	0,00	266 332,88



Budget Annexe

ASSAINISSEMENT Régie

Au vu des résultats du Compte Administratif 2018, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats sur le budget Assainissement Régie de la façon suivante :

- 1) De reprendre en excédent, au compte 002 de la section de fonctionnement, la somme de 266 332,88 €.
- 2) D'imputer au compte 1068 de la section d'investissement, la somme de 68 805,75 €.
- 3) De reprendre en déficit d'investissement la somme de 189 767,41€.



Budget Annexe

ASSAINISSEMENT DSP

Compte Administratif 2018

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		17 538,32	-8 864,35		0,00	8 673,97
Opérations de l'exercice	-983,45	15 303,08	0,00	0,00	-983,45	15 303,08
TO TAUX	-983,45	32 841,40	-8 864,35	0,00	-983,45	23 977,05
Résultats de clôture	0,00	31 857,95	-8 864,35	0,00	0,00	22 993,60
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TO TAUX CUMULES avec RAR	-983,45	32 841,40	-8 864,35	0,00	-983,45	23 977,05
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	31 857,95	-8 864,35	0,00	0,00	22 993,60



Budget Annexe

ASSAINISSEMENT DSP

Au vu des résultats du Compte Administratif 2018, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats sur le budget Assainissement DSP de la façon suivante :

- 1) De reprendre en excédent, au compte 002 de la section de fonctionnement, la somme de 22 993,60 €.
- 2) D'imputer au compte 1068 de la section d'investissement, la somme de 8 864,35 €.
- 3) De reprendre en déficit, au compte 001 de la section d'investissement la somme de 8 864,35 €.



Budget Annexe

EAU Régie

Compte Administratif 2018

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		704 973,38		769 192,22	0,00	1 474 165,60
Opérations de l'exercice	-1 283 784,67	1 633 454,53	-773 138,13	299 305,39	-2 056 922,80	1 932 759,92
TO TAUX	-1 283 784,67	2 338 427,91	-773 138,13	1 068 497,61	-2 056 922,80	3 406 925,52
Résultats de clôture	0,00	1 054 643,24	0,00	295 359,48	0,00	1 350 002,72
Restes à réaliser			-392 164,87	89 911,61	-392 164,87	89 911,61
TO TAUX CUMULES avec RAR	-1 283 784,67	2 338 427,91	-1 165 303,00	1 158 409,22	-2 449 087,67	3 496 837,13
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	1 054 643,24	-6 893,78	0,00	0,00	1 047 749,46

Le Compte de Gestion 2018 du budget Eau régie présente une anomalie au niveau de la trésorerie du fait de la masse des opérations liées aux transferts de compétence Eau et aux répartitions avec les autres Communauté de Communes. Il ne peut donc pas être voté ce jour et fera l'objet d'une représentation au prochain Conseil Communautaire.



Budget Annexe EAU Régie

Au vu des résultats du Compte Administratif 2018, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats sur le budget EAU Régie de la façon suivante :

- 1) De reprendre en excédent, au compte 002 de la section de fonctionnement, la somme de 1 054 643,24 €.
- 2) De reprendre en excédent, au compte 001 de la section d'investissement, la somme de 295 359,48 €.

Ces résultats seront repris lors du prochain Conseil Communautaire et feront l'objet d'une décision modificative budgétaire.



Budget Annexe EAU DSP

Compte Administratif 2018

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		231 604,84	-38 808,09		0,00	192 796,75
Opérations de l'exercice	-42 101,13	308 324,26	-212 481,35	74 842,24	-254 582,48	383 166,50
TO TAUX	-42 101,13	539 929,10	-251 289,44	74 842,24	-254 582,48	575 963,25
Résultats de clôture	0,00	497 827,97	-176 447,20	0,00	0,00	321 380,77
Restes à réaliser			-2 300,00	17 910,00	-2 300,00	17 910,00
TO TAUX CUMULES avec RAR	-42 101,13	539 929,10	-253 589,44	92 752,24	-256 882,48	593 873,25
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	497 827,97	-160 837,20	0,00	0,00	336 990,77



Budget Annexe EAU DSP

Au vu des résultats du Compte Administratif 2018, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats sur le budget EAU DSP de la façon suivante :

- 1) De reprendre en excédent, au compte 002 de la section de fonctionnement, la somme de 336 990,77 €.
- 2) D'imputer au compte 1068 de la section d'investissement, la somme de 160 837,20 €.
- 3) De reprendre en déficit au compte 001 de la section d'investissement la somme de 176 447,20€ .

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Monsieur Boizard Bernard, Président, s'étant retiré ;

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- Approuve les Comptes Administratifs 2018 tels que présentés, sauf le budget régie EAU qui sera présenté à un prochain conseil.
- Valide les affectations de résultats proposées ci-dessus.

COMPTES DE GESTION 2018- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MESLAY GREZ

Le Conseil de Communauté, après avoir pris connaissance des comptes de gestion 2018 de la Communauté de Communes du pays Meslay-Grez, dressés par le receveur municipal concordants avec les comptes administratifs 2018 et après en avoir délibéré :

- ⇒ Décide d'approuver à l'unanimité lesdits comptes de gestion relatifs à l'année 2018 pour les budgets suivants :

- ✚ Budget Principal
- ✚ Budget annexe Tourisme
- ✚ Budget annexe Déchetterie
- ✚ Budget annexe Economie
- ✚ Budget annexe ZA la Chalopinière
- ✚ Budget annexe ZA Guiternière – Bouère – Grez en Bouère
- ✚ Budget annexe ZA Ballée
- ✚ Budget annexe ZA du Clos Macé
- ✚ Budget annexe ZA Saint Loup
- ✚ Budget annexe ZA Villiers
- ✚ Budget annexe Régie Assainissement
- ✚ Budget annexe Eau DSP
- ✚ Budget annexe Assainissement DSP

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

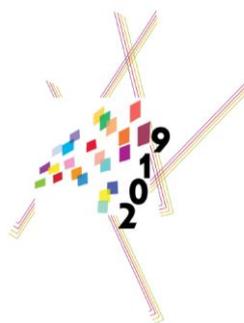
- Adopte les comptes de gestion 2018 tels que présentés.

Dossier N°2 - Rapport budgétaire 2019 ; Conseil d'exploitation EAU

Rapporteur, Gustave Langlois, Vice-président en charge du Conseil d'exploitation EAU de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2019 du Conseil d'exploitation EAU, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

SYNTHÈSE des rapports budgétaires

XII- EAU

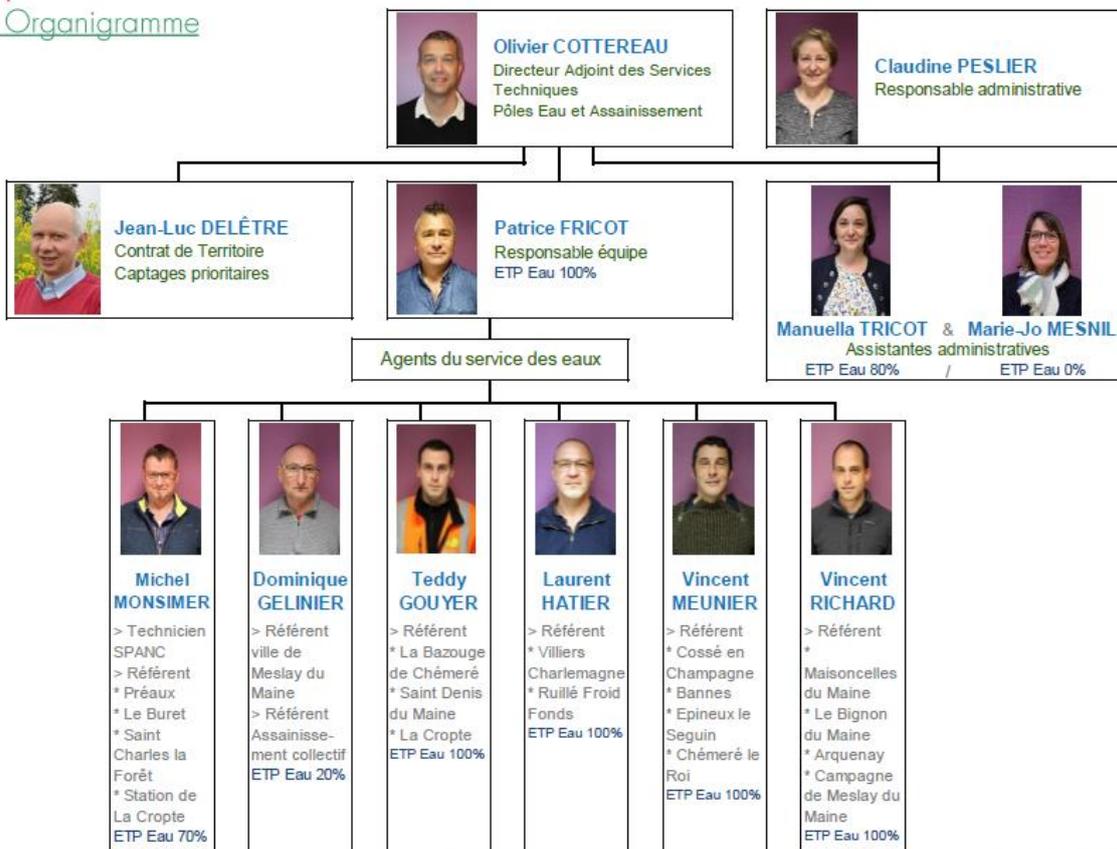


Responsable : Gustave LANGLOIS

Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez

Rapport XII 01 - MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

1. Organigramme

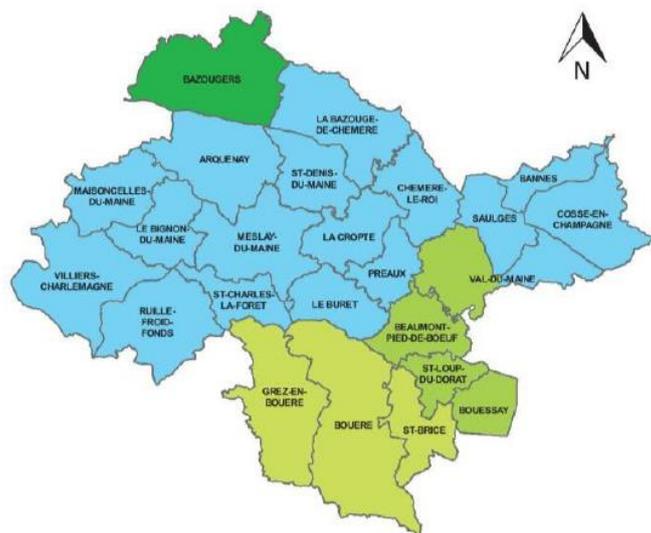


2. Matériels

Budget Régie - Achat matériel REALISES EN 2018			
Achat de matériel	Dépenses	Recettes	Bilan
Logiciels - sauvegarde	1 008,70 €	- € -	1 008,70 €
Matériel de bureau et d'informatique	10 471,28 €	- € -	10 471,28 €
Autre matériel	5 979,20 €	- € -	5 979,20 €
	- €	- €	- €
			- €
TOTAL REALISE 2018	17 459,18 €	- € -	17 459,18 €

Budget Régie - Achat matériel BP 2019			
Achat de matériel	Dépenses	Recettes	Bilan
Logiciels - sauvegarde	2 095,75 €	- € -	2 095,75 €
Matériel de bureau et d'informatique	1 500,00 €	- € -	1 500,00 €
Autre matériel	11 600,52 €	- € -	11 600,52 €
Module eau SIG	24 000,00 €	- € -	24 000,00 €
Extension bureau eau/ass atelier technique	25 000,00 €	- € -	25 000,00 €
TOTAL PREVISIONNEL 2019	64 196,27 €	- € -	64 196,27 €

Rapport XII 02 - PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION



- Régie CC du Pays de Meslay-Gréz
- DSP SAUR (jusqu'au 31/12/2025)
- DSP STGS (jusqu'au 31/12/2021)
- DSP Védolia (jusqu'au 31/12/2021)



Source: IGO de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Gréz

Rapport XII 03 - RESSOURCES EN EAU

Captage	Commune	Prélèvement autorisé	Production	Traitement	Désinfection	Date	Obs
La Fortinière	La Bazouge de Chéméré	912 500 m ³ / an	1 600 m ³ / J	Nitrates : traitement par eau de mélange	Chlore gazeux	1962	
Moulin de Rousson	Saulges	365 000 m ³ / an	600 m ³ / J	Turbidité et nitrates : filtration sable + eau de mélange	Javel liquide	1990	Réhabilitation programmée en 2019
Juigné	Maisoncelles	547 500 m ³ / an	1 200 m ³ / J	Fer et manganèse Traitement biologique	Chlore gazeux	1984	Entretien filtre déferrisation en 2018 et étude nouveau captage
Montavallon	Meslay du Maine	730 000 m ³ / an	1 600 m ³ / J	Fer et Calcaire Traitement biologique et chimique	Chlore gazeux	1998	Mise à jour automate en 2019
La Jeusselière	La Cropte	219 000 m ³ / an	400 m ³ / J	/	Chlore gazeux	1990	
Le Plessis	Préaux	73 000 m ³ / an	200 m ³ / J	/	Chlore liquide	1955	Réhabilitation et interconnexion programmées en 2019
Montreuil	Villiers Charlemagne	50 000 m ³ / an	50 m ³ / J	/		1960	
Grand Rousson DSP SAUR	Val du Maine		1 200 m ³ / J	Nitrates Traitement biologique	Chlore gazeux	1989	réhabilité en 2017
La Mauditière DSP STGS	Grez en Bouère	474 500 m ³ / an	1 200 m ³ / J	Nitrates Traitement biologique	Chlore gazeux		

❖ Budget 2018 et projets 2019

TRAVAUX REALISES EN 2018			
Désignation des stations	Dépenses	Recettes	Bilan
Juigné MAISONCELLES Rénovation filtre fer par JOUSSE	9 475,00 €	- €	- 9 475,00 €
La Jeusselière LACROPTÉ Installation analyseur de chlore	5 220,00 €	- €	- 5 220,00 €
La Fortinière LABAZOUGE Installation analyseur de chlore	5 220,00 €	- €	- 5 220,00 €
Juigné MAISONCELLES Acquisition débitmètre	3 485,00 €	- €	- 3 485,00 €
TOTAL	23 400,00 €	- €	- 23 400,00 €

En 2019, il est proposé de réhabiliter le captage du Moulin de Rousson à SAULGES, le captage du Plessis et le réservoir de PREAUX. Ces opérations peuvent être subventionnées à 30 % par le Département.

PROJETS 2019				
Désignation des stations	Dépenses	Recettes	Bilan	Proposition emprunt
Juigné MAISONCELLES Création nouveau forage	107 000,00 €	32 100,00 €	- 74 900,00 €	
Juigné MAISONCELLES Remplacement canalisations inox	25 000,00 €	- €	- 25 000,00 €	
Moulin de Rousson SAULGES Réhabilitation du captage	280 800,00 €	84 240,00 €	- 196 560,00 €	196 560,00 €
Montavallon MESLAY Décolmatage puits	27 300,00 €	- €	- 27 300,00 €	
Le Plessis PREAUX Réhabilitation captage + réservoir	65 000,00 €	19 500,00 €	- 45 500,00 €	
Montavallon MESLAY Automate	10 000,00 €	- €	- 10 000,00 €	
TOTAL	515 100,00 €	135 840,00 €	- 379 260,00 €	196 560,00 €



❖ **Projet d'achat d'un système de supervision et de télégestion**

Afin de regrouper toutes les données des captages, des Châteaux d'eau, des débitmètres et des postes de relevages, il est proposé d'acquérir un superviseur.

Proposition supervision	Dépenses	Recettes	Bilan
Budget Eau	28 000,00 €	9 800,00 €	- 18 200,00 €
Budget Assainissement	12 000,00 €	3 600,00 €	- 8 400,00 €
TOTAL	40 000,00 €	13 400,00 €	- 26 600,00 €

Il est proposé d'inscrire la somme de 40 000 € au budget répartie entre les budgets eau et assainissement et de continuer à étudier la meilleure proposition technique.

❖ **Les réservoirs**

Réservoir	Commune	Type	Capacité	Année de construction	Convention antennes	Observation
Le Four Rouge	St Denis du Maine	Château d'eau	400 m ³ 1 cuve	1965	CD53	Réhabilité en 2013
Maison Neuve	Cossé en Champagne	Château d'eau	250 m ³ 1 cuve	1960	Antenne relais OM	
Meslay	Meslay du Maine	Château d'eau	300 m ³ 2 cuves	1950	Antennes relais OM Bouygues	Réhabilitation à prévoir en 2020-2021
Préaux	Préaux	Réservoir au sol	25 m ³ 1 cuve	1957	/	Réhabilitation prévue en 2019
La Haie Guillon	Villiers Charlemagne	Château d'eau	250 m ³ 1 cuve	1965	Antennes relais OM Orange Free (en cours)	Réhabilité en 2019
Le Landereau	Meslay du Maine (route du Burret)	Château d'eau	250 m ³ 1 cuve	1965	Antennes relais OM SFR	Réhabilitation à prévoir en 2020
Ballée DPS SAUR	Val du Maine	Château d'eau	250 m ³ 1 cuve	1960		Réhabilité en 2011
La Touche Ronde DSP SAUR	Beaumont Pied de Bœuf	Château d'eau	300 m ³ 1 cuve	1980		Réhabilité en 2012
Des Bordeaux DSP STGS	Grez en Bouère	Château d'eau	300 m ³ 1 cuve		DIR Ouest	
St Aignan DSP STGS	Gennes sur Glaize	Château d'eau mise à dispo par le SIAEP de Bierné	350 m ³ 1 cuve			

- En 2018, le Château de la Haie Guillon à Villiers Charlemagne a été rénové par l'entreprise TRASO.
- En 2019, le réservoir de Préaux sera rénové dans le cadre de la réhabilitation du captage.
- Les réhabilitations des réservoirs du Landereau (Le Buret) et de Meslay du Maine sont à prévoir respectivement en 2020 et 2021.

Budget Régie - TRAVAUX REALISES EN 2018				
Désignation des réservoirs	Dépenses	Recettes	Bilan	RAR 2018
La Haie Guillon VILLIERS Réhabilitation réservoir	151 983,41 €	41 795,00 €	- 110 188,41 €	1 000,00 €
Le Four Rouge St DENIS et réseau La BAZOUGE	54 516,78 €	11 310,00 €	- 43 206,78 €	- €
Le Four Rouge St DENIS Pose compteurs de sectorisation	121 524,80 €	82 577,66 €	- 38 947,14 €	- €
TOTAL DE L'OPERATION budgétaire n° 105	328 024,99 €	135 682,66 €	- 192 342,33 €	1 000,00 €

Budget DSP - TRAVAUX REALISES EN 2018			
Travaux de réseaux	Dépenses	Recettes	Bilan
Château d'eau BALLEE Réhabilitation	64 295,50 €	17 494,00 €	- 46 801,50 €
Château d'eau des Bordeaux GREZ pose débitmètres	18 092,80 €	14 474,24 €	- 3 618,56 €
TOTAL REALISE 2018	82 388,30 €	31 968,24 €	- 50 420,06 €

Rapport XII 04 - DISTRIBUTION

Secteur	Linéaire	Poteaux incendie	Type de facture	Nombre d'abonnés 2018	Type relevé
Régie Eau : hors Meslay	473 km	84 unités	Eau Assainissement collectif	3 488	1 relevé / an manuel
Régie Eau : Meslay du Maine	62 km	54 unités	Eau Assainissement collectif	1 414	1 relevé / an manuel
Bazougers DSP Veolia	61 km	20 unités		499	1 radio relève
Ballée DSP SAUR	60 km	42 unités	Assainissement collectif	966	1 radio relève
Grez en Bouère DSP STGS	154 km	37 unités	Assainissement collectif	1578	1 relevé / an manuel
TOTAL	810 km	237 unités		7 945 abonnés	

❖ Réalisations 2018

Budget Régie - TRAVAUX REALISES EN 2018			
Travaux de réseaux	Dépenses	Recettes	Bilan
MESLAY Rue Tanquerel et Bd Providence Réhabilitation réseaux	116 020,49 €	- €	- 116 020,49 €
TOTAL REALISE 2018	116 020,49 €	- €	- 116 020,49 €

Budget DSP - TRAVAUX REALISES EN 2018			
Travaux de réseaux	Dépenses	Recettes	Bilan
GREZ rue Villebois Mareuil Réhabilitation réseau	42 650,03 €	11 282,00 €	- 31 368,03 €
TOTAL REALISE 2018	42 650,03 €	11 282,00 €	- 31 368,03 €

❖ Projets 2019

Budget Régie - PROJETS 2019				
Travaux de réseaux	Dépenses	Recettes	Bilan	Proposition emprunt
Rue Tanquerel et Bd Providence MESLAY Réhabilitation réseau Reste à réaliser	1 840,51 €	25 051,00 €	23 210,49 €	- €
Rue Chevreul MESLAY Création branchement AEP	5 810,00 €	- €	- 5 810,00 €	- €
RUILLE bourg Réhabilitation réseau	173 000,00 €	51 900,00 €	- 121 100,00 €	121 100,00 €
Interconnexion PREAUX	60 000,00 €	48 000,00 €	- 12 000,00 €	12 000,00 €
Travaux de réhabilitation dont rue de Bretonnière à Meslay	25 000,00 €	7 500,00 €	- 17 500,00 €	- €
Travaux d'extension de réseaux 2019	35 000,00 €	- €	- 35 000,00 €	- €
Grande Rue MESLAY Réhabilitation réseau	70 500,00 €	21 150,00 €	- 49 350,00 €	- €
Le Landereau Meslay route du Buret Pose débitmètres	20 000,00 €	16 000,00 €	- 4 000,00 €	- €
St DENIS Alimentation espace intergénérationnel	6 000,00 €	6 000,00 €	- €	- €
Achat compteurs radio relèves de 2019 à 2022	320 000,00 €	- €	- 320 000,00 €	- €
TOTAL PREVISIONNEL 2019	717 150,51 €	175 601,00 €	- 541 549,51 €	133 100,00 €

Budget DSP - PROJETS 2019			
Travaux de réseaux	Dépenses	Recettes	Bilan
La Mizière GREZ Extension réseau	7 000,00 €	- €	- 7 000,00 €
Rue de la Briquetterie St BRICE Renouvellement réseau	55 000,00 €	16 500,00 €	- 38 500,00 €
Rue de la Libération GREZ Renouvellement réseau	170 000,00 €	51 000,00 €	- 119 000,00 €
Divers travaux d'extension	20 000,00 €	- €	- 20 000,00 €
Divers travaux de réhabilitation	15 000,00 €	4 500,00 €	- 10 500,00 €
TOTAL PREVISIONNEL 2019	267 000,00 €	72 000,00 €	- 195 000,00 €

❖ Projet d'acquisition de compteurs d'eau en radio relève

Depuis le 1er Janvier 2018, le service procède à une relève manuelle par an qui se déroule en septembre et octobre avec un planning réparti entre les 7 fontainiers et les différents secteurs.

Cela équivaut à 20 semaines d'ETP pour un peu plus de 5000 compteurs sur la régie des Eaux.

Les DSP de Bazougers (Véolia) et du secteur de Val du Maine (SAUR) sont déjà équipés en radio relève.

La radio-relève permet de relever les compteurs équipés d'un boîtier et d'une antenne radio en passant à proximité (entre 100 et 200 m) avec un véhicule à basse vitesse.

Il est proposé de réaliser un marché de fournitures sur 4 ans de 2019 à 2022 pour un budget global de 320 000 €.

Travaux de réseaux

❖ Avant projet travaux de réseaux dans le bourg de RUILLE FROID FONDS

La commune de RUILLE souhaite réaménager son centre Bourg. La Communauté de Communes propose de renforcer la canalisation d'eau potable existante et reprendre l'ensemble des branchements préalablement aux futurs travaux. Ce renforcement permettra de sécuriser l'approvisionnement en eau de FROMENTIERES.

Les travaux comprennent :

- 580 ml de canalisations PVC bi-orienté PN25 Ø160, la reprise de 45 branchements avec mise en place de regards de comptages sous trottoir, toutes pièces, purges, ventouses et vannes de sectorisation
- Le montant estimé des travaux est de 173 000 € HT avec la maîtrise d'œuvre.

Le Conseil d'exploitation a émis un avis favorable sur ce dossier,
Le Conseil Communautaire est invité à valider l'avant projet et les inscriptions budgétaires

❖ Choix du bureau d'études pour les travaux de réseaux :

- o Lot 1 : réhabilitation du réseau AEP Grande Rue à Meslay du Maine,
 - o Lot 2 : réhabilitation du réseau AEP Rue de la Briqueterie à Saint Brice
 - o Lot 3 : interconnexion du réseau AEP de Préaux.
- Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 15 janvier 2019. La date de remise des offres a été fixée au 4 février 2019 à 12 h.

➤ En conclusion, les offres apparaissant comme économiquement les mieux disantes, ont celles de SAFEGE, pour les 3 lots, pour les montants suivants :

- o Lot 1 : 3 380,00 € HT
- o Lot 2 : 2 600,00 € HT
- o Lot 3 : 2 860,00 € HT

Le Conseil d'exploitation a émis un avis favorable sur ce dossier,
Le Conseil Communautaire est invité à valider l'offre de SAFEGE et les inscriptions budgétaires



Rapport XII 05 - CONTRAT TERRITOIRE

Pour faire face aux problèmes récurrents de nitrates dans l'eau potable, un contrat territorial couvre 8 captages de l'est Mayennais appelés « prioritaires ».

Cette démarche collective entre le Pays Meslay-Grez, les Coëvrons et le SIAEP de Sillé le Guillaume existe depuis 2012. Les captages de La Fortinière à la Bazouge de Chéméré, Le Moulin de Rousson à Saulges et Le Grand Rousson à Val Du Maine sont concernés par ce contrat.

Dans ce cadre, des achats de terrains dans les bassins d'alimentation des captages avaient été programmés par les anciens SIAEP et finalisés par la Communauté de Communes en 2018 et 2019 :

Budget Régie - Opération Achat de terrain réalisée en 2018			
Achat de terrain	Dépenses	Recettes	Bilan
Achat de terrain BAC Moulin de Rousson SAULGES	101 544,00 €	- €	101 544,00 €
TOTAL REALISE 2018	101 544,00 €	- €	101 544,00 €

Budget Régie - Opération Achat de terrain BP 2019			
Achat de terrain	Dépenses	Recettes	Bilan
Achat de terrain BAC Moulin de Rousson SAULGES	3 070,00 €	48 306,00 €	45 236,00 €
TOTAL PREVISIONNEL 2019	3 070,00 €	48 306,00 €	45 236,00 €

Budget DSP - Opération Achat de terrain réalisée en 2018			
Achat de terrain	Dépenses	Recettes	Bilan
Achat de terrain BAC Grand Rousson BALLEE	27 700,00 €	5 540,00 €	22 160,00 €
TOTAL REALISE 2018	27 700,00 €	5 540,00 €	22 160,00 €

Budget DSP - Opération Achat de terrain BP 2019			
Achat de terrain	Dépenses	Recettes	Bilan
Achat de terrain BAC Grand Rousson BALLEE	2 300,00 €	17 910,00 €	15 610,00 €
TOTAL PREVISIONNEL 2019	2 300,00 €	17 910,00 €	15 610,00 €



Rapport XII 07 - VÉHICULES

Frais d'entretien des véhicules				
	Frais d'entretien		Frais de carburants	
	Réalisé 2018	BP 2019	Réalisé 2018	BP 2019
Budget Eau	8 925,52 €	10 000,00 €	15 019,71 €	16 000,00 €
Budget Assainissement	740,06 €	1 000,00 €	761,98 €	1 000,00 €
TOTAL	9 665,58 €	11 000,00 €	15 781,69 €	17 000,00 €

En 2019, il est proposé de renouveler les véhicules de Patrice FRICOT et Vincent MEUNIER pour un montant de 38 000€ avec aménagement intérieur compris.

Il est également prévu l'acquisition d'un camion benne de 7,5T à 10T en remplacement du Renault Mascot plus en adéquation avec nos travaux pour un montant estimé de 50 000 € HT.

Rapport XII 09 - TARIFS

1 – Les tarifs eau Régie

L'harmonisation est prévue en 2023 :

	ABONNEMENT		CONSOMMATION	
	CCPMG	DIAM 15/20/30	66,00€	De 1 à 1000 m ³
	DIAM 40 ET +	90,00€	De 1001 à 5000 m ³	0,95€
			À partir de 5001 m ³	0,80€
Tarifs en HT (TVA 5,5%)				

- Pour certaines communes, la facturation 2018 a pris en compte le reliquat de l'abonnement 2017 et de la consommation jusqu'au mois de septembre afin de faire concorder les périodes facturées avec les relevés de compteur.
- Pour la prévision 2019, les périodes réelles d'abonnement (du 1er janvier au 31 décembre 2019) et les périodes de consommations (de septembre 2018 à septembre - octobre 2019) sont prises en compte

VENTE D'EAU								
		Nombre de factures en 2018	Nombre de m3 facturés	Montant de la recette HT 2018	Part reliquat 2017	Total de la recette imputable à 2018	Prévision 2019	Comparaison et différence entre 2018 et 2019
70111	Vente d'eau aux abonnés : abonnements	10003		341 077,58 €	40 834,00 €	300 243,58 €	310 000,00 €	augmentation moyenne de 2,66 %
70111	Vente d'eau aux abonnés : consommations		808796	704 289,52 €	55 302,00 €	648 987,52 €	660 000,00 €	augmentation moyenne de 1,56 %
701241	Redevance pollution domestique - Agence de l'Eau			143 596,17 €		143 596,17 €	144 000,00 €	le tarif reste à 0,300 € / m3
70128	Redevance prélèvement sur la ressource - Agence de l'Eau			30 806,00 €		30 806,00 €	36 000,00 €	le tarif de 0,045 €/m3 sera appliqué pour toutes les communes en 2019
70128	Redevance Fonds départemental - Conseil Départemental			202 740,37 €		202 740,37 €	219 000,00 €	la redevance passe de 0,2700 €/m3 à 0,2925 €/m3 en 2019
				1 422 509,64 €	96 136,00 €	1 326 373,64 €	1 369 000,00 €	

2 – Les tarifs eau DSP

Il existe 3 Contrats en Délégation de Service Public d'Eau Potable avec :

- VEOLIA sur la Commune de Bazougers (ex SIAEP d'Argentré Sud) qui expire le 31/12/2021.
- STGS sur le Secteur de l'ex SIAEP de Grez en Bouère qui expire le 31/12/2021.

Par délibération du 18/12/2018, le Conseil Communautaire a validé la diminution de la part CCPMG en 2019, ce qui représente un montant d'environ 3 400 €.

- SAUR sur le secteur de l'ex SIAEP de Ballée (y compris Bouessay) qui expire le 31/12/2025.

	Recettes réalisées 2018	Montant HT	Recettes prévues 2019	Montant HT
SAUR (ex SIAEP BALLEE)	3eme acompte 2017	37 340,54 €	3e acompte 2018	37 341,00 €
	solde 2017	14 401,53 €	solde 2018	14 402,00 €
	1er acompte 2018	24 893,69 €	1er acompte 2019	24 894,00 €
	2eme acompte 2018	53 917,42 €	2eme acompte 2019	53 918,00 €
Total SAUR		130 553,18 €		130 555,00 €
STGS (ex SIAEP GREZ)	2eme acompte 2017	57 611,72 €		
	solde 2017	7 383,51 €	solde 2018	7 383,00 €
	1er acompte 2018	27 772,74 €	1er acompte 2019	27 772,00 €
	2eme acompte 2018	43 597,65 €	2eme acompte 2019	40 197,00 €
Total STGS		136 365,62 €		75 352,00 €
VEOLIA (Bazougers)	2eme semestre 2017	20 699,46 €	2eme semestre 2018	20 699,00 €
	1er semestre 2018	15 784,85 €	1er semestre 2019	15 784,00 €
Total VEOLIA		36 484,31 €		36 483,00 €
TOTAL GLOBAL		303 403,11 €		242 390,00 €

* Venant STGS : diminution de la part CCPMG

Synthèse
Eau



Rapport XII 1 1 - AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

L'ATD'EAU accompagne les collectivités dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement autant techniquement que financièrement.

Chaque collectivité verse une cotisation à l'ATD :

- Eau : base forfaitaire plus une participation au m3 facturé
- Assainissement : participation financière au nombre d'habitants plus une participation au nombre de STEP (stations d'épurations)

ADHESIONS ATD'EAU			
	BP 2018	Réalisé 2018	BP 2019
Budget Eau	8 512,00 €	8 512,00 €	8 512,00 €
Budget Assainissement	11 644,00 €	11 644,00 €	11 653,00 €
TOTAL	20 156,00 €	20 156,00 €	20 165,00 €

Rapport XII 12 - RÈGLEMENT DU SERVICE

1 – La facture et les moyens de paiement

Les abonnés reçoivent deux factures par an.

- Au mois de mai : la facture comprend l'abonnement correspondant au semestre en cours, ainsi qu'une consommation estimée, calculée sur la consommation de référence moyenne de chaque abonné.
- Au mois de novembre : elle comprend l'abonnement correspondant au semestre en cours, ainsi que le solde de la consommation réelle de l'année calculée depuis l'index estimé du 1er semestre.

À partir du 2ème semestre 2019, le Service des Eaux propose de mettre en place le Titre Interbancaire de Paiement (TIP SEPA). Les autres moyens de paiements sont conservés (prélèvement mensuel ou à l'échéance, par internet sur le site www.tipi.budget.gouv.fr, par virement sur le compte de la Banque de France...)

2 – Le logiciel de gestion eau – assainissement – déchets

Le marché global s'élève à 79 802,00 € HT

Achat Logiciels	Montant HT	Part budget Eau	Part budget ASS	Part budget Déchets
Total réalisé 2018	42 428,50 €	22 014,24 €	8 638,38 €	11 775,88 €
Total prévisionnel 2019	37 373,50 €	17 904,25 €	10 054,63 €	9 414,62 €
TOTAL GLOBAL	79 802,00 €	39 918,49 €	18 693,01 €	21 190,50 €

Maintenance	Montant HT	Part budget Eau	Part budget ASS	Part budget déchets
TOTAL MAINTENANCE 2019	5 405,00 €	2 527,50 €	1 676,25 €	1 201,25 €

Rapport XII 13 - BUDGETS

1. Synthèse budgétaire EAU Régie FONCTIONNEMENT

Le compte de gestion ne pouvant pas être approuvé, les résultats 2018 ne peuvent pas être reportés. Ce tableau est à modifier.

BUDGET EAU REGIE				
BP 2018 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - BP 2019				
FONCTIONNEMENT DEPENSES				
Art	Libellé	BP 2018	REALISE 2018	BP 2019
011	Charges à caractère général	801 372,00 €	571 654,66 €	825 363,20 €
012	Charges de personnel, frais assimilés, cotisations et autres charges, formations	515 122,00 €	500 667,55 €	419 000,00 €
014	Atténuations de produits : redevance pollution domestique 2017	186 960,00 €	141 465,18 €	144 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	65 790,00 €	18 229,16 €	45 390,00 €
66	Charges financières : intérêts des emprunts	20 624,00 €	20 623,56 €	14 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	4 350,00 €	2 144,56 €	18 515,49 €
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations : provisions	29 000,00 €	29 000,00 €	15 850,00 €
022	Dépenses imprévues	99 340,31 €	- €	92 610,00 €
042	Op ordre de transfert entre sections : amortissements	313 773,75 €	- €	627 551,50 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	491 338,65 €
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		2 036 332,06 €	1 283 784,67 €	2 693 618,84 €
FONCTIONNEMENT RECETTES				
Art	Libellé	BP 2018	REALISE 2018	BP 2019
013	Atténuations de charges : remboursement sur frais de personnel	- €	1 044,00 €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	1 221 615,88 €	1 606 972,48 €	1 460 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	16 950,00 €	14 609,43 €	14 700,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels, remboursements divers ou trop versés sur factures eau	100,00 €	2 878,22 €	- €
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations : provisions	29 000,00 €	7 950,40 €	36 890,00 €
042	Op d'ordre de transfert entre sections : amortissements des subventions	63 692,80 €	- €	127 385,60 €
002	Excédent antérieur reporté Fonc	704 973,38 €	704 973,38 €	1 054 643,24 €
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		2 036 332,06 €	2 338 427,91 €	2 693 618,84 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		- €	1 054 643,24 €	- €

Rapport XII 13 - BUDGETS

1. Synthèse budgétaire EAU Régie INVESTISSEMENT

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE		BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapport XII - 01	MOYENS HUMAINS ET MATERIELS	- 17 459,18 €	64 196,27 €	- €	- 64 196,27 €
Rapport XII - 03	RESSOURCES EN EAU	- 215 742,33 €	544 100,00 €	342 200,00 €	- 201 900,00 €
Rapport XII - 04	DISTRIBUTION	- 116 020,49 €	717 150,51 €	308 701,00 €	- 408 449,51 €
Rapport XII - 05	CONTRAT DE TERRITOIRE	- 101 544,00 €	3 070,00 €	48 306,00 €	45 236,00 €
Rapport XII - 07	INVENTAIRE VÉHICULES	- €	88 000,00 €	- €	- 88 000,00 €
Rapport XII - 12	RÈGLEMENT DU SERVICE - logiciel facturation	- 22 014,24 €	17 904,25 €	- €	- 17 904,25 €
TOTAL DES ACTIONS		- 472 780,24 €	1 434 421,03 €	699 207,00 €	- 735 214,03 €

Le compte de gestion ne pouvant pas être approuvé, les résultats 2018 ne peuvent pas être reportés. Ce tableau est à modifier.

INVESTISSEMENT DEPENSES						
Art	Opération	Libellé	BP 2018	REALISÉ 2018	RAR 2018	BP 2019
D001		Déficit reporté N-1				
1641		Emprunts	68 480,00 €	61 588,76 €	- €	41 000,00 €
020		Dépenses imprévues	78 949,00 €	- €	- €	110 650,00 €
13911		Amortissement des subventions	63 692,80 €	- €	- €	127 385,60 €
041		opérations d'ordre	87 370,00 €	87 370,00 €	- €	- €
TOTAL OPERATIONS NON AFFECTEES			298 491,80 €	148 958,76 €	- €	279 035,60 €
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			1 173 691,17 €	624 179,37 €	392 164,87 €	1 834 421,03 €
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT			1 472 182,97 €	773 138,13 €	392 164,87 €	2 113 456,63 €
INVESTISSEMENT RECETTES						
Art	Opération	Libellé	BP 2018	REALISÉ 2018	RAR 2018	BP 2019
R001		Excédent d'investissement reporté	769 192,22 €	769 192,22 €	- €	295 359,48 €
1068		Affectation en réserves				- €
021		Virement de la section de fonctionnement				491 338,65 €
041		Opérations d'ordre	87 370,00 €	87 370,00 €	- €	- €
28		Amortissements	313 773,75 €	- €	- €	627 551,50 €
TOTAL OPERATIONS NON AFFECTEES			1 170 335,97 €	856 562,22 €	- €	1 414 249,63 €
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			301 847,00 €	211 935,39 €	89 911,61 €	699 207,00 €
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT			1 472 182,97 €	1 068 497,61 €	89 911,61 €	2 113 456,63 €
RESULTAT INVESTISSEMENT			- €	295 359,48 €	-302 253,26 €	- €

Rapport XII 13 - BUDGETS

2. Synthèse budgétaire EAU DSP FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES				
Chap/ art	Libellé	BP 2018	REALISÉ 2018	BP 2019
011	Charges à caractère général	142 536,05 €	30 636,56 €	154 410,77 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 400,00 €	894,69 €	3 400,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10 260,00 €	- €	5 000,00 €
66	Charges financières - intérêts des emprunts	10 570,00 €	10 569,88 €	7 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	4 770,00 €	- €	1 000,00 €
022	Dépenses imprévues	6 181,00 €	- €	13 400,00 €
042	Op ordre de transfert entre sections	106 094,62 €	- €	212 189,24 €
043	Op ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	- €
023	Virement à la section d'investissement	174 244,62 €	- €	226 042,36 €
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		462 056,29 €	42 101,13 €	622 942,37 €
FONCTIONNEMENT RECETTES				
Chap/ art	Libellé	BP 2018	REALISÉ 2018	BP 2019
013	Atténuations de charges	- €	- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	206 290,65 €	303 403,11 €	242 390,00 €
75	Autres produits de gestion courante	4 880,00 €	4 921,14 €	5 000,00 €
77	Produits exceptionnels	- €	0,01 €	- €
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations	- €	- €	- €
042	Op d'ordre de transfert entre sections	19 280,80 €	- €	38 561,60 €
043	Op ordre à l'intérieur de la sect d'exploit.	- €	- €	- €
002	Excédent antérieur reporté Fonc	231 604,84 €	231 604,84 €	336 990,77 €
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		462 056,29 €	539 929,10 €	622 942,37 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		- €	497 827,97 €	- €

Rapport XII 13 - BUDGETS

4. Amortissements

L'instruction budgétaire M49 précise les obligations en matière d'amortissement et permet aux collectivités d'en fixer librement les durées, tout en respectant les limites fixées pour chaque catégorie d'immobilisation.

Par délibération du 27 novembre 2018, le Conseil Communautaire :

- A décidé que pour les biens obligatoirement amortissables, acquis antérieurement au 01/01/2018, les budgets Eau poursuivront les plans d'amortissement en cours jusqu'à leur terme tel que délibéré par les communes ou les syndicats.
- Pour les biens acquis à compter du 01/01/2018, les cadences d'amortissements ont été fixées par le conseil.

Rapport XII 13 - BUDGETS

5. Provisions

Etat de suivi des provisions

Comptes	2018	2019	2020	2021	2022	2023
report au 1/01	- €	21 049,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €
6817	29 000,00 €	15 850,00 €				
7817	7 950,40 €	36 890,00 €				
solde au 31/12	21 049,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €

Rapport XII 13 - BUDGETS

6. Charte solidarité eau

Le Conseil Départemental assure l'entière responsabilité du Fonds de Solidarité logement qui vient en aide aux personnes et familles en difficulté.

Comme chaque année, il est proposé aux collectivités de concéder des abandons de créances sur la base annuelle de 0,2049 € par abonné soit pour la Communauté de Communes du pays de Meslay Grez :

Catégories de factures pour la CCPMG	Nombre de factures
Factures "régie directe" eau et assainissement	4945
Factures "gestion SAUR eau" pour assainissement	432
Factures "gestion STGS eau" pour assainissement	759
TOTAL	6136

6136 abonnés x 0,2049 € = 1 257 € pour l'année 2019

Le conseil d'exploitation a émis un avis favorable sur ce dossier.

Le conseil communautaire est invité à délibérer sur l'adhésion 2019 à la charte solidarité eau.



Avis du conseil d'exploitation eau réuni le lundi 4 mars 2019 :

Le Conseil d'exploitation émet un avis favorable à l'ensemble du dossier présenté et aux inscriptions budgétaires proposées.

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide l'avant-projet pour les travaux de réseaux de Ruillé Froid Fonds.
- Valide le choix du bureau d'études SAFEGE pour les travaux de réhabilitation de réseaux et d'interconnexion.
- Valide l'adhésion à la charte solidarité eau pour 2019.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

Dossier N°3 - Rapport budgétaire 2019 ; Conseil d'exploitation Assainissement

Rapporteur, Jean-Luc Landelle, Vice-président en charge du Conseil d'exploitation Assainissement de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2019 du Conseil d'exploitation Assainissement, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

SYNTHÈSE des rapports budgétaires

XIII- ASSAINISSEMENT



Responsable : Jean-Luc LANDELLE

Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez

Rapport XIII 01 – MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

1 – Ressources humaines



- ◆ Convention de mise à disposition des agents techniques communaux pour l'entretien des équipements nécessaires à la régie assainissement

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2018, la présente convention a pour objet la mise à disposition des agents techniques communaux dans le cadre de la gestion de la régie assainissement. Ainsi, les agents techniques communaux continuent à entretenir les lagunes et postes de refoulement dans le cadre de la gestion de la régie assainissement.

La convention a été validée par le CE et va faire l'objet d'une signature par les communes.

2 – Equipements

Budget Régie - Equipements REALISES EN 2018			
Achat de matériel	Dépenses	Recettes	Bilan
Logiciels - sauvegarde	74,10 €	- € -	74,10 €
Matériel de bureau et d'informatique	3 711,92 €	- € -	3 711,92 €
Extension bureau eau/ass atelier	314,23 €	- € -	314,23 €
TOTAL REALISE 2018	4 100,25 €	- € -	4 100,25 €

Budget Régie - Equipements BP 2019			
Achat de matériel	Dépenses	Recettes	Bilan
Logiciels - sauvegarde	245,37 €	- € -	245,37 €
Divers matériels	1 000,00 €	- € -	1 000,00 €
Extension bureau eau/ass atelier	2 085,77 €	- € -	2 085,77 €
TOTAL PREVISIONNEL 2019	3 331,14 €	- € -	3 331,14 €

Rapport XIII 02 - PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

1. Unités de traitement des eaux usées

Communes	Equivalents habitants	Linéaire réseaux (en km)		Poste de relevage	Type de Step	Observations
		réseau séparatif	réseau unitaire			
Arquenay	400	4		2	lagunes	curage prévu en 2020
Ballée	850	5,3		2	filtres plantés	
Bannes	100	1		0	lagunes	
La Bazouge de Chêmeré	225	3,1		3	lagunes	schéma directeur à programmer
Bazougers DSP Veolia	667	7,4		3	boues activées	Etude optimisation à envisager
Beaumont Pied de Bœuf	160	0,75		1	lagunes	
Le Bignon du Maine	333-200	1,5		1	lagunes	
Bouère	750	5,5		1	filtres plantés	construction neuve en 2018
Le Buret	250	2,2		0	lagunes	curage prévu en 2020
Chêmeré le Roi	400	3		4	lagunes	
Cossé en Champagne	200	2,5		3	lagunes	curage prévu en 2019
La Cropte	180	1		1	lagunes	
Epineux le Seguin	200	1,5		1	lagunes	
Grez en Bouère	1000	6,9		1	boues activées	
Maisoncelles du Maine	350	2,9	0,2	1	lagunes	
Meslay du Maine	3500	49,5	5,5	11	boues activées	
Préaux	50	0,2			filtres	
Ruillé Froid Fonds	225	2,3		1	lagunes	schéma directeur en cours
Saint Brice Centre bourg	270	2,25		2	lagunes	
Saint Brice Les Agêts	300	3		2	lagunes	
Saint Charles la Forêt	150	1,5			lagunes	curage prévu en 2019
Saint Denis du Maine	217	2,8	1,3		lagunes	2 postes au tourisme schéma directeur en cours
Saint Loup du Dorat	240	3,4		3	lagunes	
Villiers Charlemagne	900	3		6	lagunes	
TOTAL		116,5	7	49		

❖ Budget 2018 et projets 2019

ACHATS DE MATERIEL REALISES EN 2018			
Désignation	Dépenses	Recettes	Bilan
Achat nettoyeur eau chaude chez COM 53	6 753,00 €	- €	- 6 753,00 €
Remplacement pompe poste La Briquetterie ST BRICE par JOUSSE	2 085,00 €	- €	- 2 085,00 €
Remplacement pompe poste rue de la Gare ARQUENAY par JOUSSE	2 150,00 €	- €	- 2 150,00 €
Remplacement de 2 pompes à BEAUMONT par JOUSSE	2 150,00 €	- €	- 2 150,00 €
Remplacement 1 pompe poste de Paille à MESLAY par FELJAS	1 730,00 €	- €	- 1 730,00 €
Remplacement 1 pompe poste le Lavoir au BIGNON par JOUSSE	2 970,00 €	- €	- 2 970,00 €
TOTAL	17 838,00 €	- €	- 17 838,00 €

* commandée et posée en 2018, payée en 2019

PROJETS ACHAT MATERIEL 2019				
Désignation	Dépenses	Recettes	Bilan	Proposition emprunt
Renouvellement de pompes dans postes de relevage	50 000,00 €	- €	- 50 000,00 €	
Sécurisation des postes de relevage	10 000,00 €	3 000,00 €	- 7 000,00 €	
Equipement supervision	12 000,00 €	3 600,00 €	- 8 400,00 €	
TOTAL	72 000,00 €	6 600,00 €	- 65 400,00 €	- €

❖ Projet d'achat d'un système de supervision et de télégestion

Afin de regrouper toutes les données des captages, des Châteaux d'eau, des débitmètres et des postes de relevages, il est proposé d'acquérir un superviseur.

Proposition supervision	Dépenses	Recettes	Bilan
Budget Eau	28 000,00 €	9 800,00 €	- 18 200,00 €
Budget Assainissement	12 000,00 €	3 600,00 €	- 8 400,00 €
TOTAL	40 000,00 €	13 400,00 €	- 26 600,00 €

Il est proposé d'inscrire la somme de 40 000 € au budget répartie entre les budgets eau et assainissement et de continuer à étudier la meilleure proposition technique.

2. Réseaux

TRAVAUX RESEAUX REALISES EN 2018			
Désignation	Dépenses	Recettes	Bilan
Construction STEP BOUERE	274 158,13 €	123 828,00 €	- 150 330,13 €
Travaux de réseaux BOUERE	9,61 €	86 930,70 €	86 921,09 €
Etude diagnostic AC St DENIS	6 653,29 €	- €	- 6 653,29 €
Etude diagnostic AC RUILLE	7 950,00 €	- €	- 7 950,00 €
TOTAL	288 771,03 €	210 758,70 €	- 78 012,33 €

PROJETS TRAVAUX RESEAUX 2019				
Désignation	Dépenses	Recettes	Bilan	Proposition emprunt
Construction STEP BOUERE reste à réaliser	3 841,87 €	168 732,00 €	164 890,13 €	
Travaux réseaux BOUERE reste à réaliser	21 193,39 €	- €	- 21 193,39 €	
Etude Diagnostic AC St DENIS reste à réaliser	9 571,71 €	17 305,00 €	7 733,29 €	
Etude Diagnostic AC Ruillé reste à réaliser	8 150,00 €	15 950,00 €	7 800,00 €	
Etude diagnostic AC la Bazouge reste à réaliser	20 000,00 €	16 000,00 €	- 4 000,00 €	
Renouvellement réseau Centre bourg Ruillé	27 000,00 €	18 900,00 €	- 8 100,00 €	
Mise en séparatif réseau rue de Paradis St DENIS	44 000,00 €	30 800,00 €	- 13 200,00 €	
Extension réseau Rue Boris Vian BOUERE	21 000,00 €	- €	- 21 000,00 €	
Extension et réhabilitation de réseaux	20 000,00 €	7 500,00 €	- 12 500,00 €	
TOTAL	174 756,97 €	275 187,00 €	100 430,03 €	- €

❖ Curage des boues

Le 07 juin 2018, le conseil d'exploitation a décidé de lancer les études préalables au curage des lagunes de St Charles La Forêt, Le Buret, Arquenay et Cossé en Champagne.

Un cahier des charges a donc été établi par l'ATD'Eau et une consultation des bureaux d'études a eu lieu en octobre 2018.

Suite à l'analyse des offres, la société SAUR a été retenue par le Bureau du 4 Février 2019 pour un montant de 12 641.00 € HT (pour les 4 études).

Dans l'urgence, il est proposé de réaliser 2 études en prévision d'un épandage fin d'été 2019. Sur les conseils de l'ATD, les lagunes les plus urgentes concernent les communes de Saint Charles la Forêt et de Cossé en Champagne.

Il est proposé de planifier les lagunes du Buret et d'Arquenay en 2020.

CURAGE DES BOUES			
Désignation	Dépenses	Recettes	Bilan
Curage des boues St Charles la Foret Etude	2 932,00 €	880,00 € -	2 052,00 €
Curage des boues St Charles la Forêt Travaux	10 000,00 €	- € -	10 000,00 €
Curage des boues Cossé en Champagne Etude	2 987,00 €	896,00 € -	2 091,00 €
Curage des boues Cossé en Champagne Travaux	10 000,00 €	- € -	10 000,00 €
TOTAL	25 919,00 €	1 776,00 € -	24 143,00 €

❖ Contrôles des installations d'assainissement collectif

Par délibération du 27 mars 2018, le Conseil Communautaire a fixé le tarif de contrôle des installations d'assainissement collectif à 90,91 € HT soit 100,00 € TTC.

Le Tableau ci-dessous reprend le nombre de contrôles effectués en 2018 par commune :

COMMUNES	Nombre
ARQUENAY	4
BANNES	0
BAZOUGERS	0
BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF	3
BOUERE	4
CHÉMERÉ-LE-ROI	2
COSSÉ-EN-CHAMPAGNE	4
GREZ-EN-BOUERE	7
LA-BAZOUGE-DE-CHÉMERÉ	3
LA CROPTÉ	3
LE BURET	8
MAISONCELLES-DU-MAINE	7
MESLAY-DU-MAINE	31
PREAUX	0
RUILLE-FROID-FONDS	3
SAINT BRICE	5
SAINT CHARLES LA FORET	0
SAINT-DENIS-DU-MAINE	5
SAINT-LOUP-DU-DORAT	4
VAL-DU-MAINE (BALLEE)	15
VAL-DU-MAINE (EPINEUX)	1
VILLIERS-CHARLEMAGNE	8
TOTAL	117

117 contrôles ont été réalisés en 2018

82 ont été facturés sur 2018 pour un total de 7 454,62 € HT soit 8 200,00 € TTC

**Synthèse
Assainissement**

Rapport XIII 03 - VÉHICULES

Frais d'entretien des véhicules				
	Frais d'entretien		Frais de carburants	
	Réalisé 2018	BP 2019	Réalisé 2018	BP 2019
Budget Eau	8 925,52 €	10 000,00 €	15 019,71 €	16 000,00 €
Budget Assainissement	740,06 €	1 000,00 €	761,98 €	1 000,00 €
TOTAL	9 665,58 €	11 000,00 €	15 781,69 €	17 000,00 €

Rapport XIII 05 - SPANC

A - AMBITION DU PROGRAMME

Contribuer à l'amélioration de l'environnement du territoire et à la préservation des milieux naturels en limitant les risques sanitaires liés aux installations d'assainissement non collectif non satisfaisantes

B - OBJECTIFS POUR 2019

Poursuivre les contrôles des études et travaux des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées du territoire de à CCPMG par le Service SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Gréz.

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

Contrôle des études et travaux des installations neuves ou réhabilitées, diagnostic en cas de vente à l'aide de 30 % d'un temps plein d'un technicien.

Etat actuel des installations :

VILLE HABITATION	Installations non acceptables Classe 1		Installations acceptables Classe 2		Installations en bon état de fonctionnement Classe 3		TOTAL	TOTAL			
	2017	2018	2017	2018	2017	2018					
Total général	492	516	26%	756	729	37%	695	714	36%	1943	1959

La Commission propose :

- d'engager une réflexion sur les diagnostics des installations existantes dont la périodicité des 10 ans est dépassée.

Rapport XIII 06 - TARIFS

L'harmonisation des tarifs est prévue pour 2026 avec 65 € en abonnement et 1,10 € le m3.

Le contrat en Délégation de Service Public Assainissement avec VEOLIA sur la commune de BAZOUGERS (ex SIAEP d'Argentré Sud) expire le 31 décembre 2021.

REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT						
		Nombre de factures en 2018	Nombre de m3 facturés	Montant de la recette HT 2018	Prévision 2019	Comparaison et différence entre 2018 et 2019
70611	Redevance d'assainissement collectif (part au m3)	8318	377093	304 879,67 €	308 000,00 €	augmentation moyenne de 2,29 %
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte			63 738,69 €	57 000,00 €	La redevance passe de 0,18 à 0,15 € / m3
7068	Autres prestations de services : abonnements et contrôles AC et ANC			232 599,02 €	240 000,00 €	augmentation moyenne de 3,70 % pour les abonnements
				601 217,38 €	605 000,00 €	

- La redevance pour modernisation des réseaux est reversée à l'Agence de l'Eau. La prévision 2019 d'un montant de 63 740,00 € inscrite au compte 014 correspond au reversement de la recette 2018
- Autre recette : Vente d'électricité à EDF sur les panneaux photovoltaïques de la STEP de MESLAY. Une prévision pour 2019 de 2400,00 € pour une recette de 2 408,75 € en 2018

Rapport XIII 07 - AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

L'ATD'EAU accompagne les collectivités dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement autant techniquement que financièrement.

Chaque collectivité verse une cotisation à l'ATD :

- Eau : base forfaitaire plus une participation au m³ facturé
- Assainissement : participation financière au nombre d'habitants plus une participation au nombre de STEP (stations d'épurations)

ADHESIONS ATD'EAU			
	BP 2018	Réalisé 2018	BP 2019
Budget Eau	8 512,00 €	8 512,00 €	8 512,00 €
Budget Assainissement	11 644,00 €	11 644,00 €	11 653,00 €
TOTAL	20 156,00 €	20 156,00 €	20 165,00 €

Rapport XIII 08 - RÈGLEMENT DU SERVICE

1 – La facture et les moyens de paiement

Les abonnés reçoivent deux factures par an. Elles sont communes avec celles du service d'eau potable sauf pour les communes qui dépendent d'un service d'eau en affermage (SAUR, STGS, VEOLIA).

- Au mois de mai : cette facture comprend l'abonnement correspondant au semestre en cours, ainsi qu'une partie variable de consommation estimée, calculée sur la consommation de référence moyenne de chaque abonné.
- Au mois de novembre : cette facture comprend l'abonnement correspondant au semestre en cours, ainsi que le solde de la consommation réelle de l'année calculée depuis l'index estimé du 1^{er} semestre. Les relevés réels sont communiqués au Service des Eaux par les sociétés SAUR et STGS.

À partir du 2^{ème} semestre 2019, le Service des Eaux propose de mettre en place le Titre Interbancaire de Paiement (TIP SEPA). Les autres moyens de paiements sont conservés (prélèvement mensuel ou à l'échéance, par internet sur le site www.tipi.budget.gouv.fr, par virement sur le compte de la Banque de France...)

2 – Le logiciel de gestion eau – assainissement – déchets

Le marché global s'élève à 79 802,00 € HT

Achat Logiciels	Montant HT	Part budget Eau	Part budget ASS	Part budget Déchets
Total réalisé 2018	42 428,50 €	22 014,24 €	8 638,38 €	11 775,88 €
Total prévisionnel 2019	37 373,50 €	17 904,25 €	10 054,63 €	9 414,62 €
TOTAL GLOBAL	79 802,00 €	39 918,49 €	18 693,01 €	21 190,50 €

Maintenance	Montant HT	Part budget Eau	Part budget ASS	Part budget déchets
TOTAL MAINTENANCE 2019	5 405,00 €	2 527,50 €	1 676,25 €	1 201,25 €

Rapport XIII 09 - BUDGETS

1. Synthèse budgétaire Assainissement Régie

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES				
Art	Libellé	BP 2018	REALISÉ 2018	BP 2019
011	Charges à caractère général	218 676,00 €	139 954,65 €	181 145,00 €
012	Charges de personnel rattachées	153 733,00 €	151 185,59 €	161 115,00 €
014	Atténuations de produits : redevance modernisation réseaux	4 860,00 €	4 856,00 €	63 740,00 €
65	Autres charges de gestion courante	37 941,00 €	12 351,43 €	14 790,00 €
66	Charges financières : intérêts	74 516,00 €	74 361,47 €	48 000,00 €
67	Charges exceptionnelles : titres annulés sur exercices antérieurs	1 480,00 €	380,09 €	500,00 €
68	Dotations aux provisions	2 110,00 €	2 110,00 €	1 000,00 €
022	Dépenses imprévues	10 753,45 €	- €	33 150,00 €
042	Op ordre de transfert entre sections	294 017,39 €	1 045,55 €	585 943,68 €
002	Déficit antérieur reporté Fonc	- €	- €	- €
023	Virement à la section d'investissement	65 154,75 €	- €	148 149,20 €
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		863 241,59 €	386 244,78 €	1 237 532,88 €
FONCTIONNEMENT RECETTES				
Chap/ art	Libellé	BP 2018	REALISE 2018	BP 2019
013	Atténuations de charges	- €	- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	577 430,00 €	613 176,13 €	624 400,00 €
74	Subventions d'exploitation	3 900,00 €	4 345,00 €	16 545,00 €
75	Autres produits de gestion courante	10,00 €	1 694,96 €	- €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	571,80 €	- €
78	Reprises sur provisions	17 281,00 €	707,43 €	2 790,00 €
042	Op d'ordre de transfert entre sections : amortissements subventions	163 732,50 €	- €	327 465,00 €
002	Excédent antérieur reporté Fonc	100 888,09 €	100 888,09 €	266 332,88 €
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		863 241,59 €	721 383,41 €	1 237 532,88 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		- €	335 138,63 €	- €

Synthèse
Assainissement

Rapport XIII 09 - BUDGETS

1. Synthèse budgétaire Assainissement Régie

INVESTISSEMENT

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE		BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapport XII - 01	MOYENS HUMAINS ET MATERIELS	- 10 853,25 €	3 331,14 €	- €	- 3 331,14 €
Rapport XII - 02	PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION	- 78 417,36 €	238 606,97 €	265 837,00 €	27 230,03 €
Rapport XII - 08	REGLEMENT DU SERVICE - logiciel facturation	- 8 638,38 €	10 054,63 €	- €	- 10 054,63 €
TOTAL DES ACTIONS		- 97 908,99 €	251 992,74 €	265 837,00 €	13 844,26 €

INVESTISSEMENT DEPENSES						
Art	Opération	Libellé	BP 2018	REALISÉ 2018	RAR 2018	BP 2019
D001		Déficit reporté N-1				189 767,41 €
1641		Emprunts	132 227,58 €	132 227,30 €		135 000,00 €
1314		Reversement aux communes	130 000,00 €	- €	- €	130 000,00 €
020		Dépenses imprévues	370,39 €	- €	- €	34 510,48 €
139		Amortissement des subventions	163 732,50 €	- €	- €	327 465,00 €
TOTAL OPERATIONS NON AFFECTEES			426 330,47 €	132 227,30 €	- €	816 742,89 €
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			428 125,00 €	313 545,69 €	81 075,34 €	251 992,74 €
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT			854 455,47 €	445 772,99 €	81 075,34 €	1 068 735,63 €
INVESTISSEMENT RECETTES						
Art	Opération	Libellé	BP 2018	REALISÉ 2018	RAR 2018	BP 2019
R001		Excédent d'investissement reporté	39 323,33 €	39 323,33 €	- €	- €
1068		Affectation en réserves				68 805,75 €
1641		Emprunts	1 045,55 €	1 045,55 €		
021		Virement de la section de fonctionnement	65 154,75 €			148 149,20 €
28		Amortissements	292 971,84 €	- €	- €	585 943,68 €
TOTAL OPERATIONS NON AFFECTEES			398 495,47 €	40 368,88 €	- €	802 898,63 €
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			452 745,00 €	215 636,70 €	202 037,00 €	265 837,00 €
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT			851 240,47 €	256 005,58 €	202 037,00 €	1 068 735,63 €
RESULTAT INVESTISSEMENT			- €	- 189 767,41 €	120 961,66 €	- €

Rapport XIII 09 - BUDGETS

1. Synthèse budgétaire Assainissement Régie

LES EMPRUNTS

Budget	Objet	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	STATION EPURATION VILLIERS	8 352,51 €	8 352,51 €	8 352,51 €	8 352,51 €	8 352,51 €	8 352,51 €	8 352,51 €	8 352,51 €	8 352,51 €	8 352,51 €
	ASSAINISSEMENT LE BIGNON	4 037,04 €	4 037,04 €	4 037,04 €	4 037,04 €	4 037,04 €	4 037,04 €	4 037,04 €	4 037,04 €	4 037,04 €	4 037,04 €
	TRAVAUX LAGUNAGES VAL DU MAINE	14 263,11 €	14 170,00 €	14 040,00 €	13 910,00 €	13 780,00 €	13 650,00 €	13 520,00 €	13 390,00 €	13 260,00 €	13 130,00 €
	RESEAUX ASSAI VAL DU MAINE (Epineux)	6 192,36 €	6 192,36 €	6 192,36 €	6 192,36 €	6 192,36 €	6 192,38 €	- €	- €	- €	- €
	RESEAUX ASSAI ARQUENAY	16 214,37 €	16 214,37 €	16 214,37 €	16 214,37 €	16 214,37 €	16 214,37 €	16 214,37 €	16 214,37 €	16 214,37 €	16 214,37 €
	RESEAUX LA CROPTE	1 754,95 €	1 754,95 €	1 754,96 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	RESEAUX LA CROPTE	3 541,26 €	3 541,26 €	3 541,26 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	TRAVAUX RESEAUX CCPMG 1ère TRANCHE	19 031,56 €	18 524,45 €	18 017,34 €	17 510,23 €	17 003,12 €	16 496,01 €	15 988,90 €	15 481,80 €	11 278,55 €	- €
	STATION EPURATION GREZ EN BOUERE	10 796,13 €	10 796,13 €	10 796,13 €	10 796,13 €	10 796,13 €	10 796,13 €	10 796,13 €	10 796,13 €	10 796,13 €	10 796,13 €
	RESEAUX ASSAINISSEMENT LE BURET	5 057,56 €	5 057,56 €	5 057,56 €	5 057,56 €	5 057,56 €	5 057,56 €	5 057,56 €	5 057,56 €	5 057,56 €	5 057,56 €
	RESEAUX ASSAINISSEMENT PREAUX	2 239,16 €	2 239,16 €	2 239,16 €	2 239,16 €	2 239,16 €	2 239,16 €	2 239,16 €	2 239,16 €	2 239,16 €	2 239,16 €
	TX EXTENSION LAGUNE MAISONCELLES	8 889,92 €	8 889,92 €	4 445,07 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	STATION EPURATION ET RESEAUX BOUERE	14 873,69 €	14 999,36 €	14 999,36 €	14 999,36 €	14 999,36 €	14 999,36 €	14 999,36 €	14 999,36 €	14 999,36 €	14 999,36 €
	RESEAUX ASSAINISSEMENT CHEMERE	9 195,23 €	8 986,14 €	8 777,03 €	8 567,94 €	8 358,83 €	8 149,74 €	7 940,63 €	7 731,54 €	7 522,42 €	7 313,34 €
	RESEAUX ASSAINISSEMENT COSSE T 3 +T 4	2 935,05 €	3 039,60 €	3 148,70 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	STATION EPURATION MESLAY	26 802,14 €	26 802,14 €	26 235,37 €	25 668,61 €	25 101,85 €	24 535,08 €	23 968,32 €	23 401,55 €	22 834,79 €	22 268,03 €
	RESEAUX ASSAINISSEMENT CENTRE MESLAY	2 652,93 €	2 652,92 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	RESEAUX ASSAINISSEMENT MESLAY	15 242,77 €	14 870,96 €	14 499,12 €	14 127,28 €	13 755,44 €	13 383,60 €	13 011,76 €	12 639,94 €	12 268,12 €	11 896,28 €
	RESEAUX ASSAINISSEMENT MESLAY	3 004,94 €	3 004,94 €	3 004,94 €	3 004,94 €	3 004,89 €	- €	- €	- €	- €	- €
	RESEAUX ASSAI BD PROVIDENCE ET RTE SABLE MESLAY	6 955,58 €	6 955,58 €	6 955,58 €	6 955,58 €	6 955,57 €	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL ASSAINISSEMENT REGIE	182 032,26 €	181 081,35 €	172 307,86 €	157 633,07 €	155 848,19 €	144 102,94 €	136 125,74 €	134 340,96 €	128 860,01 €	116 303,78 €
	Variation par rapport à N-1	-	- 950,91 €	- 8 773,49 €	- 14 674,79 €	- 1 784,88 €	- 11 745,25 €	- 7 977,20 €	- 1 784,78 €	- 5 480,95 €	- 12 556,23 €

2018=1ère année

Rapport XIII 09 - BUDGETS

2. Charte solidarité eau

Le Conseil Départemental assure l'entière responsabilité du Fonds de Solidarité logement qui vient en aide aux personnes et familles en difficulté.

Pour les factures d'eau et d'assainissement, il est proposé aux collectivités de concéder des abandons de créances sur la base annuelle de 0,2049 € par abonné.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez cela représente une prévision de :

Catégories de factures pour la CCPMG	Nombre de factures
Factures "régie directe" eau et assainissement	4945
Factures "gestion SAUR eau" pour assainissement	432
Factures "gestion STGS eau" pour assainissement	759
TOTAL	6136

6136 abonnés x 0,2049 € = 1 257 € pour l'année 2019 pour les budgets Eau et Assainissement.

La répartition des calculée en fonction des dossiers de demandes déposés par les familles auprès du Fonds de solidarité.

Rapport XIII 09 - BUDGETS

3. Synthèse budgétaire Assainissement DSP

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES				
Art	Libellé	BP 2018	REALISÉ 2018	BP 2019
011	Charges à caractère général	22 003,97 €	924,04 €	1 020,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 060,00 €	59,41 €	1 000,00 €
014	Atténuations de produits : redevance modernisation réseaux	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	20,00 €	- €	100,00 €
66	Charges financières - intérêts	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	20,00 €	- €	- €
68	Dotations aux provisions	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	405,00 €	- €	159,00 €
042	Op ordre de transfert entre sections : amortissements	8 150,00 €	- €	16 300,00 €
023	Virement à la section d'investissement	11 839,35 €	- €	25 834,60 €
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		45 498,32 €	983,45 €	44 413,60 €
FONCTIONNEMENT RECETTES				
Art	Libellé	BP 2018	REALISÉ 2018	BP 2019
013	Atténuations de charges	- €	- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	25 000,00 €	15 303,08 €	15 500,00 €
74	Subventions d'exploitation	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €	- €
78	Reprises sur provisions	- €	- €	- €
042	Op d'ordre de transfert entre sections	2 960,00 €	- €	5 920,00 €
002	Excédent antérieur reporté Fonc	17 538,32 €	17 538,32 €	22 993,60 €
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		45 498,32 €	32 841,40 €	44 413,60 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		- €	31 857,95 €	- €

Rapport XIII 09 - BUDGETS

3. Synthèse budgétaire Assainissement DSP

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT DEPENSES						
Art	Opération	Libellé	BP 2018	REALISÉ 2018	RAR 2018	BP 2019
D001		Déficit reporté N-1	8 864,35 €	8 864,35 €		8 864,35 €
1641		Emprunts	- €	- €	- €	- €
020		Dépenses imprévues	1 965,00 €	- €	- €	525,00 €
139		Amortissement des subventions	2 960,00 €	- €	- €	5 920,00 €
TOTAL OPERATIONS NON AFFECTEES			13 789,35 €	8 864,35 €	- €	15 309,35 €
2188	400	Equiperment service assainissement	1 200,00 €	- €	- €	30 789,60 €
2031	401	Diagnostic Bazougers	25 000,00 €	- €	- €	- €
203		Etude pour optimisation STEP Bazougers	- €	- €	- €	7 000,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			26 200,00 €	- €	- €	37 789,60 €
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT			39 989,35 €	8 864,35 €	- €	53 098,95 €
INVESTISSEMENT RECETTES						
Art	Opération	Libellé	BP 2018	REALISÉ 2018	RAR 2018	BP 2019
R001		Excédent d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €
1068		Affectation en réserves				8 864,35 €
1641		Emprunts	- €	- €	- €	- €
021		Virement de la section de fonctionnement	11 839,35 €			25 834,60 €
28		Amortissements	8 150,00 €	- €	- €	16 300,00 €
TOTAL OPERATIONS NON AFFECTEES			19 989,35 €	- €	- €	50 998,95 €
13	401	Diagnostic Bazougers	20 000,00 €	- €	- €	- €
13		Etude pour optimisation STEP Bazougers	- €	- €	- €	2 100,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			- €	- €	- €	2 100,00 €
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT			19 989,35 €	- €	- €	53 098,95 €
RESULTAT INVESTISSEMENT			- €	8 864,35 €	- €	- €

Synthèse 
Assainissement

Rapport XIII 09 - BUDGETS

4. Provisions

Etat des provisions

Comptes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
report au 1/01	- €	8 543,79 €	6 393,83 €	9 713,80 €	12 056,46 €	15 171,50 €	16 574,07 €
6817	10 000,00 €	- €	4 315,00 €	3 080,00 €	3 700,00 €	2 110,00 €	1 000,00 €
7817	1 456,21 €	2 149,96 €	995,03 €	737,34 €	584,96 €	707,43 €	2 790,00 €
solde au 31/12	8 543,79 €	6 393,83 €	9 713,80 €	12 056,46 €	15 171,50 €	16 574,07 €	14 784,07 €

Rapport XIII 10 - AMORTISSEMENTS

L'instruction budgétaire M49 précise les obligations en matière d'amortissement et permet aux collectivités d'en fixer librement les durées, tout en respectant les limites fixées pour chaque catégorie d'immobilisation.

Par délibération du 27 novembre 2018, le Conseil Communautaire :

- A décidé que pour les biens obligatoirement amortissables, acquis antérieurement au 01/01/2018, les budgets Assainissement poursuivront les plans d'amortissement en cours jusqu'à leur terme tel que délibéré par les communes ou les syndicats.
- Pour les biens acquis à compter du 01/01/2018, les cadences d'amortissements ont été fixées par le conseil communautaire.

Avis du conseil d'exploitation assainissement réuni le jeudi 7 mars 2019 :

Le conseil d'exploitation émet un avis favorable à l'ensemble du dossier présenté et aux inscriptions budgétaires proposées.

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

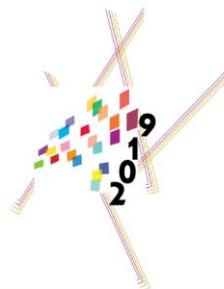
- **Valide le rapport et les inscriptions budgétaires proposées**
- **Valide la convention à passer avec les communes pour la mise à disposition des agents techniques**
- **Autorise le présent ou le Vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.**

Dossier N°4 - Rapport budgétaire 2019 ; Tourisme

Rapporteur, Didier Gendron, Vice-président en charge de la commission tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2019 de la commission tourisme, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

SYNTHÈSE des rapports budgétaires

II TOURISME



ACTIONS : Sites d'hébergements touristique intercommunaux

A – Ambition du programme

- Gérer un volume de lits touristiques minimum sur le territoire permettant de créer une offre touristique conséquente à l'échelle départementale
- Maintenir une dynamique d'animation et accroître l'activité économique.

B - OBJECTIFS POUR 2019

- Maintenir les équipements en parfait état de fonctionnement
- Développer la fréquentation des sites d'hébergements touristiques.
- Envisager l'évolution du parc locatif à moyen terme.
- Dynamiser les ventes sur le village de Bouère en s'appuyant sur la redéfinition de l'offre commerciale faite en 2018
- Donner les moyens humains et matériels à chaque structures afin d'être en mesure de fournir une prestation d'accueil de qualité, tout en recherchant une optimisation des moyens par une synergie renforcée entre les sites.

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Programme d'entretien et d'équipement des structures.
- Réflexion sur le parc locatif de La Chesnaie
- Vote des tarifs des différentes prestations des sites (hébergement, activités, animations)

Rapport II - 01

BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE LA CHESNAIE

1- Fréquentation des hébergements et Chiffre d'affaire de la base

L'année 2018 s'est caractérisée par une baisse des taux d'occupation pour les hébergements de La Chesnaie, principalement dû au recul de la clientèle ouvrière et notamment sur le début de saison.

A noter que la clientèle touristique représente 74% de la clientèle sur l'année (65% en 2017, 38 % en 2016)

Taux d'occupation	2013	2014	2015	2016	2017	2018
chalets	72%	60%	54%	51%	35%	32%
Mobil homes	45%	58%	66%	54%	33%	24%
Camping	32%	11%	9%	9%		
	Camping (11 emplacements)			41%	34%	21%

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	BP 2018	réalisé 2018
Total prestation "Hébergement" (HT)	141 901,24 €	105 697,00 €	136 000,00 €	87 461,18 €
Bungalows	68 660,00 €	49 704,00 €	65 000,00 €	36 631,00 €
Mobilhomes	58 619,00 €	44 913,00 €	55 000,00 €	42 803,00 €
CAMPING	6 730,02 €	7 370,00 €	8 000,00 €	6 395,50 €
Rbt frais	7 892,22 €	3 710,00 €	8 000,00 €	1 631,68 €

LA BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

		Espace 'Loisirs'	Camping	Chalets	swin	Total
2014	Total général DEPENSES FONCTIONNEMENT	102 403,00	80 384,05		20 224,09	203 011,14
	Total général RECETTES FONCTIONNEMENT	31 543,44	141 490,53			173 033,97
	Rembt Capital	3 625,56				3 625,56
	BILAN FONCTIONNEMENT	-74 485,12	61 106,48		-20 224,09	-33 602,73
2015	Total général DEPENSES FONCTIONNEMENT	101 802,34	81 860,88		16 429,99	200 093,21
	Total général RECETTES FONCTIONNEMENT	21 713,93	167 332,03			189 045,96
	Rembt Capital	3 649,64				3 649,64
	BILAN FONCTIONNEMENT	-83 738,05	85 471,15		-16 429,99	-14 696,89
2016	Total général DEPENSES FONCTIONNEMENT	110 940,81	74 983,38		16 697,80	202 621,99
	Total général RECETTES FONCTIONNEMENT	28 926,71	140 003,35			168 930,06
	Rembt Capital	3 660,03				3 660,03
	BILAN FONCTIONNEMENT	-85 674,13	65 019,97		-16 697,80	-37 351,96
2017	Total général DEPENSES FONCTIONNEMENT	105 067,60	12 918,04	68 183,59	16 697,80	204 426,26
	Total général RECETTES FONCTIONNEMENT	21 504,74	8 844,30	100 346,05		230 622,26
	Rembt Capital	3 660,03				3 660,03
	BILAN FONCTIONNEMENT	-87 222,89	28 088,72		-16 697,80	-75 831,97
2018	Total général DEPENSES FONCTIONNEMENT	90 303,98	25 208,85	46 334,02	16 788,17	178 635,02
	Total général RECETTES FONCTIONNEMENT	25 529,48	6 395,90	81 763,75		113 689,13
	Rembt Capital	3 660,94				3 660,94
	BILAN FONCTIONNEMENT	-68 435,44	16 616,78		-16 788,17	-68 606,83

2 - Tarifs des prestations d'activités et de la cafétéria

Prestations d'activités :

Pour 2019, il est proposé d'augmenter les tarifs du mini-golf et des bateaux à pédales de 1%.

Cafétéria :

Il est proposé de suivre les préconisations de distributeurs. La plupart des tarifs restant inchangés par rapport à 2018

3 – Fonctionnement

3.1 Personnels

Évolution du poste d'accueil :

A compter de 2019, Carole Alvarez assurera le pilotage et le suivi de la prestation d'accueil client et d'entretien des bungalows du Village Nature et Jardin à Bouère fournie par l'hôtesse d'accueil.

Comme les années précédentes, il sera fait appel à des personnels saisonniers pour assurer la saison (accueil, cafétéria et entretien des locaux et du site) au côté de Carole Alvarez, permanente.

Surveillant de bain (BNSSA).

Devant la difficulté de recruter des personnels titulaire du diplôme de BNSSA, il a été proposé à une jeune personne souhaitant passer l'examen, une prise en charge par la collectivité des frais de formation et d'examen en contrepartie d'un engagement à assurer la surveillance du plan d'eau de la Chesnaie pour 2 saisons.

En 2018, l'entretien des espaces verts du site par les services techniques a représenté environ 1800 h, contre 3100h en 2017, dont 410 h pour le swingolf (450 h en 2017) et 400 h d'entretien pour les bâtiments (700 h en 2017).

3.2 Centrale de réservation

Depuis janvier 2014, la centrale de réservation Gîte de France assure la commercialisation de nos hébergements labélisés.

PROPRIETAIRE	COMMUNE	Nb Doss.	CA CLIENT	CA PROP.	COMMISSION	%
1425 BOUERE		276	71 902,80	65 706,00	6 196,80	8,62%
1426 VILLIERS CHARLEMAGNE		521	172 747,00	157 580,00	15 167,00	8,78%
1427 SAINT DENIS DU MAINE		313	86 722,00	79 368,00	7 354,00	8,48%
TOTAL		1 110,00	331 371,80	302 654,00	28 717,80	

Pour l'année 2019, gîtes de France a changé son logiciel de réservation en ligne et de gestion des hébergements. Ce nouveau logiciel ne répond pas à nos contraintes de gestion. Il a été demandé à Gîtes de France d'apporter des correctifs dans les plus brefs délais.

4 – Gestion du Plan d'eau

En 2018, une opération de piégeage "ragondins et rats musqués a été mise en place en avant saison en juin. Résultats des prises insignifiants.

Un épisode cyanobactéries est apparu début septembre. Le bassin d'alimentation en amont du plan comportant de nombreuses zones d'épandages, ce phénomène ne pourra que se reproduire.

4 - SwinGolf

Pour 2019, les membres du swin club entreprennent la rénovation de la terrasse et la création d'une dalle d'entraînement. Les matériaux sont pris en charge par la Communauté de communes.

Développement de l'activité Drop N'golf.

5 - Voile

En 2011, la convention a été dénoncée par courrier en date du 16 mai 2011.

En 2014, l'association a cédé la quasi-totalité de son matériel à un club de voile de la région.

Aujourd'hui, seuls quelques matériels restent encore stockés.

Achat et investissements 2019

Opération n°11 -

Pour les besoins de fonctionnement de la base, il est proposé d'inscrire au BP 900 € pour :
Le remplacement de matériels (téléviseurs, machine à laver)

Opération n°55 –

Le remplacement d'une cabine douche pour 3500 €

Opération n°27 –

Renforcement de la signalétique de la base de loisirs par la mise en place de panneaux d'information près de l'accueil pour 2500€

Opération n°50 – Aménagements de la base

Le chemin de liaison Saint Denis du Maine / Meslay du Maine, très fréquenté, nécessite un entretien : Côté vélo, près du swin golf, les racines ont soulevé le revêtement, rendant dangereux le passage. Il est proposé de mettre en sécurité le chemin vélo pour 2250 €.

Concernant le chemin piéton, celui-ci à une vingtaine d'année, et n'a jamais fait l'objet de travaux particuliers.

Au vu de la très forte fréquentation, il conviendra, dans un court délais, d'entreprendre des travaux de drainage, reprofilage, rechargement sur le chemin .

Ventes de bien 2019

Le bâtiment « Sanitaires Accueil Jeunes » a été vendu à la commune de Saint Denis du Maine pour un montant de 15000 €

Réflexions à mener

Les premiers chalets construits sur la base de loisirs de la Chesnaie datent de 1992. Aujourd'hui, ils ne sont plus adaptés à l'attente des clientèles touristiques.
Il est proposé de réfléchir à leur évolution en matière de confort afin d'offrir à notre clientèle des hébergements de loisirs plus contemporains.

Plus généralement, réflexion autour d'un plan d'aménagement de la base pour les dix années à venir, tenant compte des évolutions des alentours du site et des attentes clients et usagers.

• Rapport II - 02

• **VILLAGE VACANCES NATURE ET JARDIN À BOUÈRE**

1 Fréquentation et Chiffre d'affaires

Malgré un taux d'occupation plus faible, le chiffre d'affaires augmente de 9,5 %. Ceci s'explique par une diminution des location au mois (clientèle ouvrière) moins rémunératrice.

Taux Occupation							Nuitées						
Nb nuits occupées / Nb nuits stock							Nb nuits occupants						
2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
49%	63%	61%	78%	51%	39%	37%	5975	4956	5311	6175	5457	4761	3996

Depuis 2013, le village bénéficiait de la présence des ouvriers de la LGV.

En 2017, suite au départ de ces ouvriers, le village est revenu à une fréquentation du niveau d'avant LGV, avec un taux d'occupation de 37 %

La politique de commercialisation sur Internet, et les opérations de ventes de dernière minute contribuent à l'optimisation de la fréquentation.

	Régie	Location (CA)	Total	
2008	1 878,39 €	32 696,06 €	34 574,45 €	-17,20%
2009	1 902,98 €	35 392,19 €	37 295,17 €	7,87%
2010	2 046,40 €	39 947,77 €	41 994,17 €	12,60%
2011	1 935,35 €	55 473,39 €	57 408,74 €	36,71%
2012	1 908,07 €	62 574,10 €	64 482,17 €	12,32%
2013	2 154,30 €	67 786,35 €	69 940,65 €	8,47%
2014	3 997,60 €	68 715,04 €	72 712,64 €	3,96%
2015	13 095,92 €	78 587,14 €	91 683,06 €	26,09%
2016	8 717,14 €	79 063,99 €	87 781,13 €	-4,26%
2017	1 556,00 €	67 041,85 €	68 597,85 €	-21,85%
2018			75 232,80 €	9,67%



2 - Personnels

Christophe Charrier, jardinier / animateur intervient à 50% de son temps après avoir intégré, en 2014, le service « prévention déchets »

- Pour 2019 Il sera recruté une hôtesse d'accueil à temps incomplet (80%) , du 1er Avril 2019 au 31 mars 2020 (date de fin de disponibilité de Cécile LARDEUX)
- Cette hôtesse sera placée sous la responsabilité de Carole Alvarez, en responsabilité sur la qualité de la prestation d'accueil du Village Vacances Nature et Jardin.
- Le service technique intervient pour la partie entretien des bâtiments et aide à l'entretien paysagers du site. Ces interventions ont représenté un volume de 135h (contre 275 h en 2017).
- En 2019, l'objectif de limitation de l'intervention de personnels saisonniers reste de mise.

3- Communication / commercialisation

Le site Internet du Village de vacances est en ligne. (<http://www.village-vacances-nature>).

Une page Facebook est également disponible.

En 2017, il a été proposé (et validé) de faire appel à une agence de communication et webmarketing afin de renforcer la présence et la visibilité du village de gîte nature et jardin sur Internet.

Initiée en 2018, le nouveau site Internet sera opérationnel en début de saison 2019, avec une nouvelle identité visuelle.

Depenses	Montant Hors Taxes	TTC	Recettes	
				Taux
Média Pilote			FNADT-CPER	3 000,00 €
Refonte démarche commerciale	3 500,00 €	4 200,00 €	Région	1 750,00 €
Anjou Web				
Refonte site	3 760,00 €	4 512,00 €	FCTVA	1 706,67 €
Réécriture	1 410,00 €	1 692,00 €		
Serveur dédié	376,00 €	451,20 €		
	9 046,00 €	10 404,00 €		6 456,67 €
Reste à charge communauté de communes				3 947,33 € 44%

Synthèse
Tourisme



4 - Investissements, aménagements et entretien des équipements

Maintenir le site à un bon niveau de qualité pour la satisfaction de la clientèle nécessite d'investir régulièrement dans l'entretien des bâtiments, mais aussi du site.

2008 : traitement et peintures des boiseries extérieures de 5 chalets.

2009 : traitement et peintures des boiseries extérieures des 6 derniers chalets restants.

2010 : traitement et peintures des boiseries extérieures du bâtiment d'accueil et de l'atelier jardin.

Remplacement de l'éclairage extérieur du site.

2012 : Aménagement de l'entrée du village. Création d'une plateforme de stockage de matériaux (finalisé en 2013)

2013 : Remplacement du système de douche (presto par mitigeur) dans les chalets.

2013 : Travaux relatifs à l'accès au site

2015 : Rénovation espace cuisine de la salle d'animation

2016 : Reprise des terrasses des 11 chalets

2017 : Remise en peinture des portes en bois des chalets, remise en peinture des chambres des chalets 2 et 3

2018 : La remise en peinture des chalets 4 et 5

Acquisition de matériel - Opération n°17 :

Pour 2019, il est proposé d'inscrire au BP 1300 € pour

- **Le remplacement de tables de cuisson et d'électroménager en cas de panne**
- **L'achat de fours mis à disposition de la clientèle**

Il est également prévu

- **La remise en peinture de 2 chalets pour 6000€ et le remplacement de mobilier**
- **La sécurisation du site par un portail piéton à l'entrée (3 à 500 €)**

Signalisation - Opération n°27

La visibilité du village de gîtes, depuis la route, n'est plus efficace. Envisagée pour 2017, l'opération de signalisation n'a pas été réalisée.

Pour 2019, il est proposé de refaire le panneau d'accès et d'investir dans une arche de signalisation pour marquer l'entrée du site, ainsi que de mettre à jour les panneaux existants pour 3000 €

Aménagement du site

Comme le préconise l'étude réalisée par Mayenne tourisme, la mise en place d'une prestation "baignade" pourrait être un levier important pour drainer une clientèle touristique sur le site.

Une première approche a été réalisée en 2017. Des solutions devront être envisagées pour proposer un aménagement différenciant et attractif pour le site.

D'autre part une reprise de la voirie pour résoudre des problématiques d'écoulement des eaux est nécessaire. L'entreprise TP Chazé a fait des propositions en matière de réhabilitation de la voirie à l'intérieur du site.



Pour 2019, il est proposé d'attribuer une enveloppe de 50400 € pour assurer le développement de la fréquentation du site et le maintien à niveau de la qualité du site.

La commission souhaite que soit privilégiée la recherche d'un équipement de loisirs à même de provoquer l'acte d'achat et de booster la fréquentation du site plutôt que d'effectuer soit des travaux de voirie (hormis l'évacuation des eaux pluviales) ou de réaménager les chalets. Cette préférence tient compte du fait que la satisfaction des clients en fin de séjour, est très bonne.

Évolution des hébergements

Une réflexion est engagée en vue d'un plan pluriannuel de rénovation des chalets (salle d'eau, espace kitchenette). 2 entreprises ont été contactées et ont proposé des esquisses. Le travail de réflexion et le chiffrage doit se poursuivre en 2019.

Rapport II - 03

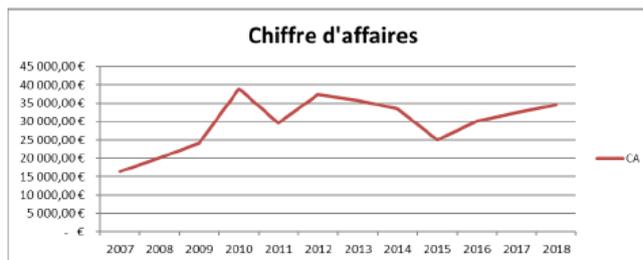
CAMPING INTERCOMMUNAL À VILLIERS CHARLEMAGNE

1 - Bilan et statistiques de fréquentation

Une certaine baisse d'activité hors saison, surtout sur la fin d'année, mais une saison estivale plutôt correcte. Un fonctionnement des tentes bivouac en augmentation (mais sur de faibles volumes). Une augmentation de l'activité « camping-cars »

2 – Chiffre d'affaires

Un chiffre d'affaires de 34505 € en légère hausse . Le poids de l'accueil ouvrier est prépondérant dans la constitution du chiffre d'affaires, mais la clientèle Touristique est en augmentation. La diversification des produits (tentes) apporte sa contribution.



3 – Animateur pêche

Un animateur pêche, salarié de la fédération départementale de pêche, intervient en saison (150h), remboursées à la fédération

Investissement, aménagements et entretien des équipements

Emplacements :

Réalisation 2017 : Reprise des drainages du terrain

Réalisation 2018 : Mise en place de tentes Amazone

Propositions de réalisation pour 2019:

- Empierrement de 2 emplacements Camping-car et reprise de l'emplacement PMR pour 4000 €
- Achat de 2 tentes "amazone" pour 15800 € et équipement intérieur pour 2400 €



Sanitaires

Les intérieurs des sanitaires, bien qu'encore propres, nécessitent un rajeunissement. Il est proposé de réaliser cette opération sur plusieurs années. Coté sanitaire : mise en place d'un plan vasque en remplacement des lavabos, avec tablette et éclairage miroir, traitement des murs en plaques Polyrey (étanchéité), faux plafond. (Plan pluriannuel). Coté local pêche, revêtement du sol par une peinture type sol de garage.

Il sera établi, en 2019, un plan pluriannuel de rénovation.

Accueil

Réalisation 2017 : Mise en place d'un téléphone portier d'urgence

6.6 Reclassement du camping et labélisation "Accueil Vélo" .

Le camping a été reclassé 3 étoiles en 2017.

Par contre, la label "accueil vélo" n'a pas été attribué du fait d'un accès au camping considéré comme inapproprié et dangereux. (passage par départementale trop dangereux, passage par le contre halage considéré comme non praticable)

En 2018, un travail a été lancé afin de trouver une alternative à ces freins. Comment permettre un accès en toute sécurité aux hébergements touristiques et commerces de Villiers-Charlemagne pour des cyclistes et /ou cyclotouristes non habitués (ou ne souhaitant pas) emprunter un itinéraire partagé potentiellement dangereux ou trop accidenté ?

Ce travail s'est fait en associant conseil départemental, commune de Villiers-Charlemagne et communauté de communes.

Aujourd'hui, les multiples initiatives n'ont pas permis de débloquer la situation.

BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS

(fonctionnement + capital)

Sites d'hébergements		BILAN 2018	Budget 2019		
Fonctionnement et rembt capital, hors amortissements.			Charges CCPMG	Dépenses	Recettes
Récapitulatif des actions					
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-64 780,03 €	181 419,00 €	129 000,00 €	-52 419,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-49 076,45 €	159 237,00 €	83 600,00 €	-75 637,00 €
RaptII - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-7 838,20 €	41 755,00 €	30 900,00 €	-10 855,00 €
Total Budget tourisme		-121 694,68 €	382 411,00 €	243 500,00 €	-138 911,00 €

(fonctionnement + investissements)

Sites d'hébergements (Fonct. + invest.)		BILAN 2018	Budget 2019		
Récapitulatif des actions			Charges CCPMG	Dépenses	Recettes
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-92 411,34 €	246 569,00 €	200 966,00 €	-45 603,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-49 254,29 €	311 017,00 €	180 500,00 €	-130 517,00 €
RaptII - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-25 839,81 €	74 025,00 €	38 120,00 €	-35 905,00 €
Total Action Sites d'hébergements touristique intercommunaux		-167 505,44 €	631 611,00 €	419 586,00 €	-212 025,00 €

II - ACTIONS : Accueil, information et promotion touristique

A - AMBITION DU PROGRAMME

- Renseigner et informer les touristes sur l'ensemble de l'offre présente sur le territoire en matière d'hébergement, de restauration et d'animation. Faire connaître et rendre lisible cette offre au niveau départemental et national

B - OBJECTIFS POUR 2019

- Inscrire la présence du territoire et de ses offres sur Internet
- Communiquer notre offre directement vers des clientèles cibles
- Maintenir les partenariats avec le Territoire d'Action Touristique Sud Mayenne (TAT), Mayenne Tourisme

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Continuité de l'action de l'office de tourisme intercommunal du Pays de Meslay-Grez
- Continuité des actions menées dans le cadre de Sud Mayenne Tourisme

Rapport II – 10
OFFICE DE TOURISME

Les missions obligatoires assurées par la collectivité (accueil renseignement : Julien Clermont – Promotion et représentation : Didier LAURENT)

Pour 2019 :

Les animations ‘mardis à thème’ seront organisées par la communauté de communes
Depuis 3 ans, nous constatons une bonne fréquentation du nombre de visiteurs aux « Mardis à thème » : 340 personnes ont participé aux visites proposées par l’Office de tourisme en 2018.

La nouveauté en 2018 : La ferme au village (Ferme pédagogique à Bouère) : les 2 visites programmées ont attiré 64 personnes



Pour 2019,

- Une randonnée pédestre à Grez-en-Bouère le dimanche 28 avril (partenariat avec l’association des “Baladins du moulin”)
- Un programme autour des “Mardis à thème” avec 3 nouveaux sites de visite

L’office de tourisme fera la promotion de ses activités via un encart dans le journal intercommunal de juin et le site internet

Afin de valoriser le patrimoine du Pays de Meslay-Grez, il a été fait, en 2018, l’achat d’un logiciel de création d’itinéraire de découverte, de jeux de piste, d’énigme, agrémenté de ressources de réalité virtuelle, de commentaire vidéo, photo et audio...). Touristes et locaux pourraient ainsi déambuler en autonomie à la découverte de lieux remarquables de façon ludique et instructive.

Le produit sera efficient pour la saison 2019.



Rapport II - 09
PROMOTION INTERCOMMUNALE

Via les sites Internet des 3 villages, les sites Internet de sud Mayenne Tourisme, de Mayenne Tourisme, de la Communauté de communes et des partenaires.

Via la distribution de nos brochures

Pour 2019 :

- Achats d’espaces et d’insertions sur les portails touristiques Internet pour 5000 € (ces insertions sont affectées aux budgets de chaque village)
- Réédition de plaquettes de présentation des sites pour 1200 €

Rapport II - 08
TERRITOIRE D’ACCUEIL TOURISTIQUE

Maintenir le partenariat avec les collectivités de Château-Gontier et de Craon au sein du Territoire d’action Touristique pour 26532 €

BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS
(fonctionnement + investissements)

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018	Budget 2019		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-26 532,00 €	26 532,00 €	0,00 €	-26 532,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-16 992,51 €	41 225,00 €	13 834,00 €	-27 391,00 €
Total Action Accueil touristique		-43 524,51 €	67 757,00 €	13 834,00 €	-53 923,00 €

III - ACTIONS : Sites de visites et d'activités

A - AMBITION DU PROGRAMME

Proposer un accueil de qualité sur les sites naturels touristiques par l'entretien des espaces verts et des bâtiments, une signalétique adéquate et la sécurisation des sites et bâtiments.
Promouvoir le petit patrimoine et proposer des visites de qualité sur les sites intercommunaux en renforçant leur animation.

B - OBJECTIFS POUR 2019

Conforter les actions d'animations entreprises sur les sites du moulin cavier et de Maisoncelles-du-Maine
Développer la signalétique randonnée
Maintenir les programmes d'entretien des sites naturels et des patrimoines intercommunaux

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

Accompagnement des porteurs de projets (MNE pour Maisoncelles du Maine)
Veille sur les schémas de développement d'activité initiés par les collectivités compétentes (schéma développement vélo du Conseil Départemental)
Réflexion sur un parcours découverte du patrimoine

OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE

Évolution 2017 : Suspension de l'activité "base de loisirs"

Les dirigeants de l'association, faute de n'avoir pu trouver un candidat pour la reprise de l'activité, ont décidé de suspendre pour l'année 2017 l'activité "base de loisirs scientifique et camps de jeunes".

L'association a continué son activité "club" et proposé en été des "soirées aux étoiles" et des soirées d'observation 1 vendredi par mois.

2017 : dissolution de l'association M53 Mayenne Astronomie

En 2018, L'association Mayenne Nature Environnement fait par de son souhait de pouvoir utiliser les locaux de la communauté de communes situés sur le site de Maisoncelles-du-Maine.

Une convention avec l'association Mayenne Nature Environnement pour la mise à disposition de ces locaux est signée. Cette mise à disposition se fait à titre gracieux, en contrepartie d'une volonté d'ouverture des activités au public.

Entretien du site

Pour 2019, afin d'éviter le stationnement de personnes dans l'entrée couverte du bâtiment, stationnement pouvant présenter des risques pour le bâtiment, une grille fermant à clé sera mise en place (décision prise au budget 2018)

Rapport II - 05

MOULIN CAVIER À GREZ EN BOUÈRE

En 2016, une aile du moulin cavier de Grez-en-Bouère s'est rompue, entre le vendredi 19 Août, date de la dernière visite commentée, et le mardi 23 Août où nous avons été alertés.

Par délibération du bureau du 03 octobre 2016, une recherche de subvention auprès des organisme en charge des compétences "patrimoine" a été entreprise.

Par délibération du conseil communautaire du 29 novembre 2016, le projet de rénovation du moulin a été validé ainsi que le plan de financement.

Depenses	Montant Hors Taxes		Recettes		
		TTC		Taux	
Entreprise PAILLARD			DRAC	35%	23 167,69 €
Mise en sécurité	1 005,45 €	1 206,54 €	Région	20%	13 238,68 €
Démontage	1 572,09 €	1 886,51 €			
Entreprise CROIX					
Renovation ailes et arbre moteur	60 637,85 €	72 765,42 €	FCTVA	16%	13 030,00 €
Rénovation échelle	2 978,01 €	3 573,61 €			
	66 193,40 €	79 432,08 €			49 436,37 €
Reste à charge communauté de communes					29 995,71 € 38%

L'intervention de la société Croix, retenue pour ce chantier a eu lieu en septembre 2018.

- Les visites accompagnée par Christophe CHARRIER ont été suspendues en 2017 et 2018. Elles seront proposées de nouveau en 2019.

- Une rencontre sera programmée avec l'association du patrimoine de Grez-en-Bouère afin d'échanger sur les possibilités d'animation du site.

Rapport II - 06

RANDONNEES

Soutien aux communes par l'intermédiaire d'un fonds de concours pour l'entretien des chemins de randonnée pour un montant de 7 840 €

Pour 2019 :

Subvention à l'association des randonneurs pour 700 €.

Programme d'actions 2019:

- Finalisation de l'opération signalétique : création, pose des panneaux de départ et pose de la signalétique en synergie avec les communes
- Refonte du fonds de concours : il est à prévoir que certaines communes vont faire évoluer leur réseau de chemins inscrits au PDIPR, soit du fait de rachats ou d'échanges de terrain, soit du fait des modifications de cheminements liés à l'impact de la LGV.
- Schéma départemental vélo : le département de la Mayenne a lancé, en 2017, un nouveau schéma vélo départemental.
Le tracé, qui relie Saint-Denis d'Anjou à Saulges, et Saulges à Parné sur Roc, est soumis aux délibérations des communes traversées (Bazougers , La Bazouge de Chêmeré, Chêmeré – Val du Maine, Saint Loup du Dorat, Saint Brice) et à celle de la Communauté de communes.

Rapport II - 07

FORET DE BELLEBRANCHE

Après plusieurs années de rupture, de nouveaux contacts ont été établis en 2017 avec la nouvelle équipe de l'ONF.

La pose du matériel de signalétique a été réalisée par les agents de l'ONF. Le balisage pédestre et VTT en forêt de Bellebranche de ce nouveau circuit appelé "tour de Bellebranche" pourra être effectué par les associations.



Rapport II - 11

SIGNALETIQUE INTERCOMMUNALE

En 2014, la mise à jour des visuels des panneaux touristiques dans les communes a été finalisée.

Pour 2019 un certain nombre de panneaux de signalisation de nos hébergements touristiques seront changés.

BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS (fonctionnement + investissements)

SYNTHESE BUDGETAIRE de l'ACTION		BILAN 2018	Budget 2019		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisoncelle-du-Maine	-2 077,57 €	4 878,00 €	1 241,00 €	-3 637,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-64 351,29 €	720,00 €	12 793,00 €	12 073,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-19 489,09 €	37 492,00 €	23 050,00 €	-14 442,00 €
Rapt II-07	Forêt de Bellebranche	0,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €	0,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	0,00 €	6 125,00 €	2 364,00 €	-3 761,00 €
Total Action Sites de visite		-85 917,95 €	50 445,00 €	40 678,00 €	-9 767,00 €

IV - ACTIONS : Développement touristique

A - AMBITION DU PROGRAMME

- Accompagner, informer, professionnaliser les acteurs privés ou publics du tourisme et rechercher les axes de progrès du territoire en étant à l'écoute du marché.

B - OBJECTIFS POUR 2019

Conforter les actions d'accompagnement de porteurs de projet d'hébergement du secteur privé

- Professionnaliser l'accueil sur les sites de visite privés ou publics
- Être en vigilance sur les évolutions du marché du tourisme et des attentes des vacanciers.
- Améliorer les échanges entre les différents sites et les différents partenaires

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Rencontre des porteurs de projet sur sites et soutien dans leurs démarches
- Visite des sites ouverts au public et mesure de la qualité des prestations
- Participation aux travaux du Territoire d'Action Touristique Sud Mayenne
- Participation aux réunions d'informations et travail en réseau avec les instances touristiques

Rapport II - 12

COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT

BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS (fonctionnement + investissements)

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018	Budget 2019		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-12	Coordination & développement	-44 844,85 €	47 241,00 €	1 634,00 €	-45 607,00 €
Total Action Développement		-44 844,85 €	47 241,00 €	1 634,00 €	-45 607,00 €

RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

SYNTHESE - Fonctionnement et rembt capital, hors amortissements.		BILAN 2018	Budget 2019		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-64 780,03 €	181 419,00 €	129 000,00 €	-52 419,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-49 076,45 €	159 237,00 €	83 600,00 €	-75 637,00 €
Rapt II - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-7 838,20 €	41 755,00 €	30 900,00 €	-10 855,00 €
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisoncelle-du-Maine	-2 077,57 €	1 130,00 €	0,00 €	-1 130,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-805,00 €	450,00 €	0,00 €	-450,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-9 219,52 €	9 240,00 €	0,00 €	-9 240,00 €
Rapt II-07	Fôret de Bellebranche	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-26 532,00 €	26 532,00 €	0,00 €	-26 532,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-16 992,51 €	17 855,00 €	0,00 €	-17 855,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €	-4 500,00 €
Rapt II-12	Coordination & développement	-44 696,01 €	45 440,00 €	0,00 €	-45 440,00 €
Total Budget tourisme		-222 017,29 €	487 558,00 €	243 500,00 €	-244 058,00 €

RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

SYNTHESE BUDGETAIRE (fonct. + Invest.)		BILAN 2018	Budget 2019		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-92 411,34 €	246 569,00 €	200 966,00 €	-45 603,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-49 254,29 €	311 017,00 €	180 500,00 €	-130 517,00 €
Rapt II - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-25 839,81 €	74 025,00 €	38 120,00 €	-35 905,00 €
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisoncelle-du-Maine	-2 077,57 €	4 878,00 €	1 241,00 €	-3 637,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-64 351,29 €	720,00 €	12 793,00 €	12 073,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-19 489,09 €	37 492,00 €	23 050,00 €	-14 442,00 €
Rapt II-07	Forêt de Bellebranche	0,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €	0,00 €
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-26 532,00 €	26 532,00 €	0,00 €	-26 532,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-16 992,51 €	41 225,00 €	13 834,00 €	-27 391,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	0,00 €	6 125,00 €	2 364,00 €	-3 761,00 €
Rapt II-12	Coordination & developpement	-44 844,85 €	47 241,00 €	1 634,00 €	-45 607,00 €
Total Budget tourisme		-341 792,75 €	797 054,00 €	475 732,00 €	-321 322,00 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

RAPPORT II - 01 LA CHESNAIE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide les tarifs des activités et prestations de la base de loisirs comme présentés.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT II - 02 VVNJ (VILLAGE VACANCES INTERCOMMUNAL NATURE ET JARDIN A BOUERE)

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT II - 03 CAMPING INTERCOMMUNAL A VILLIERS CHARLEMAGNE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT II - 04 SITE DE L'OBSERVATOIRE A MAISONCELLES DU MAINE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT II - 05 MOULIN CAVIER

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT II - 06 RANDONNEE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT II - 07 FORET DE BELLEBRANCHE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT II - 08 TAT SUD MAYENNE TOURISME

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT II - 09 PROMOTION TOURISTIQUE

- Valide le présent rapport.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT II - 10 OFFICE DE TOURISME

- Valide le présent rapport.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT II - 11 SIGNALÉTIQUE INTERCOMMUNALE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT II - 12 COORDINATION ET DEVELOPPEMENT

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

Dossier N°5 - Rapport budgétaire 2019 ; Bureau - Administration Générale

Rapporteur, Le Président, Bernard Boizard en charge du Bureau et de l'Administration Générale de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2019 du Bureau et de l'Administration Générale, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

SYNTHÈSE des rapports budgétaires

**X - Administration
Générale**



ACTIONS : ADAPTATION ET MISE EN ŒUVRE D'OUTILS DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT

A - Ambition du programme

- Adapter les compétences de la Communauté de Communes aux besoins et aux législations en cours
- Favoriser un développement équilibré du territoire, par la mise en place de documents d'orientation en matière d'urbanisme et par une politique de développement local active
- Soutien au développement équilibré des 22 communes par l'attribution de Fonds de concours

B - Objectifs 2019

- Suivi des Contrat de territoire du Conseil Départemental, Contrat Territoire-Région 2020, du Contrat de Plan Etat-Région et du Contrat de Ruralité de l'Etat – signature de l'Avenant au contrat de Ruralité
- Poursuite de l'élaboration du PLUi et modification des PLU communaux
- Suivi des Fonds de concours 2017-2020
- Téléphonie – zones blanches : participation au TEM et subvention Région

C - Moyens mis en œuvre

Rapport X – 01

CONTRATS

Contrat Territoires-Région (CTR) 2020

- La commission permanente du Conseil Régional a approuvé le Contrat Territoire Région 2020 du Pays de Meslay-Grez lors de sa séance du 17 novembre 2017. En ce qui concerne la dotation, le Pays de Meslay-Grez dispose d'une enveloppe de 1 346 000€.

Contrat de Plan Etat-Région (CPER)

- Une convention d'objectifs tripartite reprenant l'ensemble des actions a été signée entre l'Etat, la Région et la CCPMG le 9 octobre 2015. Il prévoit une dotation de 500 000€ par l'Etat et 500 000€ par la Région (valorisation du CTR 2020)

CONTRAT DE TERRITOIRE—Conseil Départemental

- Pour la CCPMG, la dotation pour l'enveloppe libre sera de 148 471,08€/an ou 890 826€ sur 6 ans (cumul possible) .

Contrat de Ruralité

- La signature du contrat de ruralité de la CCPMG a eu lieu le 22 mars 2017. Ses annexes financières ont été signées en 2017 et 2018 :

PROJET	COUT TOTAL	DSIL 2017	DSIL 2018
Pôle santé Villiers Charlemagne	484 700,00 €	91 000,00 €	
Pôle santé Meslay du Maine - extension	681 900,00 €		90 000,00 €
Reprise bâtiment LEVRARD	290 000,00 €		81 555,00 €
Requalification de la salle de tennis de Meslay du Maine	1 000 000,00 €	80 942,00 €	

- Dans le cadre de l'annexe financière 2019, il est possible de procéder à une révision à mi-parcours du plan d'actions qui était adossé au contrat de ruralité initial. Pour mémoire, une action non inscrite au contrat ne pourra se voir attribuer de DSIL.

Aussi, il est proposé de compléter le contrat avec les actions suivantes :

- Viabilisation de zones d'activités économiques
- Ordures ménagères et tri sélectif : investissements et aménagements
- Affaires sociales : résidences autonomie (investissements et aménagements)

Conseil de développement

- Actuellement composé de 10 personnes placées sous la responsabilité de Jacques TROUILLARD, il s'est réuni à plusieurs reprises et a été invité à participer à de nombreuses réunions autour du SCOT, du PLUi, de la mise en place du nouveau programme Leader, de réunions sur la mobilité... 4 de ses membres représentent le territoire au sein du Comité de Programmation Leader. C'est l'occasion pour les membres lors de ces réunions, d'exprimer leur regard « citoyen » sur des politiques mises en place.

Rapport X – 02
SCOT

- Le Conseil communautaire du 22 mars 2016 a approuvé le projet de SCOT. Le SCOT est devenu exécutoire le 12 juin 2016

Rapport X – 03
PLUi

Etat d'avancée du PLUi

- Le PADD a été approuvé en juin 2017
- L'élaboration du règlement et du zonage sont en cours

PLUi:

-Travail sur le zonage et règlement jusqu'en mai/juin 2019

-Phase d'arrêt de projet 3^{ème} trim 2019

- Consultation PPA + CDPENAF + enquête publique 2019-2020 (environ 9 mois)

Documents d'urbanisme en cours

- Avant la prise compétence PLUi par la Communauté de communes, plusieurs communes avaient entrepris la révision ou l'élaboration de leurs documents d'urbanisme sans être approuvés au 1er janvier 2016
- Depuis, les communes de Le Buret et de Val du Maine ont préféré arrêter la procédure qui était en cours.
- Concernant la commune de St Denis du Maine, le Conseil communautaire dans sa séance du 20 février 2018 a approuvé le PLU de la commune.

Modification du PLU de Grez en Bouère

- Suite à la remise d'un rapport d'inspection de la DREAL relatif aux risques technologiques de la société BRENNTAG implantée à Grez en Bouère, il convenait d'intégrer les éléments liés en procédant à une modification du PLU de la commune.
- Le cabinet CITADIA a été retenu pour procéder à cette modification. Coût TOTAL = 4 140€TTC
- Le Conseil communautaire en date du 20 février 2018 a approuvé la modification du PLU de la commune de Grez en Bouère.

Modification du PLU de Bouère

- La commune de Bouère ne disposant plus de terrain constructible, elle a acquis des terrains actuellement classés UI (à vocation sportive, loisirs ou tourisme) afin qu'ils puissent recevoir des habitations (zone Ub).
- Le cabinet Citadia a été retenu pour procéder à cette modification.
- Coût total : 4 710 € TTC + frais de publicité et d'enquête

Modification du PLU de Bazougers

- Dans le cadre du projet de construction d'une salle des sports intercommunale à Bazougers, l'emprise foncière envisagée est partagée entre la zone 1AUI (à vocation d'équipement publics sportifs) et la zone UB (à vocation habitat) avec un emplacement réservé destiné à la production de logement.
- De plus, le règlement de la zone 1AUI renvoi à celui de la zone UB qui limite la hauteur des construction à 7 mètres, ce qui est incompatible avec le projet de salle des sports.
- Le cabinet Citadia a été retenu pour un coût total de 3 900 € HT + frais.

Rapport X – 04

TELEPHONIE MOBILE – APPEL A PROJET ZONES BLANCHES

Pylônes de Bazougers et Chéméré Le Roi

Afin de lutter contre toute exclusion, la loi du 6 août 2015 *pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques* a prévu un recensement des centres-bourgs.

En Mayenne, 11 communes figurent sur l'arrêté de l'Etat de mars 2016, dont 2 sur le territoire de la CCPMG ; **Bazougers et Chéméré le Roi.**

Le TEM a décidé de répondre à l'appel à projet couverture zones blanches téléphonie mobile centre-bourg afin de porter la maîtrise d'ouvrage pour les 11 communes éligibles du département.

- Le Pylône de Bazougers a été mis en service en 2017, celui de Chéméré le Roi, en 2018.
- La Communauté de Communes a participé financièrement et a sollicité des fonds Région
- Coût participation TEM 2019: 89 420€ - Subvention Région; 76 224€ - Fonds de concours Chéméré le Roi : 2 220€ (recette vente de terrain au TEM)



Compléments MAI 2017: de nouvelles communes concernées

En complément, en Mai 2017, de nouvelles communes mesurées fin 2016/début 2017 sont reconnues ZB par l'arrêté ministériel du 5 mai. L'opérateur BOUYGUES TELECOM a été déclaré opérateur référent pour tous ces sites ; Pour le territoire, les communes de Préaux, Saint Loup du Dorat et Cossé en Champagne font parties de cette liste.

Rapport X – 05

FONDS DE CONCOURS

Fonds de concours 2017-2020

- Lors du Conseil communautaire en date du 25 octobre 2016 validant la feuille de route du territoire pour la période 2016-2020, la mise en place d'un nouveau Fonds de concours a été validée

Fonds de Concours 2016-2020 modifié
<p>Volet 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vers les 16 communes • Subvention maximum de 22 000€ pour un investissement de 55 000€ à 40% • Intervention sur : aménagements de centre-bourg / efficacité énergétique des bâtiments publics
<p>Volet 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vers les 6 communes pôles • Subvention maximum de 35 000€ pour un investissement de 87 500€ à 40% • Intervention sur : équipements sportifs / investissements en matière de petite enfance-enfance-affaires scolaires / acquisition de matériel d'accueil de spectacles

Bilan au 01/03/2019

- Volet 1 : 10 dossiers instruits pour un montant attribué de 174 499.34 €
 - Volet 2 : 3 dossiers instruits pour un montant attribué de 105 000.00 €
- Soit un total de 279 499.34 €

Total Volet 1+2 ATTRIBUE	279 499,34 €
Total Volet 1+2 PAYE	73 000,00 €
Reste à payer	206 499,34 €
Enveloppes consacrées V1	352 000,00 €
Enveloppes consacrées V2	210 000,00 €
TOTAUX	562 000,00 €
BILAN	282 500,66 €

Rapport X – 06

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

GEMAPI

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite Loi MAPTAM), votée début 2014 confère le transfert aux communautés de communes, au 1^{er} janvier 2016, la « **gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.**

La Communauté de communes du Pays de Meslay-Gréz est compétente depuis le 01/01/2018. Elle a délégué sa compétence aux deux syndicats mixtes créés à compter du 1^{er} janvier 2019

LE JAVO

Création du syndicat mixte « fermé » pour l'exercice de la compétence GEMAPI sur l'unité hydrographique des bassins versants de la Jouanne, du Vicoin, de l'Ouette et des affluents de la Mayenne compris dans l'emprise territoriale de la Communauté d'agglomération de Laval dénommé le JAVO

LE SBEMS

Création du syndicat mixte « fermé » pour l'exercice de la compétence GEMAPI sur l'unité hydrographique des bassins versants de l'Erve, de la Vaige, de la Taude, de la Voutonne, de la Bouchardière, du Rau de Parcé et des affluents directs de la Sarthe sur le périmètre de la Communauté de communes de Sablé sur Sarthe dénommé le SBEMS (Syndicat Bassin entre la Mayenne et la Sarthe).

Le conseil communautaire a décidé de ne pas appliquer la taxe GEMAPI

Enveloppe 2019: 110 000€ (Montant de l'Attribution de compensation : 109 853€)

EAU – ASSAINISSEMENT

La Communauté de communes à la compétence EAU-Assainissement depuis le 1^{er} janvier 2018. Une Étude a été confiée au Cabinet SCE en 2017. Elle a été remboursée au budget principal par les budgets eau et assainissement en 2018.

ACTIONS : ADAPTATION ET MISE EN ŒUVRE D'OUTILS DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT (suite)

D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport X-01	Contrats	0,00 €	200,00 €	0,00 €	-200,00 €
Rapport X-02	SCoT	0,00 €	3 322,50 €	3 322,50 €	0,00 €
Rapport X-03	PLUi	-25 110,67 €	164 957,80 €	137 260,00 €	-27 697,80 €
Rapport X-04	Téléphonie - zones blanches	0,00 €	89 420,00 €	78 444,00 €	-10 976,00 €
Rapport X-05	Fonds de concours	-105 709,66 €	436 493,00 €	186 493,00 €	-250 000,00 €
Rapport X-06	Transfert compétences	42 490,16 €	110 000,00 €	109 853,00 €	-147,00 €
TOTAL Adaptation et mise en œuvre de gestion et développement		-88 330,17 €	804 393,30 €	515 372,50 €	-289 020,80 €

ACTIONS : DEVELOPPEMENT DES SERVICES

A - Ambition du programme

- Développer une offre de services de proximité pour renforcer l'attractivité territoriale et lutter contre la désertification rurale.
- Moderniser les services publics :
 - Mise en réseau des acteurs, maîtrise des dépenses publiques, mutualisation des outils, rationalisation des investissements.

B - Objectifs 2019

- Paiement du contingent incendie
- Suivi de la gestion des logements locatifs
- Mise en œuvre du schéma de mutualisation
- Gestion du matériel mis à disposition des communes et des associations

C - Moyens mis en œuvre

Rapport X – 07

SDIS



- Paiement du contingent 2019 d'incendie pour le compte des 22 communes : 291 718€

Rapport XI – 08

CHAUFFERIE GAZ

le conseil communautaire de juillet 2015 a décidé de ne pas opter pour une chaufferie bois et d'opter dans un premier temps pour une chaufferie Gaz pour les besoins de la piscine et de la salle de sports.

La nouvelle chaufferie a été mise en service en mai 2016.

Rapport XI – 09

LOGEMENTS LOCATIFS

La Communauté de Communes est propriétaire de logements locatifs dont :

- 2 logements réhabilités en 1 logement à Grez en Bouère
- 3 logements réhabilités à Saint Brice
- 3 logements neufs sur la commune de Saint Loup du Dorat

Différents travaux ont été réalisés en 2018.

Au 11 rue de la Libération à Grez en Bouère, les services techniques ont supprimé un compteur d'eau car la locataire Mme Bithu Sabrina (divorcée de M. Lefevre le 22 février 2018) avait à sa charge 2 abonnements pour l'eau suite à la fusion en 2017 des 2 appartements ; il est proposé de lui rembourser la valeur d'une année d'abonnement, soit 87,52 € TTC.

Une provision de 2 500 € est proposée pour 2019

Actuellement, 6 logements sont occupés et 1 logement est vacant depuis le 1^{er} mars 2019.

Le bilan global prévisionnel 2019 pour ces logements s'équilibre financièrement.

Une vigilance à apporter aux impayés qui augmentent.

Rapport XI-10 MUTUALISATION

Le rapport sur le schéma de mutualisation a été élaboré à partir de l'état des lieux qui a été réalisé début 2014 auprès des 23 communes du territoire.

Il a été validé au conseil communautaire du 26 janvier 2016 et a fait l'objet d'une présentation devant les 23 conseils municipaux. Il définit les grands axes d'actions:

Rappel de la conclusion du rapport

Le schéma doit permettre ;

- De renforcer l'efficacité de l'action des administrations et l'efficacité de leurs services.
- Une cohérence et bonne articulation de l'action au sein du bloc local (communes- communauté de communes)
- Une meilleure cohérence et lisibilité de l'action publique.
- D'améliorer la vision des élus et de l'administration générale dans le cadre du bloc local et en faciliter son évolution.

Il n'est pas une fin en soi mais un outil au service du territoire.

Lors des travaux sur la stratégie, nous avons mis en avant les priorités souhaitées

Feuille de route 2016-2020 : les priorités	
Schéma de mutualisation	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Mise en place d'un groupe de travail élus/agents (visites de sites, analyse d'expériences) ➢ Approfondissement en vue de la mise en place de services communs d'adhésion à la carte : <ul style="list-style-type: none"> • Service commun marchés publics • Service commun ressources humaines/payé • Développement des outils de partage • Poursuite des commandes groupées

Rapport XI-10 MUTUALISATION (SUITE)

Depuis 2012 nous avons:

AXE 1

- ◆ Mis en place des commandes groupées (fournitures administratives, assurances, reliures des registres, téléphonie portable, prévoyance pour les agents...). Document Unique.
- Outils de partage ; tentes événements- tables et bancs- sono- scène mobile- SIG - radar pédagogique- portail Vigifoncier en partenariat avec la Safer- Plateforme Idelibre
- Mis en place un « profil acheteur » à disposition des communes et financé par la CCPMG
- Mis en place le portail famille (en cours de déploiement)
- Travaillé sur la communication et le partage de l'information avec les communes (Film - journaux ...)
- Achat d'un broyeur à végétaux
- Travaillé à l'achat d'un outil de « désherbage » (en cours).

AXE 2

- Mis en place l'Agence technique intercommunale depuis 2012. Depuis sa mise en place, c'est plus de 1 300 heures dévolues au service des communes dont 300 h gratuites. Tarif horaire 39€ - crédit annuel d'heures gratuites fixé à 4h
- Mis en place un système de « mutuelle coup dur » Service qui vient très ponctuellement rendre service aux communes qui ont un besoin très ponctuel d'une intervention technique pour palier à l'absence imprévue de leur agent technique.
- Mis en place L'assistance technique à la voirie (reprise du service ATESAT délivré auparavant par les services de l'Etat)
- Mis en place « la cellule Marchés Publics » au service des communes
- Le réseau professionnel des secrétaires de mairie a poursuivi ses travaux au travers de réunions de travail et de l'association des secrétaires de mairie.
- Recensé les besoins de formations-formation de proximité
- Réuni l'ensemble des agents techniques communaux
- Mis en place le service ADS - Instruction du droit des sols

AXE 3

- Accompagné la création de la commune nouvelle « Val du Maine »
- Poursuivi le développement de nos partenariats (réseaux ...)



Rapport XI-10 MUTUALISATION (SUITE)

PROPOSITIONS 2019

Pour 2019, il est proposé de poursuivre les actions déjà engagées et de réfléchir à un travail commun sur les ressources fiscales et sur l'optimisation de la dette.



Un cabinet d'assistance à la gestion de la dette nous propose un audit de la dette avec une analyse de son optimisation possible et la mise à disposition d'un outil de gestion (outil commun de travail entre la CCPMG et le consultant). L'analyse comprend l'analyse de la dette de la CC et celle des communes qui seraient intéressées pour travailler ce dossier (abonnement annuel 4 650 € HT + 1 800 € HT la 1^{ère} année. En moyenne, le résultat de cet accompagnement se situe près de 1% d'optimisation de l'endettement.

Sur le plan fiscal, Ecofinances nous propose une présentation de ce qu'ils peuvent faire en terme d'accompagnement à l'optimisation des bases de taxe d'habitation. Cette action semble intéressante à regarder à l'aube de la suppression de la taxe (avant fin 2020).

Aides aux acteurs de la Communauté de Communes

Poursuivre l'assistance pour tous les acteurs utilisant le SIG de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez (mairies, personnes travaillant à la Communauté de Communes...)

Veille à l'évolution des outils logiciels

Rapport X-11

SIG (SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE)

Projets 2019

La Mise à jour des données

La mise à jour des données sur le SIG de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez va continuer, notamment sur l'AEP et l'assainissement collectif, avec des introductions sur le SIG de nouveaux zonages et de plans de récolement du service des eaux notamment. D'autres mises à jour se feront telles que **la mise à jour cadastrale de 2019**, l'introduction de quelques éléments (armoires électriques nouvelles par exemple) dans la nouvelle application « Fibre », et en termes d'urbanisme l'**intégration possible de nouveaux PLU modifiés**.

L'Adressage

Amélioration de l'application AEP

En raison des nombreux incidents persistants sur les réseaux AEP, il devient nécessaire et important d'intégrer des fiches pour chaque anomalie rencontrée, afin de savoir les antécédents et leurs conséquences (rupture, fuite...). Cela permettra au service des eaux de connaître les points sensibles et les clients qui y sont rattachés au niveau de l'eau dans toute la Communauté de Communes. Un logiciel métier pourra permettre également de rajouter des côtes notamment pour permettre une plus grande précision et d'autres avantages, s'ajoutant aux données déjà en place sur le SIG.

Rapport X-12

MATERIEL MIS A DISPOSITION

Proposition d'acquisitions pour 2019 : Il est proposé de remplacer progressivement l'ensemble des toits, pignons et rideaux des tentes événements. Une enveloppe de 7 800 € est proposée pour 3 barnums.

Des travaux sont programmés sur la scène mobile .

D – Budget consacré aux développement des services

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport X-07	SDIS	-286 074,41 €	291 718,00 €	0,00 €	-291 718,00 €
Rapport X-08	chaufferie gaz	-11 133,58 €	11 318,00 €	0,00 €	-11 318,00 €
Rapport X-09	Logements locatifs	7 558,11 €	31 366,00 €	42 390,00 €	11 024,00 €
Rapport X-10	Mutualisation - ADS	6 614,50 €	34 100,00 €	32 000,00 €	-2 100,00 €
Rapport X-11	SIG	-15 455,66 €	37 170,00 €	7 736,00 €	-29 434,00 €
Rapport X-12	Matériel mis à disposition	-5 695,71 €	14 300,00 €	1 608,00 €	-12 692,00 €
TOTAL Développement des services		-304 186,75 €	419 972,00 €	83 734,00 €	-336 238,00 €

FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA CCPMG

A - Ambition du programme

- Mettre en œuvre les moyens humains et matériels afin de mener à bien les politiques décidées par les élus
- Contribuer à la performance des services de la Communauté de Communes par le développement des compétences et de la motivation dans le cadre des principes régissant le service public.
- Mise à disposition de moyens de qualité auprès du personnel pour encourager leur implication et leur efficacité.

B - Objectifs 2019

- Poursuivre la mise en place des moyens modernes de communication et de travail
- Optimiser les services de la Communauté de Communes dans un souci d'efficacité
- Maitriser les dépenses de fonctionnement

•C - Moyens mis en œuvre

•Rapport X - 13 et Rapport XI - 14

•POLE INTERCOMMUNAL ET ATELIER TECHNIQUE

Pôle intercommunal : suivi de la performance énergétique.

Atelier technique : il est nécessaire d'envisager des travaux d'agrandissement des bureaux pour les besoins du service eau (budget Eau)



•Rapport X - 15

•ACQUISITION MOBILIER ET MATÉRIEL

Equipement mobilier et besoins matériel technique

Bilan global investissement = - 16 000 €

•Rapport X - 16

•FLOTTE VEHICULES

Il est prévu une enveloppe pour le renouvellement de la flotte 15 000 €.

•Rapport X - 17

•INFORMATIQUE DEMATERIALISATION

Renouvellement régulier du parc, logiciels métiers, outils collaboratifs, contrat de maintenance et système de sauvegarde externe, dématérialisation - parapheur électronique. Budget consacré : 28 000 €

• **Rapport XI-18**

• **FLOTTE COPIEURS EN LOCATION**

2 copieurs sont en location auprès de la société DBR.

Bilan global fonctionnement = - 2 030 €

• **Rapport XI-19**

• **TÉLÉPHONIE**

La collectivité a fait installer la fibre optique en 2014 sur le site du pôle intercommunal.

Location du standard, des postes et flotte orange portables (un groupement d'achat a été initié en 2015 avec 7 collectivités)

Bilan global fonctionnement = - 8 130 €

• **Rapport XI-20**

• **ASSURANCES**

En 2017, un groupement de commandes avec 10 communes a été réalisé.

Enveloppe 2019 = 2 390€

• **Rapports XI-21 - 22 - 23**

• **FOURNITURES- ABONNEMENTS- ADHESIONS – COURRIER - ARCHIVES.**

• **Bilan global fonctionnement = - 19 475 €**

D – Budget consacré au fonctionnement des services

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport X-13	Pôle intercommunal	-50 784,65 €	92 092,00 €	70 124,00 €	-21 968,00 €
Rapport X-14	Atelier technique intercommunal	-5 926,09 €	4 945,00 €	0,00 €	-4 945,00 €
Rapport X-15	Acquisition de mobilier et matériel	-6 079,29 €	19 000,00 €	2 900,00 €	-16 100,00 €
Rapport X-16	Flotte véhicules	-11 904,00 €	26 500,00 €	0,00 €	-26 500,00 €
Rapport X-17	Informatique dématérialisation	-18 404,62 €	31 946,00 €	3 555,00 €	-28 391,00 €
Rapport X-18	Flotte copieur en location	-7 853,92 €	3 200,00 €	1 170,00 €	-2 030,00 €
Rapport X-19	Téléphonie	-7 966,76 €	8 130,00 €	0,00 €	-8 130,00 €
Rapport X-20	Assurances	-2 287,78 €	2 390,00 €	0,00 €	-2 390,00 €
Rapport X-21	Fournitures - Abonnements	-13 521,00 €	13 670,00 €	0,00 €	-13 670,00 €
Rapport X-22	Courrier - Poste	-2 526,00 €	2 505,00 €	0,00 €	-2 505,00 €
Rapport X-23	Archives	-274,00 €	3 300,00 €	0,00 €	-3 300,00 €
TOTAL Fonctionnement des services - Administration générale		-127 528,11 €	207 678,00 €	77 749,00 €	-129 929,00 €

Rapport X-24

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objectifs de l'année

- Poursuite du processus d'évaluation qui permet de faire le point chaque année avec les agents et dynamise le management
- Motiver les agents par l'utilisation de leviers contenus dans le statut (avancements d'échelon, avancements de grade et régime indemnitaire)
- Renforcer la communication interne entre les différents services et la cohésion entre l'ensemble des équipes
- Propositions de Formations des agents notamment avec le CNFPT
- Simplifier le processus Paie mensuelle en mandatant l'ensemble des paies des agents sur le budget principal, les budgets annexes remboursant le budget principal au semestre.
- Actualisation du Régime Indemnitaire actuel : instauration du RIFSEEP.
- Mise en place d'un règlement intérieur

- Modification tableau des effectifs

2 - Modification du tableau - Année 2019		
Grade à supprimer	Grade à créer	Date
Rédacteur principal 1 ^{ère} cl	Adjoint administratif	Date d'arrivée de l'agent

1 - Avancement de GRADE – Année 2019

Filière	Postes à supprimer	Grade de l'avancement possible	Avis de la commission
Animation	Adjt Animation Pal 2 ^{ème} Cl.	Adjt Animation Pal 1 ^{ère} Cl.	1 avancement au 01/01/2020
Sanitaire & Sociale	Auxiliaire Soins Pal 2 ^{ème} Cl.	Auxiliaire Soins Pal 1 ^{ère} Cl.	1 avancement au 01/07/2019
Technique	Adjoint Technique	Adjt Technique Pal 2 ^{ème} Cl.	2 avancements au 01/07/2019
	Adjoint Technique	Adjt Technique Pal 2 ^{ème} Cl.	1 avancement au 01/10/2019
	Adjt Technique Pal 2 ^{ème} Cl.	Adjt Technique Pal 1 ^{ère} Cl.	1 avancement au 01/07/2019
	Adjt Technique Pal 2 ^{ème} Cl.	Adjt Technique Pal 1 ^{ère} Cl.	1 avancement au 01/01/2020
	Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise Principal	1 avancement au 01/07/2019
Administrative	Rédacteur Pal de 2 ^{ème} Cl.	Rédacteur Pal de 1 ^{ère} Cl.	1 avancement au 01/01/2020

Rapport X-24

GESTION RESSOURCES HUMAINES (SUITE)

- Logiciel « gestion de temps : 5 200€
- Formations – vêtements de travail – 2 500€
- Indemnités Elus- 116 979€

Rapport X BUREAU-ADMINISTRATION GENERALE

RÉSULTATS NETS DES ACTIONS

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport X-24	Gestion ressources humaines - Administration Générale	-575 053,00 €	633 323,00 €	31 305,00 €	-602 018,00 €
TOTAL Fonctionnement des services - RH		-575 053,00 €	633 323,00 €	31 305,00 €	-602 018,00 €

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018	BUDGET 2019		
TOTAL Adaptation et mise en œuvre de gestion et développement		-88 330,17 €	804 393,30 €	515 372,50 €	-289 020,80 €
TOTAL Développement des services		-304 186,75 €	419 972,00 €	83 734,00 €	-336 238,00 €
TOTAL Fonctionnement des services - Administration générale		-127 528,11 €	207 678,00 €	77 749,00 €	-129 929,00 €
TOTAL Fonctionnement des services - RH		-575 053,00 €	633 323,00 €	31 305,00 €	-602 018,00 €
TOTAL ACTIONS BUREAU - ADMINISTRATION GENERALE		-1 095 098,03 €	2 065 366,30 €	708 160,50 €	-1 357 205,80 €

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

RAPPORT X – 01 - CONTRAT

- Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées
- Valide la proposition d'avenant au contrat de ruralité avec les axes suivants :
 - viabilisation des zones d'activités économiques
 - ordures ménagères et tri sélectif : investissement et aménagement
 - affaires sociales : résidence autonomie (investissement et aménagement)
- Autorise le Président à signer l'avenant, la convention financière et tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 02 - SCOT

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT X - 03 - PLUi

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées,
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 04 - TELEPHONIE – ZONES BLANCHES

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées,
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 05 - FONDS DE CONCOURS

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées,
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 06 - TRANSFERTS DE COMPETENCES

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 07 - SDIS

- Valide le rapport présenté

RAPPORT X - 08 - CHAUFFERIE GAZ

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées,

RAPPORT X - 09 - Logements locatifs

- Valide le remboursement à Mme BITHU (ex Mme LEFEVRE) d'une année d'abonnement d'eau soit 87.52 €
- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées,
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 10 - MUTUALISATION

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées,
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 11 - SIG

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 12 - Matériel mis à disposition

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 13 - POLE INTERCOMMUNAL

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 14 - ATELIER TECHNIQUE intercommunal

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT X - 15 - ACQUISITION DE MOBILIER ET DE Matériel

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 16 - Flotte véhicules

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 17 - Informatique dématérialisation

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées,
- Autorise le Président à signer les contrats à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X - 18 - FLOTTE COPIEUR EN LOCATION

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées,
- Autorise le Président à signer les contrats à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X - 19 - Téléphonie

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées,
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 20 - ASSURANCES

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées,
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 21 FOURNITURES – ABONNEMENTS - ADHESIONS

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées,
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 22 Courrier – FRAIS D’AFFRANCHISSEMENT

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées,
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 23 - ARCHIVES

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées,
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X - 24 - RESSOURCES HUMAINES

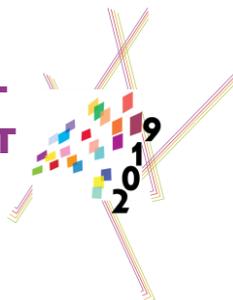
- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide la modification du tableau des effectifs proposée
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers

**Dossier N°6 - Rapport budgétaire 2019 ;
Energie et Développement Durable**

Rapporteur, Jean-François Lassalle, Vice-président en charge de la commission Energie et Développement Durable de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2019 de la commission Energie et Développement Durable, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

**SYNTHÈSE
des rapports budgétaires**

**VIII- ENERGIE ET
DEVELOPPEMENT
DURABLE**



ACTIONS : ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

A - Ambition du programme

- Favoriser un aménagement et un développement durable du territoire
- Mettre en œuvre une politique Habitat incitative afin d'encourager les économies d'énergie ainsi que la rénovation de logements contribuant ainsi à l'accueil de nouveaux habitants
- Mettre en place un programme local de l'habitat et un schéma local de transport

B - Objectifs 2019

- Accomplissement par la CCPMG du projet de méthanisation
- Poursuite des actions engagées dans le cadre du Programme Leader 2015-2020
- Avec le GAL Sud-Mayenne, élaboration d'un PCAET
- Poursuite de l'action Vélos à Assistance Electrique
- Validation du PLH et du Schéma local de transport à l'échelle du territoire en parallèle du PLUi
- Poursuite de l'OPAH et des permanences mises en place dans le cadre du Point Relais Info Services

C - Moyens mis en œuvre

Rapport VIII – 01

TERRITOIRE À ENERGIES POSITIVES (TEPOS) OU TERR'INNOV

Depuis 2013, la CCPMG travaille en partenariat avec Engie à la mise en place d'une stratégie énergétique territoriale Globale autour des thématiques de production d'énergie renouvelable, efficacité énergétique, sobriété énergétique, flux énergétique et mobilité. Une feuille de route a été établie et fait l'objet d'un suivi régulier autour de 2 axes :

- Produire
- Economiser

PRODUIRE

• **Réseau de chaleur biomasse** : un projet avait été envisagé dans le cadre de la construction de la nouvelle piscine à Meslay du Maine auquel il n'a pas été donné de suites.

• **Méthanisation**

• Ce projet a fait l'objet de nombreuses réunions de travail entre tous les partenaires et il est aujourd'hui bien avancé puisque 3 éléments incontournables d'un projet de méthanisation sont réunis : un collectif d'apporteurs de biomasse suffisant (12 agriculteurs) qui se sont regroupés sous la holding Agri Méthamaine (AMH), un terrain pour implanter le projet situé à proximité de l'entreprise Perreault à Meslay du Maine et une canalisation de gaz en mesure de recevoir du bio méthane produit et de l'injecter sur le réseau de la commune.

• Concernant la construction, le dossier de la SAS Méthamaine a fait l'objet d'une demande de permis de construire et d'enregistrement en tant qu'ICPE.

• Au final, la répartition du capital de la SAS Methamaine est la suivante : 55% par AMH, 35% par ENGIE, 10% par le TEM. Le chantier a débuté en novembre 2018. L'objectif est une mise en service de l'unité fin 2019.

• L'objectif du projet est d'injecter 10 GWh de gaz renouvelable dans les réseaux de distribution GrDF, soit 50% de la consommation annuelle de Meslay du Maine. Le projet est dimensionné sur 21 000 tonnes de biomasses agricoles

• **Eolien** :

• Le Buret (4 éoliennes) : projet développé par Energieteam. Projet en service depuis juillet 2017.

• Bouère (3 éoliennes) : projet développé par Engie Green. La demande de permis de construire a eu lieu et n'a pas fait l'objet de recours. L'arrêté d'autorisation d'exploiter ICPE a été donné en mai 2014 et fait l'objet de plusieurs recours depuis novembre 2014. Une issue favorable pourrait être envisagée en 2019.

ECONOMISER

• **Efficacité énergétique des bâtiments industriels** : Un potentiel important de réduction de consommations d'énergie existe auprès des industriels. Il était envisagé de mener une action vers un industriel test du territoire. Il n'y a pas eu de suite donnée à cette action.

• **Efficacité énergétique des particuliers** : avec Engie développement d'une offre s'adressant aux familles non éligibles au programme « habiter mieux » permettant ainsi de compléter le dispositif incitatif mis en œuvre par la CCPMG pour la réhabilitation de l'habitat.

• Des échanges ont eu lieu avec Engie, cependant la communauté de communes ayant déjà une opération habitat en cours dans le cadre de son OPAH, l'articulation à trouver entre les dispositifs n'a pas pu être trouvée pour le moment

• **Efficacité énergétique des bâtiments publics** : Plusieurs communes bénéficient d'un accompagnement du CEP concernant l'efficacité énergétique de leurs bâtiments avec des préconisations leur permettant de réaliser simplement de premières économies. Cependant leur mise en œuvre reste inégale en fonction des communes. Quels moyens pour inciter ces communes à leur mise en œuvre ?

Avis de la Commission réunie le 12 mars 2019 :

- La commission souhaite que pour les projets de la CC, la question de la pose de panneaux photovoltaïques soit systématique. Tout projet de bâtiment doit faire l'objet de ce type de réflexion
- La CC se doit d'être exemplaire dans l'ensemble de ses actions

Sur le développement des centrales photovoltaïques au sol, la Préfecture de la Mayenne, dans une circulaire du 26 octobre 2018 a rappelé les principes retenus pour leur implantation :

- Les sites artificialisés (anciennes décharges, mines...) sont à privilégier
- Les espaces agricoles (zones cultivées et élevage) sont à exclure à certaines exceptions près
- Les espaces naturels sont exclus
- Les espaces urbains ou à urbaniser sont possibles dans certains cas

Rapport VIII – 02

LEADER

- **Leader 2015-2020** : C'est désormais la Région qui est la nouvelle autorité de gestion des Fonds européens. Candidature déposée par le Gal Sud-Mayenne qui été retenue et s'est vue attribuer une enveloppe de 1 651 000 €.
- Avec les différents dispositifs financiers du GAL Sud-Mayenne 30 dossiers ont été engagés sur le Pays de Meslay-Grez pour un montant de subventions de 600 222,18 € (au 01/02/2019). Peu de fonds Leader restant disponibles jusqu'à la fin du programme (2020), différentes pistes sont envisagées afin de maintenir l'accompagnement des projets et les dynamiques engagées.
- **Espace Info Energie** : mis en place depuis janvier 2011 sur Château-Gontier et à Meslay du Maine depuis septembre 2014 dans le cadre du Point Relais Info Service (tous les 15 jours le mercredi matin). Il assure une mission d'information des particuliers sur les questions d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables. **En 2018, le bilan fait apparaître une augmentation des contacts**
- **CEP vers les collectivités** : Mis en place courant 2011, il a pour vocation d'accompagner les collectivités sur les questions d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables.
- **63 communes au total ont adhéré au CEP, dont 17 sur la Pays de Meslay - Grez (n'adhèrent pas Arquenay, Beaumont Pied de Bœuf, Le Bignon du Maine, Le Buret, Maisoncelles du Maine, Préaux). Le montant de l'adhésion est de 0,85 €/hab/an.**

• **Plan Climat Energie Territorial (PCET) puis Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) :** Depuis 2013, un Plan Climat Energie Territorial a été validé par l'ensemble des territoires du Sud-Mayenne. L'objectif est de donner plus de sens et de lisibilité mais aussi d'ampleur aux actions. Au final, ce sont 49 actions réparties dans 12 axes et sur 5 thèmes pour atteindre nos objectifs territoriaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommations énergétiques qui ont été dégagés

• **En 2017, le GAL Sud Mayenne via les 3 Communautés de communes, a souhaité poursuivre cette dynamique en élaborant un PCAET.** Les plans climat-air-énergie territorial doivent obligatoirement être portés par les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, cependant, dans le cadre de son engagement dans la politique menée par le GAL Sud Mayenne, la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez a souhaité s'inscrire dans cette démarche. Ce document de la politique énergétique et climatique est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ses effets. Il doit être révisé tous les 6 ans.

• **Priorités du territoire et notamment du PCAET :**

- 1/ Accélérer le recours aux ressources locales, notamment agricoles, pour massifier la **production énergétique locale décarbonée** : bois énergie et biométhane
- 2/ Inventer en milieu rural des **solutions de mobilité alternative et propre**, qui confortent les mutations industrielles : bioGNV, électrique,...
- 3/ Initier la mise en place d'une **Plate-Forme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE)**, en fédérant les opérateurs et les professionnels du bâtiment
- 4/ Accompagner les mutations des modèles agricoles, pour construire une **agriculture de « transition » résiliente et durable**, autour d'un PAT partagé,
- 5/ Amplifier la production d'énergie décentralisée, en démultipliant les initiatives des acteurs économiques

• **Projet alimentaire territorial durable du Sud-Mayenne PAT**

Le GAL Sud Mayenne et ses trois collectivités ont la volonté d'approfondir des actions déjà engagées en élaborant un PAT qui aura pour ambition de promouvoir l'alimentation locale et durable pour tous les agriculteurs, consommateurs, distributeurs ...

• **Les étapes d'élaboration du PAT:**

1. Organisation démarche Sept 2017
2. Diagnostic territorial Octobre > janvier 2018
3. Stratégie territoriale partagée Février > Mars
4. Co-construction plan d'actions Avril > Novembre
5. Adoption - mise en œuvre Décembre > mars 2019
6. Suivi-évaluation 2019-2021

Le projet de plan d'action c'est 5 axes stratégique :

1. Préserver le foncier agricole pour la production de qualité et la consommation de proximité
2. Accompagner les pratiques durables des productions
3. Vers davantage de circuits courts pour conserver valeur ajoutée
4. Répondre à la demande croissante des habitants et des restaurants collectifs en produits locaux de qualité
5. Vers une image alimentation positive en Sud Mayenne

Pour la réalisation de ces actions, 1500 € ont été appelés par le GAL Sud pour les actions 2018. En 2019, il est proposé d'inscrire au budget la somme de 10 000€ notamment afin de mettre en place des actions en faveur du PAT. Le GAL n'appellera que le montant utile à la réalisation de ses actions, toutes validées préalablement par le comité de pilotage.

• **Vélo à Assistance Electrique (VAE) :**

• Dans le cadre de la politique énergie-climat territorial, le GAL Sud Mayenne a choisi d'agir sur la mobilité des personnes et les transports et a expérimenté pour cela un nouveau service : **la location longue durée de vélos électriques**. Destiné aux actifs, il a d'abord été mis en place en 2017 sur le Pays de Château-Gontier afin d'encourager les trajets domicile-travail autrement qu'en voiture, et ce de manière propre pour l'environnement, tout en faisant des économies. En 2018, il a été décidé d'étendre ce dispositif sur le territoire du Pays de Meslay-Grez, en faisant l'acquisition de 15 vélos électriques.

• Pour des questions d'efficacité, de lisibilité, de proximité, d'optimisation des financements et de cadre administratif, la mise en œuvre suivante :

- une acquisition des VAE (élaboration du cahier des charges, lancement consultation, analyse des offres puis paiement et attributaire des subventions) réalisée par le Gal Sud Mayenne (via sa structure porteuse)

- une gestion du service de proximité (sur la base des supports et autres conditions définis pour l'expérimentation) confiée, via une convention de mise à disposition, à la CC pays de Meslay-Grez.

• Sur la partie financière, une convention de mise à disposition a été signée entre la CCPMG et le GAL Sud-Mayenne pour permettre à la CCPMG d'encaisser toutes les recettes annuelles des contrats de location contre un reversement de 12.5 % du coût d'acquisition des VAE (soit une participation de 6 000 € versée sur 2 exercices). En 2018, 11 contrats ont été signés, générant une recette de 1245€

TARIFS €

LOCATION 1 MOIS : 35 EUROS
LOCATION 3 MOIS : 80 EUROS
LOCATION 6 MOIS : 140 EUROS
LOCATION 1 AN : 250 EUROS

> AU DELÀ DE 2 ANS DE LOCATION,
POSSIBILITÉ D'ACHAT

Avis de la Commission réunie le 12 mars 2019 :

- Concernant les retards de paiement des subventions Leader, la réorganisation territoriale née de la loi NOTRe et la mise en place d'un nouvel outil informatique (logiciel « Osiris ») expliquent l'essentiel des difficultés. Le Conseil régional pourrait accorder des avances remboursables aux collectivités et porteurs de projets mis en difficulté. Aussi, si telle est votre situation, vous êtes invité à solliciter la Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire pour obtenir ce possible soutien comme cela a été mis en place dans d'autres régions
- Concernant le PAT, la commission s'interroge sur l'opportunité de mettre en place un projet de restauration collective sur la CC ?

Rapport VIII – 03

POLITIQUE LOGEMENTS

• **Plan Département de l'Habitat** : lancé en avril 2014 par le Conseil Départemental et l'Etat il a été validé fin 2015

• **Programme Local de l'Habitat** : Suite à la réalisation du SCOT, les élus communautaires ont souhaité se lancer dans l'élaboration d'un PLH afin notamment de permettre une programmation de logements neufs (locatifs sociaux) permettant de contribuer à l'attractivité du territoire.

• **Après la phase stratégique, les orientations ont été déclinées afin de les rendre concrètes au sein d'un programme d'actions. 8 fiches actions sont envisagées autour de 4 orientations:**

- Orientation 1. Programmer un nombre de logements suffisant pour répondre aux objectifs de développement du territoire
- Orientation 2. Diversifier le parc de logements
- Orientations 3. Permettre l'évolution de l'existant et anticiper les mutations du territoire
- Orientation 4. Action transversale

Ce programme sera soumis au conseil communautaire pour validation. Il sera ensuite transmis aux communes qui auront 2 mois pour délibérer. Les observations seront ensuite reprises par le cabinet d'études et le rapport sera soumis à l'avis du CRHH (Comité régional de l'Habitat et de l'Hébergement). Le CRHH est l'instance de concertation au niveau régional de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'habitat et de l'hébergement, il est présidé par le Préfet de Région.

• **Point Rénovation Info Services** : Il s'agit du regroupement des 3 permanences le mercredi matin depuis septembre 2014 .

• **SOLIHA** : Tous les mercredis matins de 9h à 12h

Missions : Mobilisation et information des acteurs du territoire, conseil sur les travaux à réaliser (diagnostic, hiérarchisation des travaux, estimation des coûts et des gains réalisables), et aides au montage de dossiers de subvention.

• **EIE** : mercredi matin de 9h à 12h 1semaine/2 Coût CCPMG = 1 500 € (voir fiche Leader)

Missions : Apporter des réponses aux particuliers concernant les économies d'énergie et les énergies renouvelables. L'Espace INFO Energie dispose d'un centre de ressources sur l'énergie et l'habitat (ouvrages, revues, vidéos, CD ROMS...) à consulter sur place, d'expositions, d'exemples de matériaux de constructions, de compteurs d'énergies en prêt gratuit pour évaluer les consommations d'appareils spécifiques.

ADIL : Mercredi matin de 9h à 11h 1semaine/2 Coût CCPMG = 1 800 €

Mission : assurer un conseil neutre et gratuit sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement (protection des occupants, relations bailleurs / locataires, réglementation des professions immobilières, contrats de construction et de vente, relations de voisinage, urbanisme et réglementation de l'occupation des sols...). Une convention a été signée sur ces bases jusqu'en 2020.

• **Programme d'Intérêt Général 2012-2017** : Depuis mai 2012 la CCPMG a mis en place une opération habitat destinée à accompagner les travaux de rénovation énergétique de l'habitat

Bilan depuis 2012 et jusqu'au 31 décembre 2017:

- Majoration FART (dossiers ayant bénéficiés d'une aide ANAH) : 186 dossiers instruits
 - Aide CCPMG gain énergétique de 40% : 16 dossiers instruits
 - Aide CCPMG PO Modestes : 13 dossiers instruits
 - Aide logements vacants : 2 dossiers instruit
- Un peu plus de 4 millions d'euros de travaux ont été générés par ces dossiers.

	REALISE BUDGET							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
DEPENSES								
Suivi animation	12 388,56 €	27 029,58 €	31 624,93 €	19 530,00 €	32 760,00 €	24 888,40 €	2 891,60 €	151 113,07 €
Aides versées CCPMG	1 500,00 €	12 000,00 €	15 500,00 €	22 500,00 €	31 195,00 €	18 500,00 €	12 000,00 €	113 195,00 €
TOTAL	13 888,56 €	39 029,58 €	47 124,93 €	42 030,00 €	63 955,00 €	43 388,40 €	14 891,60 €	264 308,07 €
RECETTES								
Région	13 560,00 €	0,00 €	0,00 €	13 560,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	27 120,00 €
Etat	0,00 €	11 252,00 €	13 098,00 €	20 655,00 €	16 530,00 €	22 464,00 €	11 931,00 €	95 930,00 €
TOTAL	13 560,00 €	11 252,00 €	13 098,00 €	34 215,00 €	16 530,00 €	22 464,00 €	11 931,00 €	123 050,00 €
<i>CCPMG-Bilan</i>	<i>-328,56 €</i>	<i>-27 777,58 €</i>	<i>-34 026,93 €</i>	<i>-7 815,00 €</i>	<i>-47 425,00 €</i>	<i>-20 924,40 €</i>	<i>-2 960,60 €</i>	<i>-141 258,07 €</i>

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
ATTRIBUE	7 500,00 €	18 000,00 €	21 500,00 €	37 000,00 €	23 195,00 €	24 000,00 €	0,00 €	131 195,00 €
PAYE	1 500,00 €	12 000,00 €	15 500,00 €	22 500,00 €	31 195,00 €	18 500,00 €	12 000,00 €	113 195,00 €
RESTE A PAYER								18 000,00 €

• **OPAH 2017-2020** : Arrivés au terme de l'avenant en cours, le Conseil communautaire dans sa séance du 7 novembre 2017 a validé le principe de poursuivre l'accompagnement financier des propriétaires du territoire.

• Pour maintenir cette dynamique, une nouvelle OPAH a été mise en œuvre pour une durée de 3 ans (2018-2020), qui se décline autour de 3 axes :

* Lutter contre la précarité énergétique vers les Propriétaires Occupants : prime de 500 € avec 50 logements = 25 000 €

* Lutter contre la précarité énergétique vers les Propriétaires Bailleurs : prime de 500 € avec 4 logements = 2 000 €

* Lutte contre les logements vacants en centre-bourg depuis plus de 1 an (base fichier eau) = prime de 2000€ avec 4 logements = 8 000 €

	BUDGET REALISE	
	2018	TOTAL
DEPENSES		
Suivi animation	20 664,00 €	20 664,00 €
Aides versées CCPMG	1 000,00 €	1 000,00 €
TOTAL	21 664,00 €	21 664,00 €
RECETTES		
Etat	0,00 €	0,00 €
TOTAL	0,00 €	0,00 €
<i>CCPMG-Bilan</i>	<i>-21 664,00 €</i>	<i>-21 664,00 €</i>

	2018	
ATTRIBUE	11 000,00 €	11 000,00 €
PAYE	1 000,00 €	1 000,00 €
RESTE A PAYER		10 000,00 €

• **Projets de logements locatif communaux :** Dans le cadre du DOB, pour être en cohérence avec les orientations du PLUI et du PLH, il est proposé que nous soyons en mesure de mener des opérations d'achat réhabilitation de logements anciens pour en faire une offre locative. L'opération pourrait se faire en délégation de maîtrise d'ouvrage par les communes, la participation de la CCPMG serait constituée de l'apport de son ingénierie et d'un fonds de concours qui pourrait être de 10 000 € par opération (les modalités de mise en œuvre de cette action restant à définir).

Avis de la Commission réunie le 12 mars 2019 :

- Il est proposé de renvoyer la plaquette aux mairies rappelant les permanences du PRIS et en les invitant à communiquer largement

Rapport VIII – 4

TRANSPORT ET MOBILITE

• **Réso AP.** L'AGEMA a souhaité mettre en place une solution de mobilité pour les personnes âgées du territoire du Pays de Meslay-Grez. Pour cela depuis 2015, elle s'appuie sur la structure d'appui RESO'AP qui est une association portée par la MSA. Sa mise en place s'appuie sur le réseau des CCAS du territoire

• la Communauté de communes a souhaité engager une réflexion sur un **Schéma Local de Transport de la Communauté de communes**. Cette démarche a été engagée en même temps que celle concernant la mise en place d'un PLUi, ainsi qu'un PLH. Un appel d'offres commun a été réalisé et c'est le cabinet Citadia qui a été retenu avec comme co-traitant le cabinet MOBILIS pour un montant de 19 800 € HT.

• A l'issu du diagnostic et du PADD, des enjeux de mobilité ont été établis qui ont été traduits de manière concrète en actions au travers d'un plan d'actions partagé.

• 5 axes ont été définis :

Fiche 1– Animation-Communication

Fiche 2 : Covoiturage

Fiche 3 : Liaisons douces

Fiche 4 : Transport en commun

Fiche 5 : Aménagements locaux

• Les fiches actions ont été soumises aux communes. Leur validation définitive doit avoir lieu au cours du 2nd trimestre.

• Afin d'accompagner cette démarche, la Communauté de communes souhaite amorcer la mise en œuvre du programme d'actions en prévoyant de flécher 40 000€ du Contrat de Territoire ainsi que 30 000 € du CTR 2020 notamment sur les actions de mobilité douce.

• 2 actions prioritaires ont été dégagées :

Liaison Meslay-Arquenay

Liaison chemin de halage—Villiers Charlemagne

Avis de la Commission réunie le 12 mars 2019 :

- Pourquoi ne pas équiper les aides soignantes de véhicules électriques, la cc doit être vertueuse
- Concernant les liaisons douces, les lignes doivent être sécurisées pour permettre le déplacement des enfants

D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE				BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport VIII - 1	Terr'Inov	93,73 €	0,00 €	-93,73 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapport VIII - 2	Leader	16 750,00 €	1 245,00 €	-15 505,00 €	25 250,00 €	3 300,00 €	-21 950,00 €
Rapport VIII - 3	Politique Logement	68 403,50 €	36 330,00 €	-32 073,50 €	86 562,00 €	46 660,00 €	-39 902,00 €
Rapport VIII - 4	Transport et Mobilité	9 360,00 €	6 809,00 €	-2 551,00 €	100 000,00 €	92 304,00 €	-7 696,00 €
TOTAL ACTIONS ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE		85 153,50 €	37 575,00 €	-50 223,23 €	211 812,00 €	142 264,00 €	-69 548,00 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Michel Fouchet, Franck Legeay et David Ferrand font savoir au vice-président, Jean-François Lassalle, qu'ils regrettent le manque de réunions et son manque d'investissement sur les dossiers qui devraient être traités dans le cadre de la commission. Ils font savoir leur inquiétude à un an des échéances électorales.

Jean François Lassalle répond qu'il y a en effet plein de sujets qui ont été évoqués lors de la dernière réunion de la commission et qu'il organisera une réunion au mois d'avril pour échanger sur ces sujets.

Le Président clos l'échange en précisant qu'il entend les préoccupations des membres de la commission.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, et voté ;

- Au vu du vote par :
 - 32 Votants
 - 1 Abstention
 - 31 voix Pour

Rapport VIII – 01- TEPOS ou TERR'INNOV

- Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées

Rapport VIII - 02 - LEADER

- Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées

Rapport VIII - 03 - POLITIQUE HABITAT

- Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées

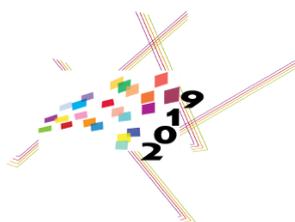
Rapport VIII - 04 - TRANSPORT ET MOBILITE

- Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées

Dossier N°7 - Rapport budgétaire 2019 ; Finances – Budget Primitif 2019 – Vote des taux

Rapporteur, Le Président, Bernard Boizard

**Budget
Primitif**



**DEPENSES DE
FONCTIONNEMENT
BUDGET PRIMITIF 2019
(budget Principal)**

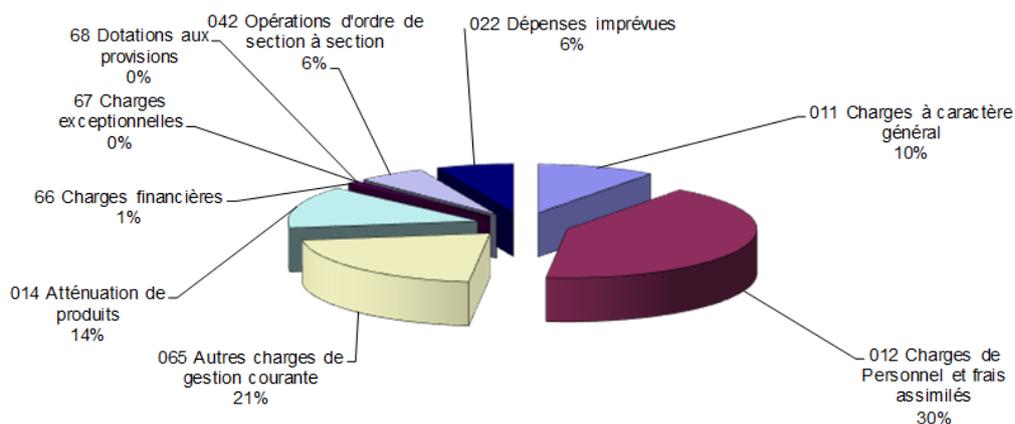
011 Charges à caractère général	705 418,00 €
012 Charges de Personnel et frais assimilés	2 899 306,60 €
065 Autres charges de gestion courante	1 456 278,16 €
014 Atténuation de produits	975 365,00 €
66 Charges financières	59 375,00 €
67 Charges exceptionnelles	100,00 €
68 Dotations aux provisions	2 500,00 €
042 Opérations d'ordre de section à section	404 478,00 €
022 Dépenses imprévues	457 100,00 €
023 Virement section investissement	584 763,15 €
Total	7 544 683,91 €

**DEPENSES DE
FONCTIONNEMENT
BUDGET PRIMITIF 2019**

DONT :

- **Dotation de solidarité** **142 708 €**
- **Attribution de compensation Dépenses** **823 036 €**
- **Subventions 2019 - Budget principal** **456 212 €** dont 365 000 €
contribution financière Prestalis

**DEPENSES DE
FONCTIONNEMENT
BUDGET PRIMITIF 2019
(budget Principal)**

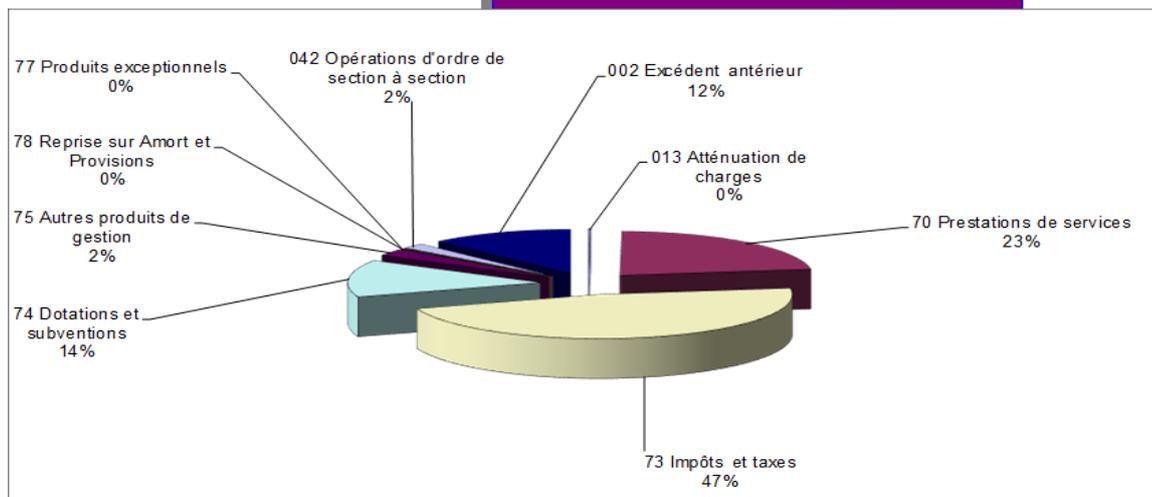


**RECETTES DE
FONCTIONNEMENT
BUDGET PRIMITIF 2019
(budget Principal)**

013 Atténuation de charges	12 527,00 €
70 Prestations de services	1 703 881,01 €
73 Impôts et taxes	3 545 973,00 €
74 Dotations et subventions	1 027 187,00 €
75 Autres produits de gestion	190 731,00 €
77 Produits exceptionnels	2 019,00 €
78 Reprise sur Amort et Provisions	10 261,00 €
042 Opérations d'ordre de section à section	145 303,00 €
002 Excédent antérieur	906 801,90 €
Total	7 544 683,91 €

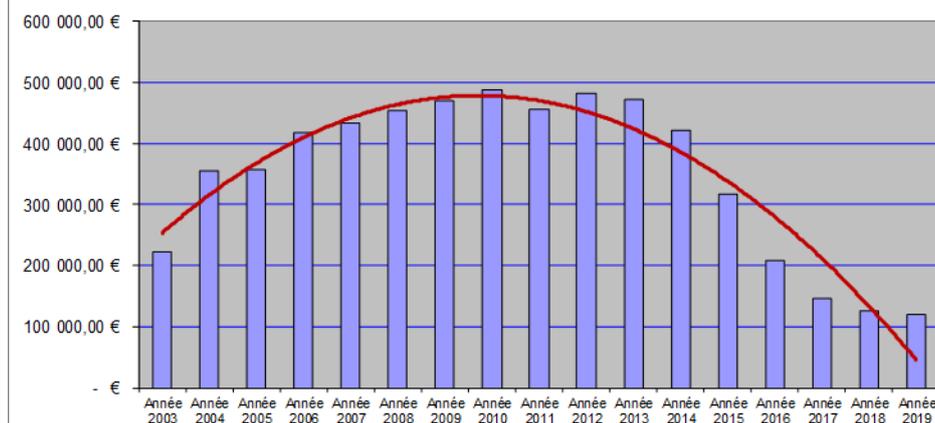
7,5 M€

**RECETTES DE
FONCTIONNEMENT
BUDGET PRIMITIF 2019
(budget Principal)**

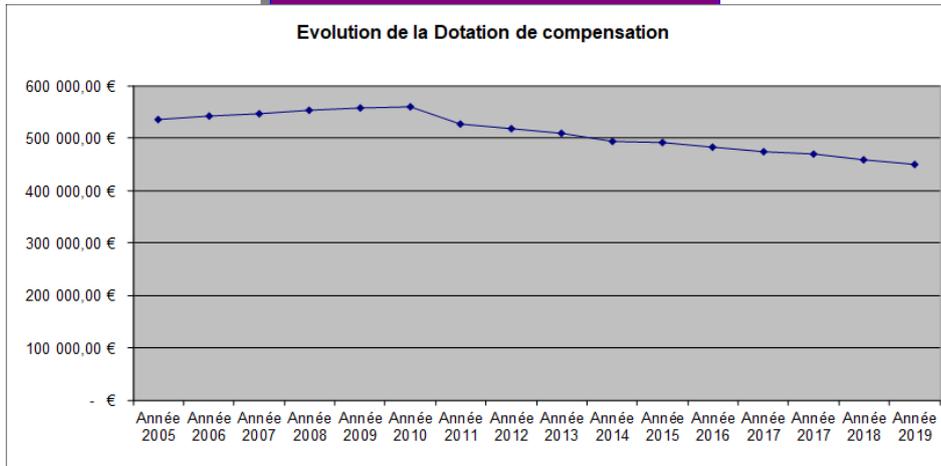


RECETTES de l'ETAT

DOTATION INTERCOMMUNALITE



RECETTES de l'ETAT



RECETTES FISCALES 2019

La CVAE

CVAE			
Années	Produit	Evolution	
		en valeur absolue	en %
2011	474 174,00 €		
2012	476 393,00 €	2219	0,47%
2013	418 800,00 €	-57593	-13,75%
2014	466 625,00 €	47825	10,25%
2015	471 130,00 €	4505	0,96%
2016	429 910,00 €	-41220	-9,59%
2017	434 371,00 €	4461	1,03%
2018	456 657,00 €	22286	4,88%
2019	450 779,00 €	-5878	-1,30%

RECETTES ESTIMATIVES FISCALES 2019

LA CFE

Cotisation foncière des entreprises		
Bases 2018		3 827 000 €
Revalorisation des bases 2019	0,00%	- €
Nouvelles bases	-	66 000 €
bases 2019 Notifiées		3 761 000 €
Evolution en valeur	-	66 000 €
Evolution en %		-1,72%
Taux 2018		25,95%
taux 2019		25,95%
Rappel produit 2018		992 933,00 €
Estimation produit fiscal 2019		975 980 €
Variation en valeur		-16 954 €

BASES CFE: Il convient de prendre en compte l'incidence sur l'évolution des bases de l'EPCI de l'application en 2019 d'un nouveau régime d'exonération : l'article 97 de la loi de finances pour 2018 institue en effet une exonération de base minimum de CFE pour les redevables réalisant un montant de chiffre d'affaires ou de recettes inférieur ou égal à 5 000 €. Pour la CCPMG, les bases de CFE exonérées s'établissent à 62 068 €. Cette exonération fait l'objet d'une compensation. Cette dernière est calculée avec le taux de CFE 2018 et, contrairement à d'autres allocations, n'est pas minorée. L'allocation 2019 de l'EPCI s'établit à 16 107 €.

La Taxe Foncière Non Bâti

Taxe Foncière Non Bâti		
Bases 2018		2 917 498 €
Revalorisation des bases 2019	2,20%	64 185 €
Nouvelles bases	0	-1 683 €
bases 2019 Notifiées		2 980 000 €
Evolution en valeur		62 502 €
Evolution en %		2,20%
Taux 2018		1,85%
taux 2019		1,85%
Rappel produit 2018		55 527,00 €
Estimation produit fiscal 2019		55 130 €
Variation en valeur		-397 €

RECETTES FISCALES 2019 Suite

La Taxe d'Habitation

Taxe habitation		
Bases 2018		10 125 623 €
Revalorisation des bases 2019	2,20%	222 764 €
Nouvelles bases		69 613 €
bases 2019 Notifiées		10 418 000 €
Evolution en valeur		292 377 €
Evolution en %		2,89%
Taux 2018		11,42%
taux 2019		11,42%
Rappel produit 2018		1 156 346,00 €

La Taxe Foncière bâtie

Taxe foncière bâtie		
Bases 2018		9 127 812 €
Revalorisation des bases 2019	2,20%	200 812 €
Nouvelles bases		94 376 €
bases 2019 Notifiées		9 423 000 €
Evolution en valeur		295 188 €
Evolution en %		3,23%
Taux 2018		0,70%
taux 2019		0,70%
Rappel produit 2018		63 879,00 €
		65 961,00 €
		2 082

L'IFER

RECETTES FISCALES 2019

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Transformateurs	13 500	13 500	13 736	13 915	14 040	14 180	14 293 €	14 436 €	14 436 €
Stations électriques	12 240	17 340	14 014	15 771	18 031	18 213	24 840 €	25 084 €	25 084 €
Eolien	0	0	0	0	0	0	0	48 107 €	49 374 €
Canalisations de Gaz	8 832	8 836	8 995	9 094	9 182	9 270	9 340 €	9 429 €	9 429 €
	34 572	39 676	36 745	38 780,00 €	41 253	41 663	48 473	97 056	98 323

LA TASCOM

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) a été créée par la loi n°72-657 du 13 juillet 1972 instituant des mesures en faveur de certaines catégories de commerçants et artisans âgés (articles 3 à 7 de la loi précitée).



Il est proposé de reconduire la décision de 2018 et de transférer à la commune du Buret, 20 % de l'IFER éolien perçu par la communauté de communes.

Le FNGIR et la DCRTP

Les dotations de compensation de la réforme de la TP (DCRTP) et les fonds nationaux de garantie individuelle des ressources (FNGIR) sont 2 nouvelles dotations qui permettent de retrouver l'équivalence des ressources de la collectivité à hauteur des ressources fiscales 2009.

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019*
FNGIR	239 545	239 545	239 545	239 545	239 288	239 471
DCRTP	125 954	125 954	125 954	125 954	125 954	123 788

*estimations

Récapitulatif COMPOSITION DU PANIER FISCAL

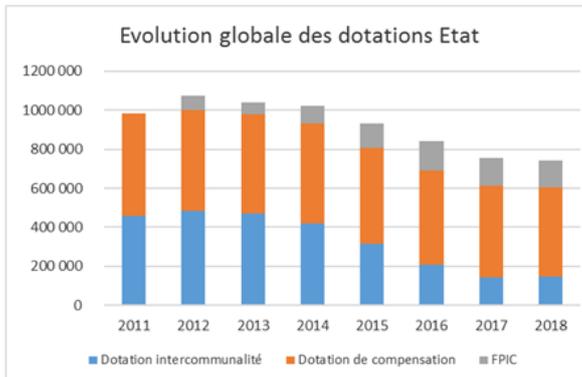
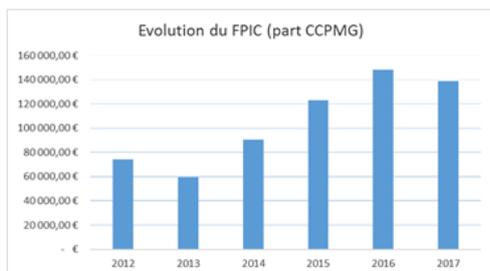
Recettes fiscales effectives par année	2018			2019		
	Montant	Taux	Pourcentage	Montant	Taux	Pourcentage
TFNB	53 974,00 €	1,54%	65,34%	55 130,00 €	1,62%	67,85%
TAFNB	16 012,00 €	0,46%		16 714,00 €	0,49%	
TFPB	63 879,00 €	1,83%		65 961,00 €	1,94%	
TH	1 156 346,00 €	33,09%		1 189 736,00 €	35,04%	
CFE	992 933,00 €	28,41%		975 980,00 €	28,75%	
CVAE	456 657,00 €	13,07%	13,07%	450 779,00 €	13,28%	13,28%
IFER	97 056,00 €	2,78%	2,78%	98 323,00 €	2,90%	2,90%
Compensations d'exonération nouveau régime	104 861,00 €	3,00%	3,00%	124 196,00 €	3,66%	3,66%
DCRTP	125 954,00 €	3,60%	3,60%	123 787,59 €	3,65%	3,65%
FNGIR	239 288,00 €	6,85%	6,85%	239 471,00 €	7,05%	7,05%
TASCOM	149 060,00 €	4,27%	4,27%	149 944,00 €	4,47%	4,47%
Rôles supplémentaires et complémentaires	38 428,00 €	1,10%	1,10%	5 000	0,15%	0,15%
TOTAL	3 494 448,00 €	100,00%	100,00%	3 395 021,59 €	100,00%	100,00%

	Taux 2018	Taux Proposés 2019
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	25,95%	25,95%
Taxe Habitation	11,42%	11,42%
Taxe Foncière non Bâtie	1,85%	1,85%
Taxe Foncière Bâtie	0,70%	0,70%

LE FPIC

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Part totale	74 089 €	171 413 €	262 322 €	352 074 €	426 124 €	404 303 €	405 267 €
Communes	- €	111 729 €	172 034 €	228 984 €	277 654 €	265 445 €	261 574 €
CCPMG	74 089 €	59 654 €	90 288 €	123 090 €	148 470 €	138 858 €	143 693 €

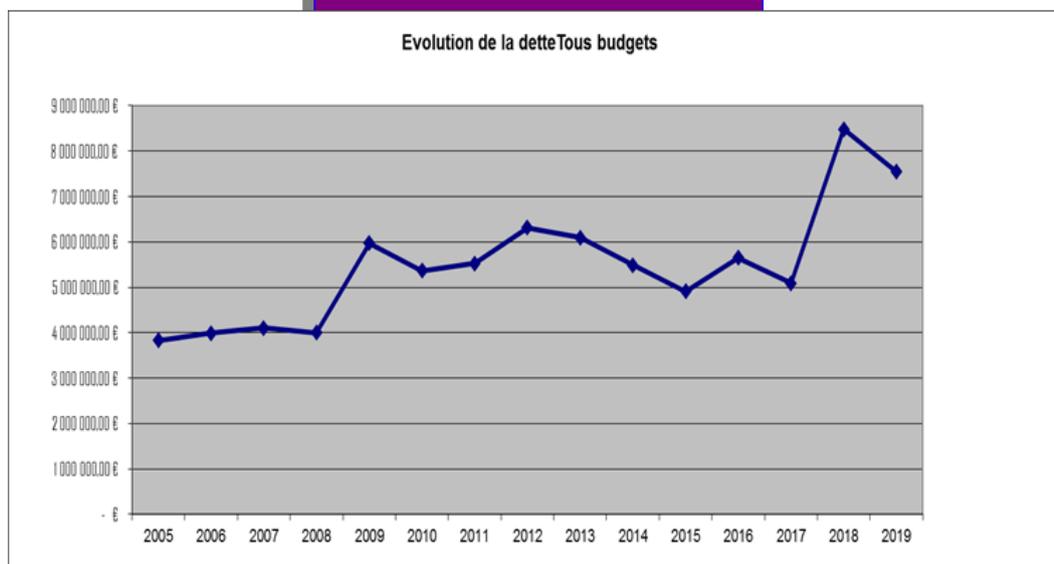


Le montant 2019 sera connu en juin.
Le budget a été préparé sur une estimation égale aux montants 2018

Besoins de financements

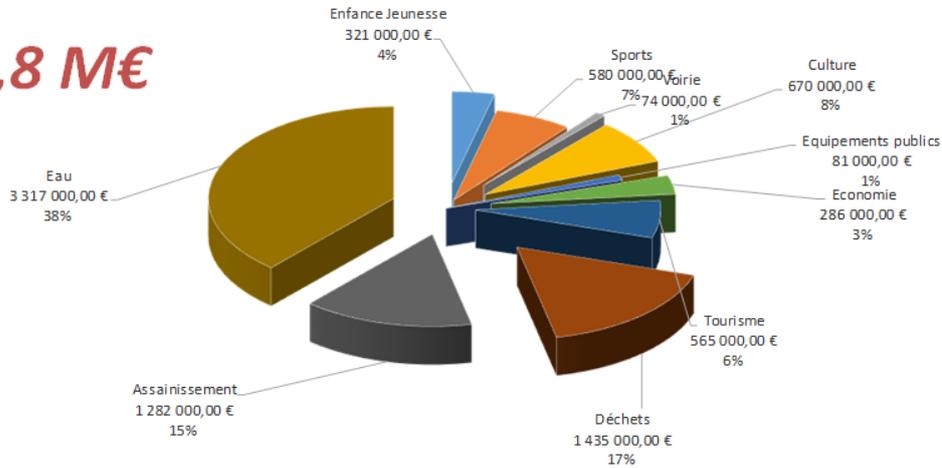
	BUDGET PRINCIPAL			ECONOMIE				BUDGET DECHETS	BUDGET eau régie
	Pôle santé Villiers	Extension Pôle santé Meslay	Salle des sports Bazougers	Site Levrard	Bâtiment SODAFGEO	ZI Fresne	Za St Loup	Equipement et amrtg espaces propreté	Equipement et amrtg espaces propreté
Dépenses									
Etudes et travaux	552 140,00 €	818 280,00 €	1 920 000,00 €	294 670,40 €	436 619,00 €	121 400,00 €	233 100,00 €	574 011,00 €	513 800,00 €
Total Dépenses	552 140,00 €	818 280,00 €	1 920 000,00 €	294 670,40 €	436 619,00 €	121 400,00 €	233 100,00 €	574 011,00 €	513 800,00 €
Recettes									
Subventions+ factva + cession	292 656,00 €	427 033,00 €	1 322 255,00 €	81 555,00 €	291 614,70 €	50 760,00 €	122 795,00 €	138 710,00 €	184 140,00 €
Autofinancement	23 780,00 €	0,00 €	0,00 €	115,40 €	4,30 €	13 400,00 €	0,00 €	35 301,00 €	0,00 €
surfinancement	0,00 €	112 626,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €		
Total Recettes	316 436,00 €	539 659,00 €	1 322 255,00 €	81 670,40 €	291 619,00 €	64 160,00 €	122 795,00 €	174 011,00 €	184 140,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT	235 704,00 €	278 621,00 €	597 745,00 €	213 000,00 €	145 000,00 €	57 240,00 €	110 305,00 €	400 000,00 €	329 660,00 €
Montant emprunt	235 704,00 €	278 621,00 €	597 745,00 €	213 000,00 €	145 000,00 €	57 240,00 €	110 305,00 €	400 000,00 €	329 660,00 €

Suivi de la dette



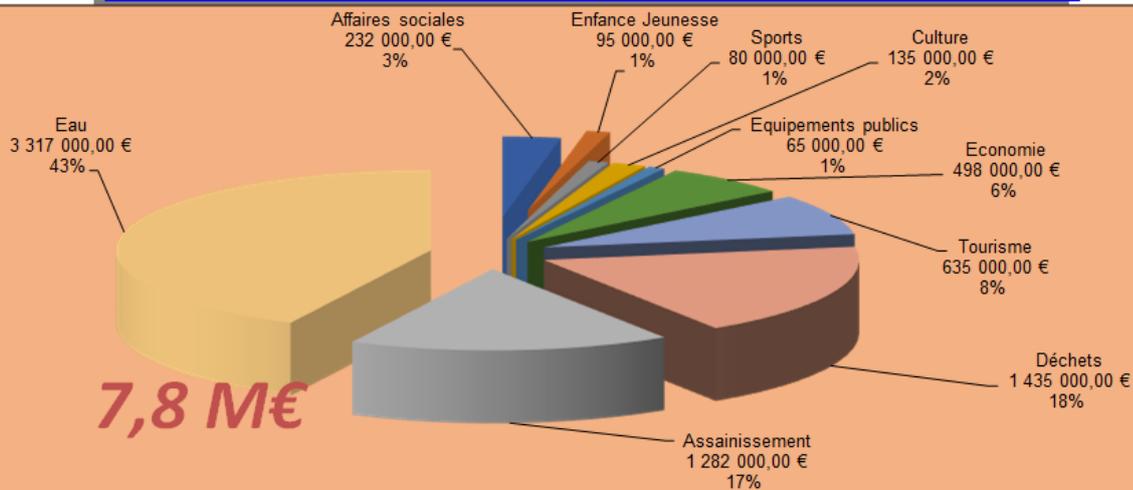
REPARTITION DES DEPENSES 2019 par domaines de compétences (Fonctionnement)

8,8 M€

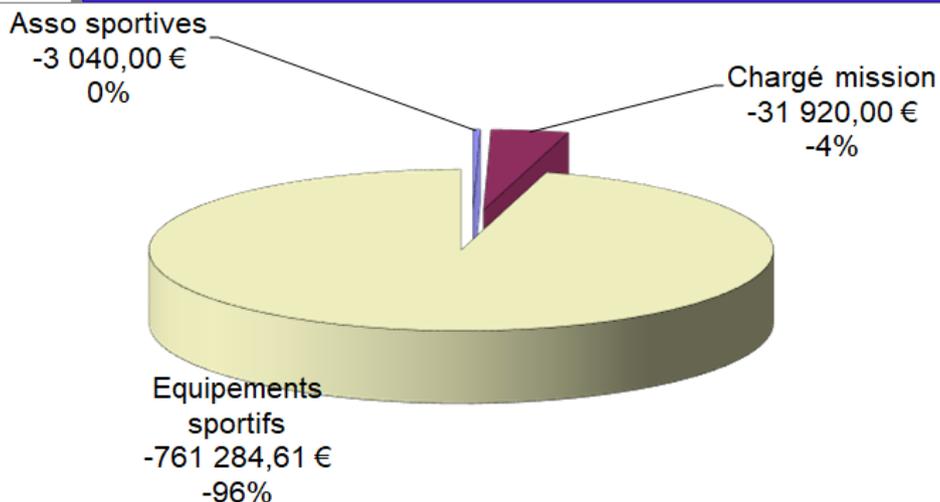


REPARTITION DES RECETTES 2019 par domaines de compétences (Fonctionnement)

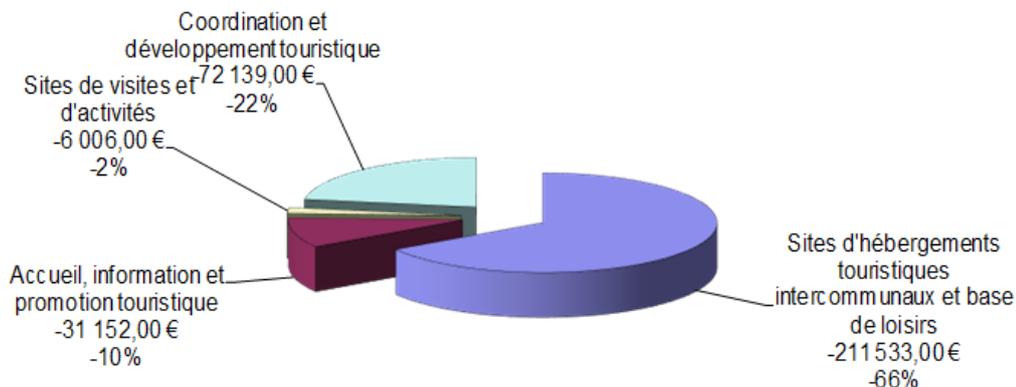
7,8 M€



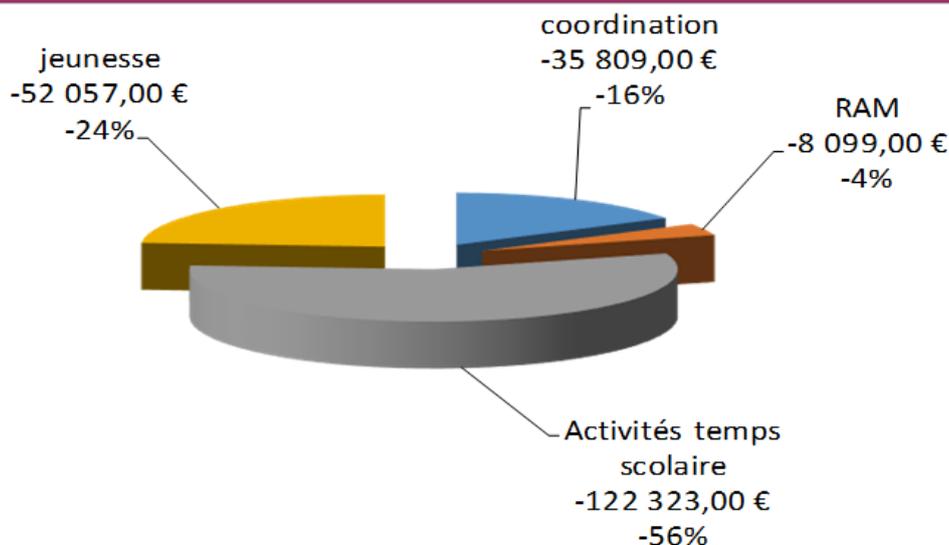
BP 2019 - ACTIONS SPORTS (bilan fonctionnement et investissement)



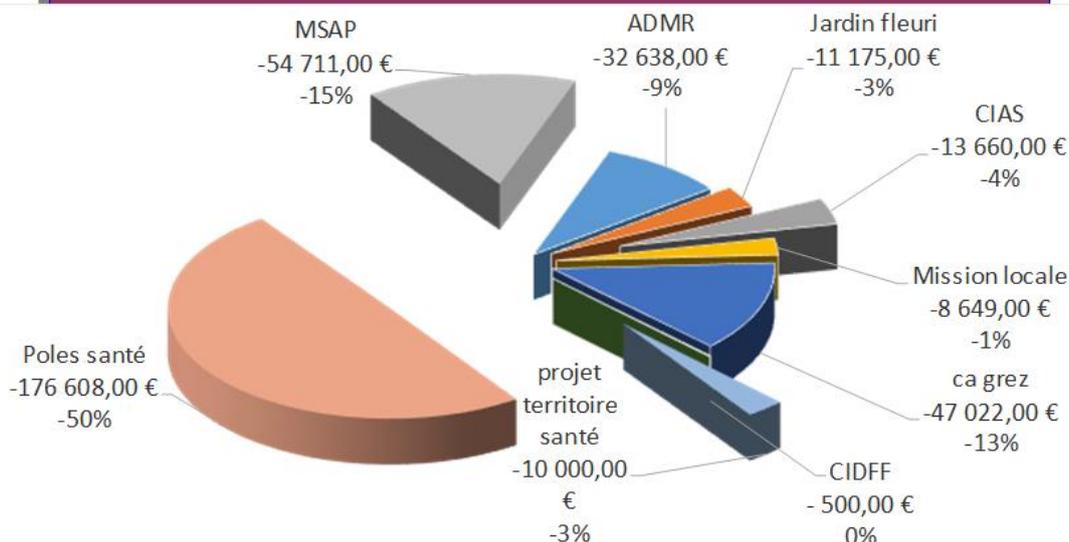
ACTIONS TOURISME (bilan fonctionnement et investissement)



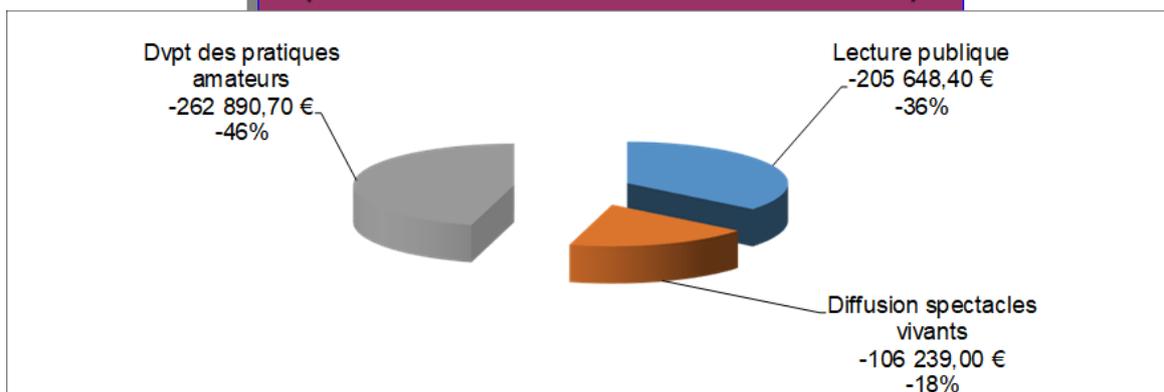
BP 2019 - ACTIONS ENFANCE JEUNESSE (bilan fonctionnement et investissement)



BP 2019 - ACTIONS AFFAIRES SOCIALES (bilan fonctionnement et investissement)



BP 2019 – ACTIONS CULTURELLES (bilan fonctionnement et investissement)



Variation des coûts des principaux services du Budget Principal + budget Economie + budget Tourisme (bilan fonctionnement + remboursement capital emprunts)

Comparatif 2018/2019	AFFAIRES SOCIALES	CULTURE	JEUNESSE	SPORT	VOIRIE	Economie	Tourisme
Résultat 2018	-101 034 €	-484 062 €	-173 358 €	-451 796 €	-54 733 €	-55 947 €	-235 780 €
BP 2019	-104 682 €	-516 923 €	-200 793 €	-509 347 €	-80 287 €	-100 059 €	-221 055 €
Variation	3 648,13 €	32 861,23 €	27 435,41 €	57 550,95 €	25 553,63 €	44 111,99 €	- 14 725,79 €

Détail du financement des opérations 2019 (Budget Principal)

BUDGET PRINCIPAL					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2019
	Fonds de concours	250 000,00 €			250 000,00 €
	Fds de concours Habitat et Sté des courses	39 255,00 €			39 255,00 €
	Téléphonie Zone blanche	89 420,00 €	78 444,00 €		10 976,00 €
198	Acquisition matériel + véhicules	173 357,00 €	65 395,00 €		107 962,00 €
211	Pôle intercommunal	1 690,00 €	277,00 €		1 413,00 €
215	SIG	11 600,00 €	1 903,00 €		9 697,00 €
218	Médiathèque Meslay	60 000,00 €	9 840,00 €		50 160,00 €
220	salle de sports Val du Maine	1 000,00 €	164,00 €		836,00 €
222	Pôle santé	22 303,00 €	3 658,00 €		18 645,00 €
237	Réhabilitation Salle tennis squash	1 041 900,00 €	787 629,00 €		254 271,00 €
239	Outils de Communication	3 500,00 €	875,00 €		2 625,00 €
250	Mobilier réseau lecture	2 500,00 €	410,00 €		2 090,00 €
256	Equipeement lecture	1 850,00 €	588,00 €		1 262,00 €
261	PLUI + PLH+ TRANSPORT MOBILITE	162 139,80 €	138 340,00 €		23 799,80 €
263	Voirie 2018	- €	7 976,00 €		- 7 976,00 €
265	Pôle santé Villiers	546 438,00 €	292 656,00 €	235 704,00 €	18 078,00 €
266	Centre Administratif	86 416,00 €	14 189,00 €		72 227,00 €
268	Salle de sports Bazougers	1 920 000,00 €	1 322 255,00 €	597 745,00 €	- €
269	Logiciel portail Familles	61 925,00 €	53 797,00 €		8 128,00 €
270	Extension Pôle santé Meslay	818 280,00 €	399 583,00 €	278 621,00 €	140 076,00 €
272	voirie 2019	52 000,00 €	8 530,00 €		43 470,00 €
273	Actions Moibilité et transport	100 000,00 €	86 404,00 €		13 596,00 €
TOTAL BUDGET PRINCIPAL		5 445 573,80 €	3 272 913,00 €	1 112 070,00 €	1 060 590,80 €

Détail du financement des opérations 2019 (Budget Tourisme)

BUDGET TOURISME					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2018
024	Cession sanitaires Chesnaie		15 000,00 €		- 15 000,00 €
11	Equipement Base Loisirs Chesnaie	900,00 €			900,00 €
17	Matériel VVNJ	1 300,00 €	492,00 €		808,00 €
55	Réha chalets la Chesnaie	3 500,00 €			3 500,00 €
47	Cavier		12 523,00 €		- 12 523,00 €
26	Réhabilitation Sanitaire Villiers + tentes	18 500,00 €			18 500,00 €
27	Signalétique	10 000,00 €	739,00 €		9 261,00 €
37	Amgt emplacement camping Villiers	6 550,00 €			6 550,00 €
38	Travaux observatoire astro	3 000,00 €	493,00 €		2 507,00 €
40	signalétique Randonnées	28 252,00 €	23 050,00 €		5 202,00 €
50	Amgt site la chesnaie	2 250,00 €			2 250,00 €
57	Amgt loisirs VVNJ	50 400,00 €			50 400,00 €
2051	Logiciel	23 750,00 €	13 834,00 €		9 916,00 €
TOTAL BUDGET TOURISME		148 402,00 €	66 131,00 €	- €	82 271,00 €

Détail du financement des opérations 2019 (Budget Déchets)

BUDGET DECHETS					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2018
024	Cession du camion		15 000,00 €		- 15 000,00 €
75	Espaces propreté	63 930,00 €	143 996,61 €	400 000,00 €	- 480 066,61 €
76	Prévention	500,00 €			500,00 €
80	Matériel équipement	32 000,00 €			32 000,00 €
81	Equipement	100 245,00 €	33 711,00 €		66 534,00 €
82	Carrière	15 000,00 €			15 000,00 €
830	Signalétique Déchetterie	65 263,76 €			65 263,76 €
840	Amngt dechetterie Meslay	20 507,00 €			20 507,00 €
843	Amgt déchetterie Villiers	50 000,00 €	15 000,00 €		35 000,00 €
TOTAL BUDGET DECHETTERIE		347 445,76 €	207 707,61 €	400 000,00 €	- 260 261,85 €

Détail du financement des opérations 2019 (Budget Economie)

BUDGET ECONOMIE					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2018
2031	Etudes	10 000,00 €			10 000,00 €
2051	Logiciel	305,00 €			305,00 €
26	Village artisans 3	3 985,00 €			3 985,00 €
35	Site Levard	10 000,00 €	- €	213 000,00 €	- 203 000,00 €
36	Bâtiment SODAFGEO 2	430 699,00 €	291 615,00 €	145 000,00 €	- 5 916,00 €
38	Espace co-working	2 500,00 €			2 500,00 €
	Za Ballée	18 327,20 €			18 327,20 €
	Za Villiers	2 000,00 €			2 000,00 €
	Za St Loup	233 100,00 €	113 045,00 €	110 305,00 €	9 750,00 €
	ZI Fresne Guitemière Grez Bouère	121 400,00 €	53 839,00 €	57 240,00 €	10 321,00 €
	Za du clos Macé	43 300,00 €	27 635,00 €		15 665,00 €
TOTAL BUDGET ECONOMIE		875 616,20 €	486 134,00 €	525 545,00 €	-136 062,80 €

ETAT DES AVANCES DU BUDGET PRINCIPAL

Avances du budget principal aux budgets annexes. SITUATION AU 31 décembre 2019

Budgets	total au 31 décembre 2017	Mouvements 2018	Total au 31 décembre 2018	Mouvements 2019	Total au 31 décembre 2019
ZI du Fresne	338 251,09 €	-59 285,89 €	278 965,20 €	13 400,00 €	284 361,09 €
ZA Villiers	26 351,88 €		26 351,88 €	- €	26 351,88 €
ZA du Clos Macé	87 061,73 €	- 3 478,16 €	83 583,57 €	15 612,00 €	87 061,73 €
ZA la Chalopinière	46 825,11 €		46 825,11 €	- €	46 825,11 €
TOTAL	498 489,81 €	-62 764,05 €	435 725,76 €	29 012,00 €	464 737,76 €

SYNTHESE

Masses budgétaires

Fonctionnement : 14,6 M€

Investissement : 12,2 M€

dont 1,7 M€ de Travaux et Equipements

CONSOLIDATION DES BUDGETS

Budget	Fonctionnement			Investissement			Bilan global	Emprunts		Subvention du budget principal	Avance du budget principal	Remboursement avance du budget principal	
	Dépenses	Recettes	Bilan	Dépenses	Recettes	Bilan		Objet	montant				
Budget principal	7 544 683,91 €	7 544 683,91 €	- €	6 001 130,87 €	6 001 130,87 €	- €	- €	Poles santé	514 325,00 €				
								Salle de sport	597 745,00 €				
ECONOME (a)	497 629,21 €	497 629,21 €	- €	881 220,21 €	881 220,21 €	- €	- €	Atelier relais Grez	145 000,00 €	8 755,21 €			
								Bat ex levrard	213 000,00 €				
Tourisme	593 722,00 €	593 722,00 €	- €	254 941,43 €	254 941,43 €	- €	- €			324 215,17 €			
Budget Guitemière/Bouère/Grez	538 953,60 €	538 953,60 €	- €	447 702,60 €	447 702,60 €	- €	- €	Foncier	57 240,00 €	35 740,00 €	13 400,00 €		
Budget ZA Val du Maine	2 600,00 €	29 235,79 €	26 545,79 €	18 327,20 €	18 327,20 €	- €	26 545,79 €				- €		
Budget ZA Villiers	5 172,51 €	5 172,51 €	- €	6 030,00 €	6 030,00 €	- €	- €			4 707,51 €	- €		
ZA Chalopinière	53 875,11 €	53 875,11 €	- €	46 825,11 €	46 825,11 €	- €	- €			3 520,00 €			
ZA du Clos Macé	135 533,28 €	135 533,28 €	- €	98 908,28 €	98 908,28 €	- €	- €	Foncier	- €	4 360,00 €		- €	
ZA St Loup	2 188,33 €	2 188,33 €	- €	235 113,33 €	235 113,33 €	- €	- €	Trvx ZAE	110 305,00 €	2 178,33 €	- €		
DECHETS	1 435 274,65 €	1 435 274,65 €	- €	802 333,35 €	802 333,35 €	- €	- €	pas propriétés - déchets	400 000,00 €				
Régie EAU	1 878 256,99 €	1 878 256,99 €	- €	1 602 806,63 €	1 602 806,63 €	- €	- €	trvx	329 660,00 €				
DSP EAU	622 942,37 €	622 942,37 €	- €	688 978,80 €	688 978,80 €	- €	- €						
Régie ASSAIN-	1 237 532,88 €	1 237 532,88 €	- €	1 068 735,63 €	1 068 735,63 €	- €	- €						
DSP ASSAIN-	44 413,60 €	44 413,60 €	- €	53 098,95 €	53 098,95 €	- €	- €						
TOTAUX	14 592 868,44 €	14 619 414,23 €	26 545,79 €	12 206 152,39 €	12 206 152,39 €	- €	26 545,79 €		- €	2 367 275,00 €	38 347,62 €	13 400,00 €	- €

Le Budget Eau Régie a été équilibré sans la reprise des résultats 2018- Une DM sera prise pour ajuster les montants

Vote du Budget primitif 2019 et vote des taux

Libellé	Taux 2018	Taux 2019 proposés
Cotisation foncière des Entreprises	25,95%	25,95%
Taxe habitation	11,42%	11,42%
Taxe foncière non bâtie	1,85%	1,85%
Taxe foncière bâtie	0,70%	0,70%

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

I - VOTE DES TAUX 2019

- Au vu du vote par :

- 32 Votants
- 0 Abstention
- 32 voix Pour
- 0 voix Contre

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- Fixe à 25.95 % le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises applicable en 2019.
- Fixe à 11.42 % le taux de la Taxe d'habitation applicable en 2019
- Fixe à 1.85 % le taux de la Taxe foncière non bâti applicable en 2019
- Fixe à 0.70 % le taux de la Taxe foncière bâti applicable en 2019
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

II - VOTE DU BUDGET 2019

Après avoir pris connaissance de l'ensemble du projet du Budget Primitif 2018, le Conseil Communautaire passe au vote.

- 32 Votants
- 0 Abstention
- 32 voix Pour
- 0 voix Contre

Ainsi à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire :

✚ Valide le Budget Primitif 2019 tel que présenté.

Fin de la séance à 23 h 00

**Procès-Verbal du conseil communautaire du 26 mars 2019
Signature par voie délibérative**

Communes	Nom	Prénom	Emargement
ARQUENAY	Langlois	Gustave	
BAZOUGERS	Rapin	Yveline	
BAZOUGERS	Ferran	David	
BAZOUGERS	Landelle	Jérôme	
BEAUMONT PIED DE BŒUF	Gangnat	Pascal	
BOUERE	Chauveau	Jacky	
BOUERE	Avallart	Pierre	
CHEMERE LE ROI	Landelle	Jean-Luc	
GREZ EN BOUERE	Lassalle	Jean-François	
GREZ EN BOUERE	Foucher	Michel	
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Legeay	Franck	
LA CROPTÉ	Lambert	Paul	
LE BIGNON DU MAINE	Bellay	Jean-Louis	
LE BURET	Catillon	Didier	
MAISONCELLE DU MAINE	Gendron	Didier	
MESLAY DU MAINE	Poulain	Jean-Marc	
MESLAY DU MAINE	Gautier	Huguette	
MESLAY DU MAINE	Bordier	Pierre	
MESLAY DU MAINE	Taunais	Maryse	
MESLAY DU MAINE	Bruneau	Sylvie	
MESLAY DU MAINE	Jardin	Elisabeth	
RUILLE FROID FONDS	Chauvin	Frédéric	
SAINT BRICE	Boisseau	André	
ST DENIS DU MAINE	Boizard	Bernard	
SAINT LOUP DU DORAT	Bréhin	Jean-Claude	
VAL DU MAINE	Ricordeau-Maillet	Martine	
VAL DU MAINE	Lefloch	Michel	
VILLIERS CHARLEMAGNE	Sabin	Jacques	
VILLIERS CHARLEMAGNE	Buchot	André	